

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

13 février
1993
No 7

Québec 

STATISTIQUES FINANCIÈRES INSTITUTIONS DE DÉPÔT



A la fine pointe de l'information statistique, *Institutions de dépôt* regroupe, sous forme de tableaux statistiques, les données trimestrielles, québécoises et canadiennes, des banques à charte et de leurs filiales, des fédérations et caisses Desjardins, des sociétés d'épargne, des sociétés de fiducie et des sociétés de prêt hypothécaire qui peuvent recevoir des dépôts au Québec.

L'abonnement, au prix de 60 \$, comprend 5 numéros, dont 4 numéros trimestriels et un numéro annuel.

Chaque numéro est également vendu séparément :

- numéro trimestriel 12 \$
- numéro annuel 20 \$



COMMANDE POSTALE ET ABONNEMENT

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

QUANT.	STATISTIQUES FINANCIÈRES - INSTITUTIONS DE DÉPÔT	PRIX UNITAIRE	TPS 7%	SOUS-TOTAL	TVQ 8%	TOTAL
	Abonnement	60 \$				
	Numéro trimestriel	12 \$				
	Numéro annuel	20 \$				
Grand total ▶						

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

En vente dans nos librairies.

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
13 février 1993
No 7

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
LOI ÉLECTORALE
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone : (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE PONTIAC (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	679
VILLE DE MONTRÉAL-NORD (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	679
VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	679

AVIS DIVERS

CONSEIL DES ASSURANCES DE DOMMAGES - TARIF DES DROITS ET COTISATIONS (<i>Indexation</i>)	679
M.R.C. DU VAL-SAINT-FRANÇOIS (<i>Gestion des déchets</i>)	679
SUCCESSION DIANE CYR (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	680
SUCCESSION DONALD R. WILLIAMSON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	680
SUCCESSION RICHARD LAVOIE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	680
SUCCESSION ROBERT LECLERC (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	680

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE STE-AGATHE-DES-MONTS (<i>Changement de dénomination sociale et modification de siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DES SOURCES (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BIENCOURT (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PRICE (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ROBERTSONVILLE (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-MODESTE (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'AUCCLAIR-LEJEUNE (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	681
CAISSE POPULAIRE SAINT-JÉRÔME (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	681
LA CAISSE POPULAIRE DE BROSSARD (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	681
LA CAISSE POPULAIRE DE MANNEVILLE (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	682
LA CAISSE POPULAIRE DE POINTE GATINEAU (<i>Changement de dénomination sociale et modification de territoire</i>)	682
LA CAISSE POPULAIRE DE RIPON (<i>Modification de territoire</i>)	682
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-ESPRIT DE VALLEYFIELD (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	682

LA CAISSE POPULAIRE DE ST CAJETAN D'ARMAGH (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	682
LA CAISSE POPULAIRE DE STE ROSE DE POULARIES (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	682
LA CAISSE POPULAIRE DE STE-CÉCILE DE FRONTENAC (<i>Modification au siège social</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ADRIEN DE HAM (<i>Changement de dénomination sociale, modification de siège social et modification de territoire</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-AUGUSTIN DE WOBURN (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-GABRIEL (<i>Modification de territoire et modification au siège social</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-HERMÉNÉGILDE (<i>Changement de dénomination sociale et modification de siège social</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-RAPHAEL DE BURY (<i>Changement de dénomination sociale, modification de siège social et modification de territoire</i>)	683
LA CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT DE AUDET (<i>Modification de territoire et modification au siège social</i>)	684

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Adam Emmanuel Lacomme	684
Anwar Nayeem Ahmed McEntee	684
Daniel Noi Joseph Kwami Adzie	684
Dora June Laura Rooney-Bouchard	684
Edward Raducanu Lazar	684
Emmanuel Yvon Schutt-Ainé	684
Evelyn Hun Pung	684
Gerald Arthur Hobbs	685
Jean Roch Duchesne	685
Jennifer Catherine Sara Alessandra Sandrine Dumont	685
Joseph Albert Francois Mario Bélisle	685
Joseph Alfred René Tessier	685
Joseph Armand Pierre Louis Parent	685
Joseph Bernard Harold Huard	685
Joseph Denis Jean Guy Noël	685
Joseph Gaston Rosaire Daigle	685
Joseph Georges Claude Lévesque-Barry	685
Joseph Gilbert Yolande Therrien	686
Joseph Henri Paul Emile Kelley	686
Joseph Luc Eric Desbiens	686
Joseph Marcel Gabriel Hébert	686
Joseph Marcel Louis Liguori Audet	686
Joseph Mario Tremblay	686
Joseph Paul Myles Gérard Parry	686
Joseph Wilfrid Lionel Marcel Séguin	686
Joseph Yvan Martin Labonté	686
Keith Pabari	686
Kopi Vinopa Kanags	687
Lucas Pedro Luc Pierre Gomez	687

Madeleine Nathalie Tremblay	687	Mélanie Anne Vallières	693
Marie Annie Line St-Louis	687	Micheline Line Gabrielle Dion	693
Marie Bernadette Nina Roy	687	Najat Bekkhoucha	693
Marie Carole Nathalie Cyr	687	Natacha Dufour	693
Marie Céline Carmen Lefebvre	687	Patrick W. Bisson	693
Marie Gaétane Jocelyne Couture	687	Phimphone Sompholphakdy	693
Marie Irène Céline Fortier	687	Stéphane Lalonde	694
Marie Jennifer Natalie Tremblay	687	Sylvie Lalonde	694
Marie Josée Anne Nathalie Samson	688	Yancie Charest	694
Marie Louise Céline Lefevre	688		
Marie Luce Aspirot	688	COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES	
Marie Nathalie Charline Dufour	688	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
Marie Normande Laurence Caroline Besette	688	DE CONSTITUTION	695
Marie Rose Anne Paradis	688	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
Marie Yvonne Liette Madeleine Elisabeth Gosselin	688	DE CONTINUATION	714
Marielle Denise Gilberte Boucher	688	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
Mariette Dolores Eve Natalie Carolyne		DE FUSION	715
Chiasson-Hooper	688	GESTHER INC. (Erratum)	776
Marie-Pier Ghislaine Touchette	688	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
Maxime Mathieu Ronald Morrisette	689	DE MODIFICATION	716
Maya Shoshana Even	689	IMMEUBLES MARTIN CLAVEL COURTIER INC.	
Nancy Martin	689	(Erratum)	776
Natalie Dolores Chiasson-Hooper	689	DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT	
Philippe Dominique Westreich	689	RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	726
Rebekka Thi Xuan Dao	689	COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES	
Richard Masse	689	LETTRES PATENTES	726
Thérèse Florida Kim Pietrograzio	689	LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	730
William Nykanen	689	COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES	
DEMANDES		CHANGEMENT DE DÉNOMINATION	
André Pichette	689	SOCIALE (ARTICLE 21)	731
André Roy dit Simoneau	690	CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL	
Costas Xipolitakis	690	(ARTICLE 87)	732
Esprit-Saint Eugénie Robitaille	690	CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL	
Francine Ouellet	690	— ÉTABLISSEMENT OU (ARTICLE 32)	732
Ghislain Gagné	690	CHANGEMENT DU NOMBRE	
Gil Martin	690	D'ADMINISTRATEURS (ARTICLE 87)	734
Hermas Lance	690	DISSOLUTION (ARTICLE 28)	735
Josée Lalonde	690	DISSOLUTION — DEMANDES DE	
Joseph André Alphonse Auclair	690	1648-4115 QUÉBEC INC.	741
Joseph Arthur (alias Claude) Caron	691	1854-8271 QUÉBEC INC.	741
Joseph Berthie Castonguay	691	2325-1267 QUÉBEC INC.	741
Joseph Fernand Roger Nadeau	691		
Joseph François Gravel McLean	691		
Joseph Gérard Paul-André Giroux	691		
Joseph Jean-Jacques Bonsant	691		
Joseph, Louis, Lionil Tanguay	691		
Joseph Maurice Denis Gagnon	691		
Léopold Gosselin	691		
Lise Laroche	692		
Lisette Landry	692		
Manon Thibodeau	692		
Marie Élise Denise Lévesque	692		
Marie Eugénie Hermance Émilienne Boily	692		
Marie Hélène Giguère	692		
Marie Julie Manon Bernard	692		
Marie Noëlla Solanges Fournier	692		
Marie Suzanne Louise Parent	692		
Marielle Plante	693		
Marilena Sacchetti	693		
Marthe Robitaille	693		

2329-1909 QUÉBEC INC.	741
2412-1832 QUÉBEC INC.	741
2414-1434 QUÉBEC INC.	741
2418-2594 QUÉBEC INC.	741
2534-4326 QUÉBEC INC.	741
2543-5066 QUÉBEC INC.	742
2547-2358 QUÉBEC INC.	742
2548-8453 QUÉBEC INC.	742
2630-7496 QUÉBEC INC.	742
2731-6629 QUÉBEC INC.	742
2735-8597 QUÉBEC INC.	742
2745-4495 QUÉBEC INC.	742
2760-1921 QUÉBEC INC.	742
2841-2781 QUÉBEC INC.	742
2851-0931 QUÉBEC INC.	742
2867-1311 QUÉBEC INC.	743
ABBAY-FINESTONE (NATOFIN) INC.	743
ADRIEN VILLENEUVE INC.	743
ALEX TRANSPORT INC.	743
ALIMENTATION BELVÈRE INC.	743
ALPEC INCORPORÉE	743
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE LA SARRE INC.	743
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME MANICOUAGAN INC.	743
ASSURANCES GABRIEL BÉDARD INC.	743
BAR-B DELIGHT RESTAURANT INC.	743
BIJOUTERIE GEORGE CREVIER INC.	744
BOURGAULT GERVAIS INC.	744
BRITEQ	744
CARREFOUR MULTI-SERVICES INC.	744
CARREFOUR ST MAXIME INC.	744
COMITÉ 125 ^e DURHAM-SUD INC.	744
CONVERTER'S CHILDREN'S WEAR CO. LTD.	748
DÉCO FÊTES B.G. INC.	744
ÉCOLE DE PLONGÉE SOUS-MARINE LES PIRANHAS INC.	744
EDDY + ELINOR GALLAGHER INC.	744
ÉQUIPEMENT DE BUREAU DU NORD INC.	744
EQUIPLAN INC.	745
E.D.D.L.R.S. TREMBLAY INC.	745
FERME AVICOLE GÉRALD BLAIN ET FILS INC.	745
GESTION FENEDEC INC.	745
GESTION LIONEL MARLEAU INC.	745
GESTION MICHEL COULOMBE INC.	745
GESTION MILWAY INC.	745
HORTICULTURE CÔTÉ INC.	745
HOTTE ET CHABOT INC.	745
HÔTEL DES MONTS INC.	745
INSTALCO INC.	746
JOURNAL LA PETITE-NATION INC.	746
LA CENTRALE SOUS-MARINE LES PIRANHAS INC.	746
LA SOCIÉTÉ PIERRE GIRARDOT LTÉE	746
LE CLUB SOCIAL DU 2 DE COEUR DE BEAUPRÉ INC.	746
LES CARRIÈRES DE NOUVELLE INC.	746
LES CONSTRUCTIONS M.S. DAOUST INC.	746
LES CONSTRUCTIONS DUFRESNE ET PELLETIER INC.	746
LES CUISINES NELKEN INC.	746
LES DANSEURS DU TEMPS INC.	746

LES ENTREPRISES HA-TRAS DES 4 INC.	747
LES ENTREPRISES HOMKIT INC.	747
LES ENTREPRISES J.P. LEVAC INC.	747
LES ENTREPRISES MARCEL GAGNON INC.	747
LES ENTREPRISES MELABELLE INC.	747
LES FERMES SUD-OUEST INC.	747
LES GESTIONS FERNAND DURAND INC.	747
MARCHÉ DANDURAND INC.	747
MAURICE LECLERC INC.	747
MONITRONIK LIMITÉE	747
ROBERT, MAHEU, NOËL ET AMIDENEAU INC.	748
SALON GUY MÉNARD INC.	748
SARRAZIN-CHOQUETTE INC.	748
SERGE LAFRANCE DESIGNER INC.	748
SERVICE VACANCES-CEQ	748
TERRASSEMENT PROVINCIAL TANGUAY INC.	748
THÉÂTRE DE L'HEURE	748
TRANSPORT GUYMO INC.	748
VÊTEMENTS POUR ENFANTS CONVERTER'S LTÉE	749

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (PERMIS INITIAL)	749
--	-----

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

DISSOLUTION

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 23, RUE LORNE À ST-LAURENT	749
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 400, 41ÈME AVENUE À IBERVILLE	749
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AMERICANA CÔTE-ST-LUC	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DUPLESSIS ENR.	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY I	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY II	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY III	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY IV	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY V	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY VI	750
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STE-FOY ENR.	750
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDV	750

FORMATION

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZPLUS (1993)	751
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OSISKO ENRG.	751

LOI ÉLECTORALE

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	752
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	752
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	752
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	752
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	752
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	753
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	753
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	753
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	753
ALLOCATIONS (Article 81 à 86 de la Loi électorale)	753

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT (Modification du décret)	754
--	-----

ÉDUCATION

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE (Droits et obligations)	754
--	-----

ENVIRONNEMENT

LIEU D'ENFOUISSEMENT À SAINT-JEAN- DE-MATHA (Audience publique)	754
--	-----

INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE

HEURES D'AFFAIRES

VENISE-EN-QUÉBEC (Autorisation)	754
---------------------------------	-----

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

AVIS DE RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS DU QUÉBEC (Erratum)	776
---	-----

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

VILLE DE MONTRÉAL	754
-------------------	-----

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT

REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	755
-------------------------------	-----

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE SHERBROOKE (Formation)	755
--	-----

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUCE

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA BEAUCE c. CHABOT	755
--	-----

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE c. ARVANITIS	756
CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD c. 2322-4504 QUÉBEC INC. ET AL.	756

BONAVENTURE

LES SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE c. GRENIER ET AL.	757
--	-----

CHARLEVOIX

CEGERCO CONSTRUCTEUR INC. c. AU PETIT BERGER (1990) INC.	757
---	-----

GASPÉ

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. MORRIS	760
--	-----

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS c. 2747-4774 QUÉBEC INC. ET AL.	761
CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS c. 2747-4774 QUÉBEC INC. ET AL.	761
CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS c. GESTION DOUCE INC. ET AL.	762
CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN- BERCHMANS c. BOULARD ET AL.	762

KAMOURASKA

CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME- DU-MONT-CARMEL c. LEVESQUE	763
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-JEAN- DE-DIEU c. 2955-0621 QUÉBEC INC.	763
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-JEAN- DE-DIEU c. DIONNE	764

LABELLE

MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMININGUE
c. CÔTÉ 764

MONTREAL

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA
c. DUPUIS 765
COMPAGNIE TRUST ROYAL
c. 158313 CANADA INC. 765
COMPAGNIE TRUST ROYAL
c. MARCOTTE ET AL. 766
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. N'KANSAH 767
CONFEDERATION TRUST COMPANY
c. MAGAS DEVELOPMENT CORPORATION
ET AL. 767
SNYDER LEASING INC. c. BECKLES ET AL. 767
VILLE DE MONTREAL c. MARTHE FONT
IN TRUST 768

RIMOUSKI

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. 2539-8694 QUEBEC INC. 768
ELECTRO (1983) INC. c. LES IMMEUBLES
SOMETAL INC. 769

SAINT-HYACINTHE

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. DUBOIS 770

TÉMISCAMINGUE

CAISSE POPULAIRE DE TÉMISCAMING
c. CHENARD 770
CAISSE POPULAIRE DE TÉMISCAMING
c. CHENARD 770

TERREBONNE

176588 CANADA INC. c. DESCOTEAUX ET AL. 771
BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. 2737-6714 QUEBEC INC. 771
BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. LATREILLE 771
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
c. DAOUST ET AL. 772
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE
c. PETRONILLA 772
THOMAS c. CÔTÉ 773
VILLE DE BOISBRIAND c. NOZETZ 773

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE ST-GRÉGOIRE
c. 2631-4583 QUEBEC INC. 774

LAVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. LETOURNEAU 774
CRÉDIT-BAIL CONFÉDÉRATION LIMITÉE
c. ZAKAIB ET AL. 774
SOCIÉTÉ CANADA TRUST c. JACQUES ET AL. 775

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTREAL 775
MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE 776
VILLE DE MATANE 776



Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Pontiac

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1993, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Pontiac pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 26 janvier 1993

4605

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Ville de Montréal-Nord

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 décembre 1993 le délai pour permettre à la ville de Montréal-Nord d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la Communauté urbaine de Montréal.

Québec, le 21 janvier 1993

4605

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

Ville de Saint-Basile-le-Grand

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 14 juin 1993, pour permettre à la ville de Saint-Basile-le-Grand d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Québec, le 29 janvier 1993

4605

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Avis divers

Tarif des droits et cotisations Avis d'indexation

Selon les dispositions de l'article 106 du Règlement du Conseil des assurances de dommages sur les intermédiaires de marché en assurance de dommages (R.R.Q., I-15.1, r. 0.4), pris sous l'autorité

de la Loi sur les intermédiaires de marché (L.R.Q., c. I-15.1), le Conseil des assurances de dommages publie, ci-après, un tableau du Tarif des droits et cotisations indexés au 1^{er} janvier 1993 selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 30 septembre 1992, déterminé à 1,3 % par Statistique Canada.

*La directrice générale et secrétaire,
DIANE PARADIS*

Tableau du tarif des droits et cotisations en vigueur le 1^{er} janvier 1993

Règlement du Conseil des assurances de dommages
sur les intermédiaires de marché en assurance
de dommages (R.R.Q., I-15.1, r. 0.4)

A. Droits exigibles

1. Pour la délivrance et le renouvellement

1 ^o d'un certificat pour un cabinet	106 \$
2 ^o d'un certificat pour une personne physique	80 \$
3 ^o d'un certificat du courtier spécial	106 \$

2. D'une personne physique, titulaire d'un certificat,
qui utilise le titre de planificateur financier 26 \$

3. Pour l'étude du dossier d'un candidat à un certificat 26 \$

4. Pour les examens portant sur un domaine
de l'assurance 54 \$

5. Pour l'ensemble des examens portant à la fois
sur les domaines de l'assurance des particuliers
et des entreprises, lorsque le candidat les passe
en même temps 80 \$

B. Cotisation des institutions financières

La cotisation de base d'un assureur en vertu
du paragraphe 1^o de l'article 101 est de 1 068 \$

4700

Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François

Conformément au paragraphe 4 de l'article 549 du Code municipal du Québec, avis est donné, par les présentes, qu'une entente est intervenue entre la municipalité régionale de comté du Val-Saint-François et vingt et une municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté du Val-Saint-François ci-dessous énumérées aux fins d'habiller la municipalité régionale de comté du Val-Saint-François à exploiter un système de gestion des déchets, savoir;

Le village de Saint-Grégoire-de-Greenlay, la paroisse de Saint-Denis-de-Brompton, la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, le canton de Brompton, le canton de Cleveland, la

municipalité de Saint-Claude, le village de Kingsbury, le canton de Melbourne, le village de Melbourne, la municipalité de Stoke, la municipalité de Val-Joli, la ville de Bromptonville, la ville de Richmond, la ville de Windsor, la municipalité de Bonsecours, la municipalité de Brompton Gore, la municipalité de Lawrenceville, la municipalité de Maricourt, la municipalité de Racine, le canton de Valcourt et la ville de Valcourt.

Cette entente a été approuvée par la Commission municipale du Québec, le dix-huitième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), et elle entre en vigueur le jour de la publication de cet avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Richmond, le 25 janvier 1993

Le secrétaire-trésorier,
MARTIN LAFLEUR

84790

Succession Diane Cyr

Avis est, par les présentes, donné que Henriette Cyr née Bouchard, demeurant au 2380, rue Du Moulin à Ascot Corner, province de Québec, JOB 1A0, agissant aux présentes en sa qualité de tuteur aux biens de Bianca Cyr Ivanescu (née le 14 avril 1986, demeurant au 402, chemin Petit Brompton à Racine), nommée à cette fonction par jugement de la Cour supérieure pour le district de Saint-François, en date du 11 août 1992 (cause numéro: 450-14-000256-923 des dossiers de ladite cour) a accepté la succession de feu Diane Cyr, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Sylvie Fredette, notaire, pratiquant au 165, rue Heneker, Sherbrooke, daté du 25 janvier 1993 dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, le 27 janvier 1993, sous le numéro 422640.

Un inventaire des biens de la défunte Diane Cyr a été fait devant le notaire Sylvie Fredette, le 2 avril 1992, sous le numéro: 2918 de ses minutes et peut-être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après 2 mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sherbrooke, le 29 janvier 1993

Le procureur,
SYLVIE FREDETTE, notaire

84836

Succession Donald R. Williamson

Avis est, par la présente, donné que madame Jeannette Kenny, ménagère, domiciliée au 655, route 132 Ouest, Nouvelle-Ouest, comté de Bonaventure, province de Québec, agissant en sa qualité de tutrice à ses fils Wesley Kenny et Mitch Williamson, aux termes d'un jugement de tutelle rendu par la Cour supérieure du district de Bonaventure, le 21 août 1989, dossier numéro 105-14-000054-898, héritiers légaux de la totalité de la succession de leur père Donald R. Williamson, en son vivant journalier, domicilié au 119, route Miguasha Ouest, Nouvelle, comté de Bonaventure, province de Québec, décédé à l'hôpital Soldiers Memorial,

Campbellton, Nouveau-Brunswick, le 5 avril 1989, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Donald R. Williamson, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Normand Arsenaault, notaire, le 15 mars 1990 et enregistré à la division d'enregistrement de Bonaventure, numéro deux, le 5 août 1991, sous le numéro 63049.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Normand Arsenaault, notaire, le 15 mars 1990 et peut être consulté à ses bureaux, au 470, rue Francoeur, case postale 66, Nouvelle, comté de Bonaventure, province de Québec.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers, à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Nouvelle, le 27 janvier 1993

84701

Le procureur,
NORMAND ARSENAULT, notaire

Succession Richard Lavoie

Avis vous est donné que Céline Poirier, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Annie Poirier-Lavoie et Martine Poirier-Lavoie, a accepté au nom des susdites mineures la succession de leur père Richard Lavoie, sous bénéfice d'inventaire, par acte reçu devant le notaire soussigné, le 15 janvier 1993 et enregistré à Montréal, le 22 janvier 1993, sous le numéro 4578729 et que l'inventaire des biens de la succession pourra être consulté par toute personne légalement intéressée en l'étude du notaire soussigné, au 1150, Grande-Allée, bureau 101, à Boisbriand, aux heures de bureau.

Boisbriand, le 1^{er} février 1993

84837

Le procureur,
MICHEL TURGEON, notaire

Succession Robert Leclerc

Prenez avis que monsieur Gaétan Leclerc, domicilié au 416, rue Paquet, Saint-Théophile, comté de Beauce, agissant en sa qualité de tuteur de Marie-Pier Gagnon, domiciliée au 440, rue Saint-Albert, Saint-Théophile, comté de Beauce, dûment nommé à cette fonction en vertu d'un jugement rendu par la Cour supérieure du district de Beauce le 31 mars 1992, dossier numéro 350-14-000036-921, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ladite Marie-Pier Gagnon, la succession de feu Robert Leclerc, décédé le 31 janvier 1992, aux termes d'un acte reçu devant Alain Veilleux, notaire, le 14 janvier 1993 et enregistré au bureau d'enregistrement de Beauce le 19 janvier 1993, sous le numéro 424521.

Après deux (2) mois du présent avis, ledit Gaétan Leclerc paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Côme Linière, le 29 janvier 1992

84756

Le procureur,
ALAIN VEILLEUX, notaire

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse populaire de Ste-Agathe-des-Monts

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire de Ste-Agathe-des-Monts », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins Sainte-Agathe-des-Monts » et de changer son siège social qui est actuellement « No 24, de la rue Ste-Agathe, dans la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne » pour devenir « ville de Sainte-Agathe-des-Monts dans le district judiciaire de Terrebonne ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

84741

Caisse populaire des Sources

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire des Sources », tenue à Dollard-des-Ormeaux, le 20 octobre 1992, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 57, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (Québec), H9B 1P7 au 45, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (Québec), H9B 1P7.

Le secrétaire,
ANDRÉ DUNINGAN

84776

Caisse populaire Desjardins de Biencourt

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire Desjardins de Biencourt », tenue à Biencourt, le 3 novembre 1992, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 34A, rue Principale, Biencourt, Rimouski, G0K 1T0 au 5, rue Berger, Biencourt, Rimouski, G0K 1T0.

La directrice,
ARLEEN DIONNE

84777

Caisse populaire Desjardins de Price

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire Desjardins de Price », tenue à Price, le 29 septembre 1992, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 42, rue de l'Église, Price, QC, G0J 1Z0 au 10, rue Saint-Jean-Baptiste, Price, QC, G0J 1Z0.

Le directeur,
SYLVAIN BEAUBIEN

84781

Caisse populaire Desjardins de Robertsonville

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire Desjardins de Robertsonville », tenue à Robertsonville, le 9 septembre 1992, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 21, rue Sainte-Marguerite Ouest, Robertsonville, G0N 1L0 au 86, rue Notre-Dame Sud, Robertsonville, G0N 1L0.

Le directeur,
YVES GILBERT

84780

Caisse populaire Desjardins de Saint-Modeste

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire Desjardins de Saint-Modeste », tenue à Saint-Modeste, le 1^{er} septembre 1992, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 314, rue Principale, Saint-Modeste, G0L 3W0 au 331, rue Principale, Saint-Modeste, G0L 3W0.

La directrice,
GINETTE MORIN

84778

Caisse populaire Desjardins d'Auclair-Lejeune

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de la « Caisse populaire Desjardins d'Auclair-Lejeune », tenue à Auclair, le 25 septembre 1992, il a été résolu que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 49, rue du Clocher, Auclair, G0L 1A0 au 48, rue du Clocher, Auclair, G0L 1A0.

La directrice,
SONIA CARON

84779

Caisse populaire Saint-Jérôme

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « Caisse populaire Saint-Jérôme », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient « Caisse populaire Desjardins Saint-Jérôme ». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

84735

LA CAISSE POPULAIRE DE BROSSARD

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE BROSSARD », affiliée à la Fédération des caisses populaires

Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Brossard». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84733

La Caisse Populaire de Manneville

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Manneville», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins de Manneville». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84730

La Caisse Populaire de Pointe Gatineau

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Pointe Gatineau», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Pointe-Gatineau» et de changer son territoire qui est actuellement «les municipalités de la ville de Pointe-Gatineau (district électoral de Hull) et Touraine (district électoral de Gatineau)» pour devenir «la ville de Gatineau et la municipalité de Cantley. Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84743

La Caisse Populaire de Ripon

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Ripon», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son territoire qui est actuellement «la paroisse de Saint-Casimir de Ripon» pour devenir «la municipalité de Montpellier, la municipalité des cantons-unis de Mulgrave-et-Derry, la municipalité de village de Ripon, la municipalité du

canton de Ripon et la municipalité de Saint-Sixte». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84737

La Caisse Populaire de Saint-Esprit de Valleyfield

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Saint-Esprit de Valleyfield», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Saint-Esprit de Valleyfield». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84734

La Caisse Populaire de St Cajetan d'Armagh

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de St Cajetan d'Armagh», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins d'Armagh». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84736

La Caisse Populaire de Ste Rose de Poularies

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Ste Rose de Poularies», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rose-de-Poularies». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84731

La Caisse Populaire de Ste-Cécile de Frontenac

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de Ste-Cécile de Frontenac», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son siège social qui est actuellement «Sainte-Cécile dans le comté de Frontenac» pour devenir «Sainte-Cécile-de-Whitton dans le district judiciaire de Mégantic». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

84738

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

La Caisse populaire de St-Adrien de Ham

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse populaire de St-Adrien de Ham», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins de Saint-Adrien», de changer son siège social qui est actuellement «Saint-Adrien de Ham» pour devenir «Saint-Adrien dans le district judiciaire de Saint-François» et de changer son territoire qui est actuellement «Les limites de la paroisse» pour devenir «Municipalité de Saint-Adrien». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

84744

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

La Caisse Populaire de St-Augustin de Woburn

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de St-Augustin de Woburn», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins de Woburn». Cette modification est en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

84732

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

La Caisse Populaire de St-Gabriel

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «La Caisse Populaire de St-Gabriel», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son territoire qui est actuellement «Les limites de la paroisse» pour devenir «Le canton de Stratford» et lui permettant de modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement «Stratford Centre dans le comté de Wolfe» pour qu'il devienne «Stratford dans le district judiciaire de Mégantic». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

84740

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-HERMÉNÉGILDE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «LA CAISSE POPULAIRE DE ST-HERMÉNÉGILDE», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins de Saint-Herménégilde» et de changer son siège social qui est actuellement «Saint-Herménégilde dans le comté de Stanstead» pour devenir «Saint-Herménégilde dans le district judiciaire de Saint-François». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

84742

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
St-Raphael de Bury**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à «LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Raphael de Bury», affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient «Caisse populaire Desjardins Saint-Raphaël de Bury», de changer son siège social qui est actuellement «Bury dans le comté de Compton» pour devenir «Bury dans le district judiciaire de Saint-François» et de changer son territoire qui est actuellement «les limites de la paroisse» pour devenir «La municipalité de Bury et la municipalité du canton de Newport». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84745

LA CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT DE AUDET

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE ST-HUBERT DE AUDET », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse » pour devenir « La municipalité d'Audet » et lui permettant de modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement « Audet dans le comté de Frontenac » pour qu'il devienne « Audet dans le district judiciaire de Mégantic ». Ces modifications sont en vigueur à compter du 21 janvier 1993.

Québec, le 21 janvier 1993

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

84739

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Adam Emmanuel Lacomme

Par le certificat numéro 93-56 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Adam Emmanuel Cenitagoya, né le 11 mai 1973, en celui de Adam Emmanuel Lacomme.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Anwar Nayeem Ahmed McEntee

Par le certificat numéro 93-16 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anwar Nayeem Ahmed, né le 23 mai 1968, en celui de Anwar Nayeem Ahmed McEntee.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Daniel Noi Joseph Kwami Adzie

Par le certificat numéro 93-13 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Daniel Noi Lartey, né le 13 janvier 1962, en celui de Daniel Noi Joseph Kwami Adzie.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Dora June Laura Rooney-Bouchard

Par le certificat numéro 93-36 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dora June Laura Bouchard, née le 12 juin 1942, en celui de Dora June Laura Rooney-Bouchard.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Edward Raducanu Lazar

Par le certificat numéro 93-40 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Edward Raducanu, né le 6 octobre 1968, en celui de Edward Raducanu Lazar.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Emmanuel Yvon Schutt-Ainé

Par le certificat numéro 93-50 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emmanuel Michel, né le 4 février 1955, en celui de Emmanuel Yvon Schutt-Ainé.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Evelyne Hun Pung

Par le certificat numéro 93-06 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hun Pung, née le 2 juillet 1974, en celui de Evelyne Hun Pung.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

4600

Gerald Arthur Hobbs

Par le certificat numéro 93-27 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gerald McCallum Grant, né le 18 mars 1934, en celui de Gerald Arthur Hobbs.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jean Roch Duchesne

Par le certificat numéro 93-51 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean-Roch Tremblay, né le 3 mai 1945, en celui de Jean Roch Duchesne.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jennifer Catherine Sara Alessandra Sandrine Dumont

Par le certificat numéro 93-05 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jennifer Catherine Sara Alessandra Dumont, née le 8 mars 1974, en celui de Jennifer Catherine Sara Alessandra Sandrine Dumont.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Albert François Mario Bélisle

Par le certificat numéro 93-58 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert François Mario Lépine, né le 29 octobre 1961, en celui de Joseph Albert François Mario Bélisle.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Alfred René Tessier

Par le certificat numéro 93-12 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Alfred-Irénée Tessier, né le 13 novembre 1925, en celui de Joseph Alfred René Tessier.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Armand Pierre Louis Parent

Par le certificat numéro 93-25 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Louis Boies, né le 26 avril 1963, en celui de Joseph Armand Pierre Louis Parent.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Bernard Harold Huard

Par le certificat numéro 93-48 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Bernard Harold Tanguay, né le 13 juillet 1968, en celui de Joseph Bernard Harold Huard.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Denis Jean Guy Noël

Par le certificat numéro 93-46 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Denis Guy Noël, né le 12 janvier 1959, en celui de Joseph Denis Jean Guy Noël.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gaston Rosaire Daigle

Par le certificat numéro 93-39 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaston Rosario Daigle, né le 28 mars 1929, en celui de Joseph Gaston Rosaire Daigle.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Georges Claude Lévesque-Barry

Par le certificat numéro 93-38 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Georges-Claude Barry, né le 22 décembre 1948, en celui de Joseph Georges Claude Lévesque-Barry.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gilbert Yoland Therrien

Par le certificat numéro 93-47 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gilbert Yolin Therrien, né le 7 novembre 1958, en celui de Joseph Gilbert Yoland Therrien.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Henri Paul Emile Kelley

Par le certificat numéro 93-42 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Henri Paul Emile Carrier, né le 29 juillet 1927, en celui de Joseph Henri Paul Emile Kelley.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Luc Eric Desbiens

Par le certificat numéro 93-28 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Luc-Eric Varvaressos, né le 9 décembre 1973, en celui de Joseph Luc Eric Desbiens.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Marcel Gabriel Hébert

Par le certificat numéro 92-705 du 7 décembre 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Yvon Jean Pierre Marcel Hébert, né le 13 août 1957, en celui de Joseph Marcel Gabriel Hébert.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Marcel Louis Liguori Audet

Par le certificat numéro 93-23 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marcel Liguori Audet, né le 18 mai 1967, en celui de Joseph Marcel Louis Liguori Audet.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Mario Tremblay

Par le certificat numéro 93-26 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Mario Savard, né le 24 mars 1959, en celui de Joseph Mario Tremblay.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Paul Myles Gérard Parry

Par le certificat numéro 93-55 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Emile Gérard Parry, né le 19 mai 1955, en celui de Joseph Paul Myles Gérard Parry.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Wilfrid Lionel Marcel Séguin

Par le certificat numéro 93-10 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Wilfrid Lionel Séguin, né le 21 février 1928, en celui de Joseph Wilfrid Lionel Marcel Séguin.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Yvan Martin Labonté

Par le certificat numéro 93-03 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Yval Martin Labonté, né le 3 janvier 1955, en celui de Joseph Yvan Martin Labonté.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Keith Pabari

Par le certificat numéro 93-19 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ketan Pabari, né le 21 mars 1967, en celui de Keith Pabari.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Kopi Vinopa Kanags

Par le certificat numéro 93-22 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Kopi Vinopa Kanagasabapathy, né le 30 avril 1971, en celui de Kopi Vinopa Kanags.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Lucas Pedro Luc Pierre Gomez

Par le certificat numéro 93-45 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Lucas Pedro Luc Pierre Carrier, né le 30 mars 1969, en celui de Lucas Pedro Luc Pierre Gomez.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Madeleine Nathalie Tremblay

Par le certificat numéro 92-706 du 30 décembre 1992, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Madeleine Nathalie Dubois, née le 4 juin 1972, en celui de Madeleine Nathalie Tremblay.

Sainte-Foy, le 5 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Annie Line St-Louis

Par le certificat numéro 93-52 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Annie Line Letourneau-Gariépy, née le 12 septembre 1972, en celui de Marie Annie Line St-Louis.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Bernadette Nina Roy

Par le certificat numéro 93-04 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Bernadette Lina Roy, née le 2 décembre 1938, en celui de Marie Bernadette Nina Roy.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Carole Nathalie Cyr

Par le certificat numéro 93-34 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Carole-Nathalie Sheink, née le 16 mars 1968, en celui de Marie Carole Nathalie Cyr.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Céline Carmen Lefebvre

Par le certificat numéro 93-30 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Céline Carmaine Rizzoli, née le 27 février 1960, en celui de Marie Céline Carmen Lefebvre.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Gaétane Jocelyne Couture

Par le certificat numéro 93-33 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gaétane Josseline Couture, née le 19 juillet 1944, en celui de Marie Gaétane Jocelyne Couture.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Irène Céline Fortier

Par le certificat numéro 93-08 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Irène Céline Guertin, née le 24 mai 1964, en celui de Marie Irène Céline Fortier.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jennifer Natalie Tremblay

Par le certificat numéro 93-15 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Noëlla Nathalie Tremblay, née le 3 juin 1966, en celui de Marie Jennifer Natalie Tremblay.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Josée Anne Nathalie Samson

Par le certificat numéro 93-01 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Josée-Nathalie Darveau, née le 15 novembre 1970, en celui de Marie Josée Anne Nathalie Samson.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Louise Céline Lefebvre

Par le certificat numéro 93-21 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Céline Rizzoli, née le 1^{er} novembre 1947, en celui de Marie Louise Céline Lefebvre.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Luce Aspirot

Par le certificat numéro 93-49 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lucette Aspirot, née le 20 août 1940, en celui de Marie Luce Aspirot.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Nathalie Charline Dufour

Par le certificat numéro 93-41 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nathalie Charline Groleau, née le 5 mars 1973, en celui de Marie Nathalie Charline Dufour.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Normande Laurence Caroline Bessette

Par le certificat numéro 93-29 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Normande Laurence Caroline Bessette-Martel, née le 28 septembre 1968, en celui de Marie Normande Laurence Caroline Bessette.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Rose Anne Paradis

Par le certificat numéro 93-14 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rose Annette Paradis, née le 4 avril 1942, en celui de Marie Rose Anne Paradis.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Yvonne Liette Madeleine Elisabeth Gosselin

Par le certificat numéro 93-07 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvonne Liette Madeleine Gosselin, née le 22 octobre 1935, en celui de Marie Yvonne Liette Madeleine Elisabeth Gosselin.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marielle Denise Gilberte Boucher

Par le certificat numéro 93-37 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marielle Denise Gilberte Poliquin, née le 16 octobre 1949, en celui de Marielle Denise Gilberte Boucher.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mariette Dolores Eve Natalie Carolynne Chiasson-Hooper

Par le certificat numéro 93-18 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mariette Dolores Eve Natalie Carolynne Chiasson Stevenson, née le 21 avril 1963, en celui de Mariette Dolores Eve Natalie Carolynne Chiasson-Hooper.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie-Pier Ghislaine Touchette

Par le certificat numéro 93-09 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Ghislaine-Pierrette Touchette, née le 13 janvier 1948, en celui de Marie-Pier Ghislaine Touchette.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Maxime Mathieu Ronald Morrisette

Par le certificat numéro 93-31 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maxime Mathieu Ronald Landry, né le 4 août 1974, en celui de Maxime Mathieu Ronald Morrisette.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Maya Shoshana Even

Par le certificat numéro 93-54 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maya Shoshana Goldstein, née le 26 juin 1956, en celui de Maya Shoshana Even.

Sainte-Foy, le 22 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Nancy Martin

Par le certificat numéro 93-02 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nancy St-Amand, née le 21 septembre 1971, en celui de Nancy Martin.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Natalie Dolores Chiasson-Hooper

Par le certificat numéro 93-17 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Natalie Dolores Chiasson Stevenson, née le 25 octobre 1964, en celui de Natalie Dolores Chiasson-Hooper.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Philippe Dominique Westreich

Par le certificat numéro 93-44 du 13 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philippe Dominique Iwanczak, né le 8 août 1974, en celui de Philippe Dominique Westreich.

Sainte-Foy, le 20 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Rebekka Thi Xuan Dao

Par le certificat numéro 93-24 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Xuan Thuy Dao, née le 16 mars 1970, en celui de Rebekka Thi Xuan Dao.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Richard Masse

Par le certificat numéro 93-32 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Richard Trinquet, né le 24 juillet 1961, en celui de Richard Masse.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Thérèse Florida Kim Pietrograzio

Par le certificat numéro 93-11 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thérèse Florida Pietrograzio, née le 25 juillet 1937, en celui de Thérèse Florida Kim Pietrograzio.

Sainte-Foy, le 14 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

William Nykanen

Par le certificat numéro 93-20 du 12 janvier 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Urha William Koski, né le 30 août 1927, en celui de William Nykanen.

Sainte-Foy, le 18 janvier 1993

4600 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**André Pichette**

Prenez avis que André Pichette, domicilié au 3555, Côte-des-Neiges, appartement 307, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Hethrington.

Montréal, le 21 janvier 1993

84704-7-2 *Le requérant,*
ANDRÉ PICHETTE

André Roy dit Simoneau

Prenez avis que André Roy dit Simoneau, domicilié au 1846, boulevard René-Gauthier, appartement 1, Varennes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Simoneau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Varennes, le 30 janvier 1993

84792-7-2

Le requérant,
ANDRÉ ROY DIT SIMONEAU

Costas Xipolitakis

Prenez avis que Costas Xipolitakis, domicilié au 4860, De Mobile, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Costas Politakis.

Montréal, le 25 janvier 1993

84663-7-2

Les procureurs du requérant,
TOULET BUSHEY TURGEON BLACKBURN

Esprit-Saint Eugénie Robitaille

Prenez avis que Esprit-Saint Eugénie Robitaille, domiciliée au 122, rue de Galles, Mascouche, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eugénie Annie Robitaille.

Repentigny, le 29 janvier 1993

84815-7-2

Les procureurs de la requérante,
LANGLOIS, CHARBONNEAU

Francine Ouellet

Prenez avis que Francine Ouellet, domiciliée au 5664, 13^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fani Ouellet.

Montréal, le 14 janvier 1993

84525-6-2

La requérante,
FRANCINE OUELLET

Ghislain Gagné

Prenez avis que Ghislain Gagné, domicilié au 4015, Jean-Talon Est, appartement 201, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylain Gagné.

Granby, le 28 janvier 1993

84804-7-2

Les procureurs du requérant,
CHOINIERE & HILL

Gil Martin

Prenez avis que Gil Martin, domicilié au 86, Pembroke, Chapeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Martin.

Chapeau, le 29 janvier 1993

84820-7-2

Le requérant,
GIL MARTIN

Hermas Lance

Prenez avis que Hermas Lance, domicilié à Otter Lake, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armas Lance.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Campbell's Bay, le 28 janvier 1993

84811-7-2

Le procureur du requérant,
PIERRE BRULOTTE, avocat

Josée Lalonde

Prenez avis que Josée Lalonde, domiciliée au 8, rue des Épinettes, Katevale, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Fontaine.

Magog, le 28 janvier 1993

84818-7-2

Les procureurs de la requérante,
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Joseph André Alphonse Auclair

Prenez avis que Joseph André Alphonse Auclair, domicilié au 44, montée Saint-Sulpice, Saint-Sulpice, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alphonse Alain Auclair.

Le Gardeur, le 22 janvier 1993

84703-7-2

Le procureur du requérant,
ALAIN SEGUIN, avocat

Joseph Arthur (alias Claude) Caron

Prenez avis que Joseph Arthur (alias Claude) Caron, domicilié au 3, Coulombe, Rivière-du-Loup, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Arthur Claude Caron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Rivière-du-Loup, le 1^{er} février 1993

84828-7-2 *Le requérant,*
JOSEPH ARTHUR (ALIAS CLAUDE) CARON

Joseph Berthie Castonguay

Prenez avis que Joseph Berthie Castonguay, domicilié au 4708, rue Marquette, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Berti (Bert) Castonguay.

Montréal, le 21 janvier 1993

84635-06-2 *Les procureurs du requérant,*
POIRIER MURRAY BOUGIE & BAILLARGEON

Joseph Fernand Roger Nadeau

Prenez avis que Joseph Fernand Roger Nadeau, domicilié au 2424, Jean-Durant, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mickael John William.

Montréal, le 20 janvier 1993

84593-6-2 *Les procureurs du requérant,*
BASTIEN, PRESCOTT & SEPINWALL

Joseph François Gravel McLean

Prenez avis que Joseph François Gravel McLean, domicilié au 6323, Garneau, Saint-Émile, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frank McLean.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Émile, le 21 janvier 1993

84702-7-2 *Le requérant,*
JOSEPH FRANÇOIS GRAVEL MCLEAN

Joseph Gérard Paul-André Giroux

Prenez avis que Joseph Gérard Paul-André Giroux, domicilié au 111, Saint-Georges, Donnacona, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André-François Giroux.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Donnacona, le 20 janvier 1993

84590-6-2 *Le requérant,*
JOSEPH GÉRARD PAUL-ANDRÉ GIROUX

Joseph Jean-Jacques Bonsant

Prenez avis que Joseph Jean-Jacques Bonsant, domicilié au 5682-A, avenue du Parc, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Jacques Bonsant.

Montréal, le 20 janvier 1993

84526-06-2 *Le requérant,*
JOSEPH JEAN-JACQUES BONSAANT

Joseph, Louis, Léonil Tanguay

Prenez avis que Joseph, Louis, Léonil Tanguay, domicilié au 28, rue Châteaubriand, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Onil Tanguay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Lévis, le 1^{er} février 1993

84805-7-2 *Le requérant,*
ONIL TANGUAY

Joseph Maurice Denis Gagnon

Prenez avis que Joseph Maurice Denis Gagnon, domicilié au 707, 5^e Rue, Chibougamau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Maurice Danny Gagnon.

Chibougamau, le 29 janvier 1993

84793-7-2 *Le requérant,*
JOSEPH MAURICE DENIS GAGNON

Léopold Gosselin

Prenez avis que Léopold Gosselin, domicilié au 165, chemin Lieutenant, Stoke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léo-Paul Gosselin.

Lévis, le 19 janvier 1993

84524-06-2 *Le procureur du requérant,*
COLETTE DUPOND, avocate

Lise Laroche

Prenez avis que Lise Laroche, domiciliée au 25, rue Delage, Saint-Cyrille-de-Wendover, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lison Laroche.

Saint-Cyrille-de-Wendover, le 29 janvier 1993

84803-7-2

La requérante,
LISE LAROCHE

Lisette Landry

Prenez avis que Lisette Landry, domiciliée au 1991, Dubreuil, appartement 205, canton d'Ascot, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lizette Landry.

Lévis, le 19 janvier 1993

84520-06-2

Le procureur de la requérante,
COLETTE DUFORD, avocate

Manon Thibodeau

Prenez avis que Manon Thibodeau, domiciliée au 67, Lemoyne, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Katherine Strass.

Repentigny, le 19 janvier 1993

84595-6-2

La requérante,
MANON THIBODEAU

Marie Élise Denise Lévesque

Prenez avis que Marie Élise Denise Lévesque, domiciliée au 10, rue Desrosiers, Saint-Antonin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lise Denise Lévesque.

Rivière-du-Loup, le 16 juin 1992

4601-7-2

Le procureur de la requérante,
YVON LEMIEUX, notaire

Marie Eugénie Hermance Émilienne Boily

Prenez avis que Marie Eugénie Hermance Émilienne Boily, domiciliée au 1314, des Cèdres, Dolbeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Eugénie Hermance Émilie Boily.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 28 janvier 1993

84753-7-2

Les procureurs de la requérante,
POISSON & DÉSY, avocats

Marie Hélène Giguère

Prenez avis que Marie Hélène Giguère, domiciliée au 608, 112^e Rue, Shawinigan-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Hélène Michèle Giguère.

Shawinigan, le 21 janvier 1993

84751-7-2

Les procureurs de la requérante,
MASSICOTTE DESSUREAULT
HENRI & BROUILLETTE

Marie Julie Manon Bernard

Prenez avis que Marie Julie Manon Bernard, domiciliée au 2416, boulevard Royal, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Julie Manon Lafrenière.

Shawinigan, le 25 janvier 1993

84750-7-2

Les procureurs de la requérante,
MASSICOTTE DESSUREAULT
HENRI & BROUILLETTE

Marie Noëlla Solanges Fournier

Prenez avis que Marie Noëlla Solanges Fournier, domiciliée au 818, de Villers, appartement 102, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Noëlle Solange Fournier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Foy, le 29 janvier 1993

84810-7-2

La requérante,
MARIE NOËLLA SOLANGES FOURNIER

Marie Suzanne Louise Parent

Prenez avis que Marie Suzanne Louise Parent, domiciliée au 231, rue Notre-Dame, Saint-Germain-de-Grantham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Suzanne Marie-Lou Parent.

Drummondville, le 20 janvier 1993

84683-7-2

Les procureurs de la requérante,
LEDUC, MARTIN, BERGERON,
TESSIER ET FALAISE

Marielle Plante

Prenez avis que Marielle Plante, domiciliée au 20, Impasse du Cap, appartement 301, Loretteville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mignonne Plante.

Lévis, le 22 janvier 1993

84594

Le procureur de la requérante,
COLETTE DUFORD, *avocate*

Marilena Sacchetti

Prenez avis que Marilena Sacchetti, domiciliée au 189, Rameau, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lecomte.

Châteauguay, le 28 janvier 1993

84806-7-2

La requérante,
MARILENA SACCHETTI

Marthe Robitaille

Prenez avis que Marthe Robitaille, domiciliée au 750, Gingras, appartement 201, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Véronique Robitaille.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1993

84705-7-2

La requérante,
MARTHE ROBITAILLE

Mélanie Anne Vallières

Prenez avis que Mélanie Anne Vallières, domiciliée au 3054, des Châtelets, appartement 5, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mélanie Anne Thibault.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite à cette demande.

Québec, le 29 janvier 1993

84809-7-2

Les procureurs de la requérante,
BERGERON, LEMAY & BROCHU

Micheline Line Gabrielle Dion

Prenez avis que Micheline Line Gabrielle Dion, domiciliée au 555, Georges V, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Cassandra Lynn Dion.

Lachine, le 19 janvier 1993

84814-7-2

Le procureur de la requérante,
SOPHIE BÉLANGER, *avocate*

Najat Bekkhoucha

Prenez avis que Najat Bekkhoucha, domiciliée au 8210, Sherbrooke Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophia Najat Bekkhoucha.

Montréal, le 21 janvier 1993

84684-7-2

La requérante,
NAJAT BEKKHOUCHA

Natacha Dufour

Prenez avis que Natacha Dufour, domiciliée au 165, Beaupré, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Natacha Leclerc.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 29 octobre 1992

84813-7-2

Les procureurs de la requérante,
PÉRIGNY, BEAULIEU, VÉZINA,
GAUTHIER & VACHON

Patrick W. Bisson

Prenez avis que Patrick W. Bisson, domicilié au 6, chemin du Quai, Masson-Angers, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrick W. Johannsen.

Masson-Angers, le 25 janvier 1993

84653-6-2

Le procureur du requérant,
MANON J. BRAZEAU, *notaire*

Phimphone Sompholpakdy

Prenez avis que Phimphone Sompholpakdy, domiciliée au 1229, Principale, Eastman, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chloé Fakdy.

Magog, le 26 janvier 1993

84816-7-2

Les procureurs de la requérante,
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Stéphane Lalonde

Prenez avis que Stéphane Lalonde, domicilié au 8, rue des Épinettes, Katevale, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Fontaine.

Magog, le 28 janvier 1993

84817-7-2

Les procureurs du requérant,
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Sylvie Lalonde

Prenez avis que Sylvie Lalonde, domiciliée au 387, rue Saint-David, Magog, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Fontaine.

Magog, le 28 janvier 1993

84819-7-2

Les procureurs de la requérante,
GAUTHIER, BERGERON & FARIBAUT

Yancie Charest

Prenez avis que Yancie Charest, domiciliée à C.P. 54, Saint-Pierre, Île d'Orléans, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sharon Roussel.

Saint-Pierre, le 25 janvier 1993

84589-6-2

La requérante,
YANCIE CHAREST

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2966-9637 2966-9637 QUÉBEC INC.	1993 01 11	Saint-Maurice
2968-6243 2968-6243 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Saint-François
2968-6250 2968-6250 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-6268 2968-6268 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-6292 2968-6292 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Joliette
2968-6672 2968-6672 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-6730 2968-6730 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7126 2968-7126 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7142 2968-7142 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-7159 2968-7159 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Laval
2968-7332 2968-7332 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7340 2968-7340 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7357 2968-7357 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7373 2968-7373 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Laval
2968-7381 2968-7381 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7431 2968-7431 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7456 2968-7456 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-7464 2968-7464 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Hull
2968-7472 2968-7472 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Laval
2968-7621 2968-7621 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7647 2968-7647 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Terrebonne
2968-7654 2968-7654 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7670 2968-7670 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Québec
2968-7688 2968-7688 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7712 2968-7712 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7720 2968-7720 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Joliette
2968-7753 2968-7753 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7761 2968-7761 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Joliette
2968-7779 2968-7779 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7803 2968-7803 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Laval
2968-7837 2968-7837 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7852 2968-7852 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Joliette
2968-7878 2968-7878 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-7886 2968-7886 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-7902 2968-7902 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Laval
2968-7944 2968-7944 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Chicoutimi
2968-7969 2968-7969 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-8066 2968-8066 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-8082 2968-8082 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Joliette
2968-8108 2968-8108 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Joliette
2968-8140 2968-8140 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Laval
2968-8181 2968-8181 QUÉBEC INC.	1993 01 25	Montréal
2968-8199 2968-8199 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Montréal
2968-8231 2968-8231 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Longueuil
2968-8272 2968-8272 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Joliette
2968-8280 2968-8280 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Drummond
2968-8306 2968-8306 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-8330 2968-8330 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2968-8348 2968-8348 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Abitibi
2968-8355 2968-8355 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8363 2968-8363 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Chicoutimi
2968-8371 2968-8371 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Joliette
2968-8413 2968-8413 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Bedford
2968-8439 2968-8439 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Laval
2968-8447 2968-8447 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Montréal
2968-8520 2968-8520 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Kamouraska
2968-8546 2968-8546 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-8553 2968-8553 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8561 2968-8561 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8587 2968-8587 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8595 2968-8595 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8603 2968-8603 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8611 2968-8611 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Iberville
2968-8629 2968-8629 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8637 2968-8637 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Longueuil
2968-8652 2968-8652 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8660 2968-8660 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Terrebonne
2968-8678 2968-8678 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Trois-Rivières
2968-8686 2968-8686 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Trois-Rivières
2968-8702 2968-8702 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8710 2968-8710 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8736 2968-8736 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Saint-Maurice
2968-8769 2968-8769 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8777 2968-8777 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Saint-Maurice
2968-8785 2968-8785 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-8793 2968-8793 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-8801 2968-8801 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-8819 2968-8819 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Terrebonne
2968-8843 2968-8843 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Beauharnois
2968-8850 2968-8850 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Abitibi
2968-8868 2968-8868 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Chicoutimi
2968-8876 2968-8876 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Joliette
2968-8892 2968-8892 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2968-8900 2968-8900 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8918 2968-8918 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Terrebonne
2968-8934 2968-8934 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Chicoutimi
2968-8959 2968-8959 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Saint-Maurice
2968-8967 2968-8967 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-8975 2968-8975 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-8983 2968-8983 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-8991 2968-8991 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9007 2968-9007 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Longueuil
2968-9031 2968-9031 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2968-9106 2968-9106 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-9122 2968-9122 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-9130 2968-9130 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-9155 2968-9155 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9163 2968-9163 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Laval
2968-9239 2968-9239 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-9247 2968-9247 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-9254 2968-9254 QUÉBEC INC.	1993 02 15	Terrebonne
2968-9270 2968-9270 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-9288 2968-9288 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Longueuil
2968-9296 2968-9296 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Bedford
2968-9304 2968-9304 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-9312 2968-9312 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Laval
2968-9346 2968-9346 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Joliette
2968-9353 2968-9353 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Trois-Rivières
2968-9361 2968-9361 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Joliette
2968-9387 2968-9387 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal
2968-9437 2968-9437 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9486 2968-9486 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Beauharnois
2968-9528 2968-9528 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9536 2968-9536 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9593 2968-9593 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Bedford
2968-9635 2968-9635 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Québec
2968-9643 2968-9643 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9650 2968-9650 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9668 2968-9668 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-9700 2968-9700 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Terrebonne
2968-9924 2968-9924 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Terrebonne
2968-9940 2968-9940 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Saint-François
2968-9999 2968-9999 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Beauharnois
2969-0005 2969-0005 QUÉBEC INC.	1993 02 01	Longueuil
2969-0021 2969-0021 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Saint-Hyacinthe
2969-0039 2969-0039 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2969-0047 2969-0047 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2969-0054 2969-0054 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2969-0062 2969-0062 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Laval
2969-0070 2969-0070 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Montréal
2971-4755 2971-4755 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Hull
2971-4797 2971-4797 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Hull
2971-4813 2971-4813 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Saint-François
2971-4847 2971-4847 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-4870 2971-4870 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Québec
2971-4888 2971-4888 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2971-4896 2971-4896 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2971-4904 2971-4904 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Québec
2971-4979 2971-4979 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Saint-François
2971-4995 2971-4995 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Frontenac
2971-5000 2971-5000 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Saint-François
2971-5026 2971-5026 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Rimouski
2971-5133 2971-5133 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Québec
2971-5158 2971-5158 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Saint-François
2971-5166 2971-5166 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Saint-François
2971-5216 2971-5216 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Québec
2971-5224 2971-5224 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-5240 2971-5240 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-5331 2971-5331 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Arthabaska
2971-5356 2971-5356 QUÉBEC INC.	1993 01 14	Saint-Hyacinthe
2971-5372 2971-5372 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Chicoutimi
2971-5398 2971-5398 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Saint-François
2971-5414 2971-5414 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Chicoutimi
2971-5430 2971-5430 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Alma
2971-5448 2971-5448 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Rimouski
2971-5455 2971-5455 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2971-5463 2971-5463 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2971-5489 2971-5489 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Beauce
2971-5513 2971-5513 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Québec
2971-5539 2971-5539 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Terrebonne
2971-5547 2971-5547 QUÉBEC INC.	1993 01 15	Frontenac
2971-5554 2971-5554 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Frontenac
2971-5562 2971-5562 QUÉBEC INC.	1993 01 19	Saint-François
2971-5570 2971-5570 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-5588 2971-5588 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-5596 2971-5596 QUÉBEC INC.	1993 01 18	Alma
2971-5638 2971-5638 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Longueuil
2971-5695 2971-5695 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Trois-Rivières
2971-5802 2971-5802 QUÉBEC INC.	1993 01 22	Alma
2971-5810 2971-5810 QUÉBEC INC.	1993 01 22	Québec
2971-6024 2971-6024 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Richelieu
2971-6081 2971-6081 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Québec
2971-6099 2971-6099 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Trois-Rivières
2971-6115 2971-6115 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Québec
2971-6123 2971-6123 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Longueuil
2971-6131 2971-6131 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Laval
2971-6222 2971-6222 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2971-6263 2971-6263 QUÉBEC INC.	1993 01 21	Laval
2971-6545 2971-6545 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Chicoutimi
2971-6552 2971-6552 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Mingan
2971-6560 2971-6560 QUÉBEC INC.	1993 01 20	Saint-François
2971-6644 2971-6644 QUÉBEC INC.	1993 01 22	Québec
2968-7522 AGENCE F.M.D. INC.	1993 01 13	Montréal
2971-5737 AIR CAPITALE INC.	1993 01 21	Québec
2968-8926 ALARME INFORMATTECH INC.	1993 01 19	Iberville
2971-5208 LES ALIMENTS N.C. INC.	1993 01 20	Chicoutimi
2968-8314 ANNGRAPHICK INC.	1993 01 18	Richelieu
2971-6578 APPAREILS MÉNAGERS DOMESTIQUES LES SAULES INC.	1993 01 22	Québec
2971-5497 ARMOIRES DE CUISINE J.G. GAUDREAU INC.	1993 01 15	Montmagny
2968-7811 ARMOIRES ET PORTES MIRANDA INC.	1993 01 15	Montréal
2971-4086 ARTICLES PUBLICITAIRES B.T.I. INC.	1993 01 12	Québec
2968-8298 ASSURANCES JEAN-JACQUES LESSARD INC.	1993 01 15	Québec
2971-5265 LES ASSURANCES NORAC INC.	1993 01 19	Montréal
2971-6511 ATELIER D'USINAGE DE LA CAPITALE INC.	1993 01 21	Québec
2968-8116 AUTOMATECH G.L. INC.	1993 01 14	Iberville
2966-8571 AUTOMATECH SERVICE INC.	1993 01 07	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-7845 AVIATION JEANS TASCHEREAU INC.	1993 01 18	Montréal
2968-9338 LE BOEUF ET LA MER INC.	1993 01 20	Longueuil
2968-7910 BOUTIQUE WESTERN O'TEXAN INC.	1993 01 18	Beauharnois
2968-8157 BOUTIQUE "TROPICAZOO CHAMBLY" INC.	1993 01 13	Longueuil
2971-4953 BUREAU D'AIDE AUX SYNDICATS INDÉPENDANTS CANADIENS (B.A.S.I.C.) INC.	1993 01 19	Québec
2968-9908 B.B.Q. AUTO-NET INC.	1993 02 01	Terrebonne
2968-9577 B.C.L. RECYCLAGE INC.	1993 01 20	Longueuil
2968-7365 CABLEFLO INC.	1993 01 14	Laval
2968-7084 CAN-AM DMV INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7118 CAN-AM KF INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7662 CASOLI HALEC INSPECTION INC.	1993 01 14	Montréal
2966-8514 CENTRE DE SÉJOUR DES APPALACHES INC.	1992 12 29	Arthabaska
2968-7738 CENTRE VISUEL PLUS DE MONT ST-HILAIRE INC.	1993 01 15	Saint-Hyacinthe
2971-4946 LES CHEDDARS DE CHEZ NOUS INC.	1993 01 18	Beauce
2968-6706 CITÉ JAZZ INTERNATIONAL INC. JAZZ CITY INTERNATIONAL INC.	1993 01 14	Montréal
2971-5505 CLUB FLORAL INTERNATIONAL INC.	1993 01 18	Québec
2968-7423 COLORIBOIS INC.	1993 01 15	Richelieu
2968-7399 COMMERCE CONICA INC. CONICA TRADING INC.	1993 01 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-7993 LES COMMUNICATIONS SPORT LO-MA INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9395 LA COMPAGNIE DU THÉ CINQ ANNEAUX INC. FIVE RINGS TEA COMPANY INC.	1993 01 20	Montréal
2966-9199 CONCEPT A.I.P. INC.	1993 01 06	Frontenac
2968-7175 CONSTRUCTION CARLING DU CANADA INC. CARLING CONSTRUCTION OF CANADA INC.	1993 01 15	Laval
2968-9957 CONSTRUCTION MÉCATEC INC.	1993 01 20	Bedford
2968-8835 CONSTRUCTION MILINORD INC.	1993 01 21	Laval
2971-6057 CONSTRUCTIONS ALLEYN RACINE INC.	1993 01 20	Québec
2971-5083 LES CONSTRUCTIONS ALPARO (1993) INC.	1993 01 20	Québec
2968-8496 LES CONSTRUCTIONS CHÂTEAUFORT INC.	1993 01 15	Terrebonne
2968-8165 CONSTRUCTIONS JEAN MARSAN INC.	1993 01 14	Montréal
2968-9460 LES CONSTRUCTIONS VIMALIER INC.	1993 01 19	Montréal
2971-6586 LES CONSULTANTS DPX INC.	1993 01 22	Québec
2971-2171 CON-FI-AID Y.B. INC.	1993 01 05	Arthabaska
2971-1975 COUPAGE DE BORDURES J.L. INC.	1993 01 11	Rimouski
2971-5117 CRÉATIONS RÉGIS GROLEAU INC.	1993 01 20	Québec
2968-6276 CYR & FORGET ASSURANCES INC.	1993 01 15	Terrebonne
2968-9569 DÉCAPAGE DONLEV INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9403 DÉCOR PEINTRE A.B.C. INC.	1993 01 19	Richelieu
2968-8322 DENIS RÉGIMBALD ÉLECTRIQUE INC.	1993 01 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9015 DÉPANNEUR FIORE INC.	1993 01 19	Hull
2968-7183 DÉPANNEUR GAÉTAN BONNEAU INC.	1993 01 18	Montréal
2968-9627 LES DÉVELOPPEMENTS PHARAON INC.	1993 01 20	Terrebonne
2968-6722 DUFRESNE & GAGNON INC.	1993 01 14	Saint-François
2968-9205 D. CHRISTIN ÉLECTRIQUE INC.	1993 01 19	Joliette
2968-7639 LES ÉDITIONS SHANTI INC.	1993 01 14	Bedford
2968-9601 ENTREPRISE LUC MARCHAND INC.	1993 01 20	Laval
2968-9411 ENTREPRISE RICHARD DESSUREAULT INC.	1993 01 19	Montréal
2968-7951 ENTREPRISES CAMDEC INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8264 LES ENTREPRISES CHASER ELECTRO INC.	1993 01 15	Longueuil
2968-9189 ENTREPRISES CIERRA L.V.T. INC. CIERRA L.V.T. ENTERPRISES INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9148 LES ENTREPRISES KAO WAH INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8694 LES ENTREPRISES LÉOPOLD BRIAND ET FILS INC.	1993 01 18	Bonaventure
2968-7092 ESTIMCO INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7407 ETC, ÉDUCATION TRANS CANADA LTÉE	1993 01 14	Montréal
2968-9221 EXPERTS EN SINISTRES CLAUDE EMERY INC.	1993 01 19	Montréal
2968-7696 FADEL INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS LTÉE FADEL REAL ESTATE INVESTMENTS LTD.	1993 01 15	Montréal
2971-5646 FERME BERNARD GARIÉPY INC.	1993 01 20	Québec
2966-9207 FERME CARONETTE INC.	1993 01 05	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9619 FERME DE TOITS CONSTRUCTECH INC.	1993 01 20	Abitibi
2971-4912 FERME G. R. GOSSELIN INC.	1993 01 19	Montmagny
2971-2007 FERME RAYNISE INC.	1993 01 13	Saint-Hyacinthe
2971-2551 FERME SARRA INC.	1993 01 12	Drummond
2968-8124 FERME V.F.L. INC.	1993 01 14	Terrebonne
2971-4839 DES FLEURS POUR LE DIRE INC.	1993 03 01	Québec
2968-6714 LES FRUITS DE MER MASKOUTAIN INC.	1993 01 14	Saint-Hyacinthe
2968-8827 GARAGE LASNIER INC.	1993 01 20	Bedford
2971-1967 GESCONSECUR INC.	1993 02 01	Saint-François
2971-4920 GESTION 1241 INC.	1993 01 18	Québec
2968-7498 GESTION BBM-BREKIBULK INC. BBM-BREKIBULK MANAGEMENT INC.	1993 01 18	Montréal
2968-7787 GESTION CAN-AM INC. CAN-AM MANAGEMENT INC.	1993 01 15	Montréal
2968-8215 GESTION COLLÈGE FRANÇAIS INC.	1993 01 15	Montréal
2968-8751 GESTION C.J. LAPOINTE INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-8512 GESTION ET CONSEILLERS EN MARKETING INTERNATIONAL G.C.M. INC. INTERNATIONAL MARKETING MANAGEMENT AND CONSULTING SERVICES G.C.M. INC.	1993 01 15	Montréal
2971-4938 GESTION FRANCINE DENIS INC.	1993 01 19	Québec
2971-6073 GESTION REGARD NOUVEAU INC.	1993 01 20	Kamouraska
2971-5174 GGRN MALETTE ET FRÈRES INC.	1993 01 14	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2971-5711 GLOBAL GOLF INC.	1993 01 21	Québec
2968-7829 GROUPE CARSIL INC.	1993 01 15	Montréal
2968-9452 LE GROUPE COGETI INC.	1993 01 19	Montréal
2968-9197 HABITATION MAXIMUM INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8173 HARRY'S BAGELS INC.	1993 01 14	Montréal
2968-7480 H.R.S. VALVES INC.	1993 01 18	Terrebonne
2968-8538 IMAGERIE DECELLES INC.	1993 01 18	Montréal
2971-5091 IMCOTEK INC.	1993 01 19	Saint-Maurice
2968-6805 LES IMMEUBLES EUGÈNE PATIN INC.	1993 01 14	Montréal
2971-5059 IMMEUBLES RENYCO INC.	1993 01 19	Québec
2968-8058 LES IMPORTATIONS MARCEL (1993) INC.	1993 01 18	Montréal
2971-4862 INFO-REPRO-LOGI-AIDE INC.	1993 01 18	Québec
2968-7704 INSTITUT PROFESSIONNEL D'OPINION PUBLIQUE (I.P.O.P.) INC.	1993 01 15	Montréal
2971-6016 LES INVESTISSEMENTS ALNO INC.	1993 01 20	Joliette
2971-5828 I. M. DEMERS IMPRESSION INC.	1993 01 22	Montmagny
2971-2536 JARDINS RICARD INC.	1993 01 12	Trois-Rivières
2968-7134 J.C.PICHÉ PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC.	1993 03 01	Saint-Hyacinthe
2969-0013 LOCATION GEMCO INC.	1993 01 21	Abitibi
2968-8744 LOGIC CAPITAL LTÉE	1993 01 19	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-8942 LUC BERTHIAUME COURTIER EN IMMEUBLES INC.	1993 01 19	Beauharnois
2968-9478 L'AS DU PC INC.	1993 01 19	Longueuil
2971-2676 LA MAISON DES ARTS ORIENTAUX INC.	1993 01 18	Hull
2971-5075 MAÎTRE CARROSSIER LA CANARDIÈRE INC.	1993 01 19	Québec
2968-8207 MAÎTRE PML INC.	1993 01 13	Longueuil
2968-7928 MANUTENTION MAPEC INC. MAPEC HANDLING INC.	1993 01 18	Montréal
2968-7977 LE MARCHÉ DU FOYER INC.	1993 01 19	Terrebonne
2968-7191 MASK RESTAURANT INC.	1993 01 18	Beauharnois
2971-2510 MAXON INFORMATIQUE INC.	1993 01 11	Longueuil
2968-6680 MÉGACITÉ INC.	1993 01 14	Montréal
2971-4771 MICHEL CARDIN & FILS INC.	1993 01 18	Richelieu
2968-9916 MONISONIC CANADA INC.	1993 01 20	Montréal
2968-7894 LA MOULERIE DANS L'ÎLE INC.	1993 01 18	Montréal
2968-9171 NETTOYEUR VELOURS INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8132 NORDEC MACHINERIE INC.	1993 01 14	Longueuil
2968-7936 OPTIQUE EXPERT DU NORD INC.	1993 01 18	Terrebonne
2971-4987 PARFUMS MIREILLE INC.	1993 03 15	Québec
2966-9173 PATIO MULTI-RESSOURCES INC.	1993 01 07	Saint-Maurice
2971-5182 PÉPINIÈRE MILLE FLORES INC.	1993 01 19	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9262 PÉPINIÈRE ST-HYACINTHE INC.	1993 01 20	Saint-Hyacinthe
2968-9684 PIÈCES D'AUTOS ANDRÉ DORÉ INC.	1993 01 20	Laval
2968-8405 PIERRE RIQUIER INC.	1993 01 15	Joliette
2971-5612 PISCINES BEAUPORT INC.	1993 01 20	Québec
2968-9320 PLACEMENTS LOUIS BOUCHER INC.	1993 01 20	Montréal
2971-5679 LES PLACEMENTS M.J. BERGERON INC.	1993 01 21	Québec
2968-9023 LES PLACEMENTS PARKYLE INC. PARKYLE HOLDINGS INC.	1993 01 20	Montréal
2971-5042 LES PLANCHERS LÉO PERREAULT INC.	1993 01 19	Québec
2971-2494 PLURILOC INC.	1993 01 11	Alma
2968-9932 PORTES & FENÊTRES SERVICES PLUS INC.	1993 01 20	Longueuil
2968-7795 LES PRODUCTIONS LES GRANDS PROCÈS INC.	1993 01 15	Montréal
2968-8223 LES PRODUCTIONS MUSICALES KAIPIC INC.	1993 01 15	Longueuil
2966-8597 LES PRODUCTIONS X TREM INC.	1993 01 07	Frontenac
2968-7860 LES PRODUITS ET SERVICES INFORMATIQUES CLM INC.	1993 01 18	Montréal
2968-8454 PRO-TAX 2000 INC.	1993 01 15	Longueuil
2968-9676 QUINCAILLERIE L.W. BILODEAU INC.	1993 01 20	Kamouraska
2968-7100 LE RAFFINÉ INC.	1993 01 15	Montréal
2968-7449 RELAXE INSTRUMENTS DE MUSIQUE INC.	1993 01 18	Montréal
2968-9213 RESTAURANT LE SHED TANDOORI INC.	1993 01 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2971-5521 LES REVÊTEMENTS DE SOL NORD-SUD INC.	1993 01 18	Québec
2968-8488 RE/MAX ST-JÉRÔME PLUS INC.	1993 01 15	Terrebonne
2968-7415 RE/MAX ST-LAURENT INC.	1993 01 14	Montréal
2968-8090 RICHON CONSTRUCTION INC.	1993 01 19	Laval
2968-8728 ROBVEST INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8041 LES ROUTIERS PROFESSIONNELS CIMON INC.	1993 01 18	Terrebonne
2968-6284 SERVICES COMPTABLES IRIE INC. IRIE ACCOUNTING SERVICES INC.	1993 01 15	Montréal
2966-8589 LES SERVICES D'ASSURANCE NORMAND MILLETTE INC.	1993 01 08	Joliette
2968-7167 LES SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DMC QUÉBEC INC. ENERGY EFFICIENCY SERVICES DMC QUÉBEC INC.	1993 01 18	Montréal
2971-5471 SOCIÉTÉ D'EXPORTATION LENNEX INC.	1993 01 15	Québec
2968-7613 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS EAF INC.	1993 01 14	Montréal
2971-6255 LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DUNORD INC.	1993 01 21	Montréal
2968-7985 SOMITEC INC.	1993 01 19	Laval
2968-8645 SOUDURE ANDRÉ LANGLAIS INC.	1993 01 18	Gaspé
2968-9379 SPEQ PISCICULTURE GUAY INC.	1993 01 20	Montréal
2968-9692 SPEQ-INFORMATTEL INC.	1993 01 20	Laval
2968-9551 STATION SERVICE MONT-ROYAL INC. MOUNT-ROYAL SERVICE STATION INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8421 STRATFAB INC.	1993 01 15	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-9445 SYSTÈMES D'INTÉRIEURS MAURICE LIMOGES INC.	1993 01 19	Terrebonne
2968-7746 TECHNOLOGIES OPENVISION (CANADA) INC. OPENVISION TECHNOLOGIES (CANADA) INC.	1993 01 15	Montréal
2968-6235 TECHNOPARC MONTRÉAL-DÉSOURDY 1949 INC.	1993 01 13	Montréal
2968-8249 LES TERRASSES MUIR INC.	1993 01 15	Montréal
2971-5653 TONTE DE PELOUSES J.Y.M. BRISSON INC.	1993 01 21	Québec
2968-9718 TRANSPORT CLÉMENT DESBIENS INC.	1993 01 19	Montréal
2971-4961 TRANSPORT D.L.L.B. INC.	1993 01 19	Roberval
2968-8256 TRANSPORT H. DESROCHES INC.	1993 01 15	Beauharnois
2968-9742 TRANSPORT JEFFREY THIBAUT INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-9585 TRANSPORT PIERRE TÉOLIS INC.	1993 01 19	Montréal
2968-8884 TRANSPORT YCD INC.	1993 01 21	Joliette
2968-9734 TRANSPORT YVES CADIEUX INC.	1993 01 19	Longueuil
2968-8074 VATEC GESTION INFORMATIQUE LTÉE	1993 01 19	Montréal
2968-8389 VICTOMAT (1993) INC.	1993 01 19	Arthabaska
2971-6040 VITRALUM INC.	1993 01 15	Beauce
2968-6698 VITRERIE BLANCHETTE INC.	1993 01 14	Abitibi
2971-5281 VITRERIE DU BAS DU FLEUVE (1993) INC.	1993 01 13	Rimouski
2969-0088 VOYAGES TOURAZUR (1993) INC.	1993 01 21	Montréal
2971-5620 YANTRA INFORMATIQUE INC.	1993 01 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2968-8462 Y.A.N. INFO INC.	1993 01 15	Montréal
4584		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1630-0899 ACCOMMODATION ASBESTOS INC.	1978 09 27	1993 01 14	
1298-3938 LE COLLÈGE FRANÇAIS PRIMAIRE INC.	1962 01 24	1993 01 12	
1623-5699 ÉLECTRICITÉ HAMO INC.	1978 02 16	1993 01 20	
1370-4895 ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GERVAIS ROCH INC.	1974 11 25	1992 12 29	
1466-2225 ENTREPRISES MAURICE AVELINE INC.	1976 04 12	1993 01 18	
1348-6840 LES HUILES GIROUX & FILS INC.	1972 08 17	1992 12 29	
1464-5923 J.C. DORÉ INC.	1976 02 04	1993 01 08	GESTIONS LISE ET PAUL SIMARD INC.
1626-6991 NORMAND LANDRY INC.	1978 05 19	1992 12 29	
1108-7814 PLACE BONAVENTURE INC.	1964 02 21	1993 01 15	
1254-8525 LES PLACEMENTS DUBORD INC.	1964 08 03	1993 01 08	
1465-6060 ROGER ROUTHIER INC.	1976 03 18	1993 01 13	
1333-2895 R. RACICOT LTÉE	1972 12 07	1992 12 29	
1633-6489 SALAISON DE FLEURIMONT INC.	1979 02 12	1993 01 13	

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2966-9629 2966-9629 QUÉBEC INC.	2946-6497 QUÉBEC INC. 2945-9534 QUÉBEC INC.	1992 12 30	Joliette
2971-6032 LES AMÉNAGEMENTS BELLEFEUILLE LTÉE	2962-0598 QUÉBEC INC. 2962-8716 QUÉBEC INC. LES AMÉNAGEMENTS BELLEFEUILLE LTÉE	1993 01 01	Terrebonne
2971-2122 ASSURANCES MICHEL BRUNET INC.	ASSURANCE MICHEL BRUNET INC. GERRY PEARSON & ASSOCIÉS (1991) INC. ASSURANCES BRUNET, PEARSON INC.	1993 02 02	Trois-Rivières
2971-2031 CONSTRUCTION NORTHAL LTÉE	CONSTRUCTION NORTHAL LTÉE 2314-2672 QUÉBEC INC.	1993 01 01	Montréal
2971-2205 LES CONSULTANTS LEMIEUX, ROYER, DONALDSON, FIELDS & ASSOCIÉS INC.	LES CONSULTANTS LEMIEUX, ROYER, DONALDSON, FIELDS ET ASSOCIÉS INC. LES SERVICES FORESTIERS TEKNIKA INC.	1993 01 01	Saint-François
2971-1991 DORÉ AUTOMOBILES MAGOG (1988) INC.	DORÉ AUTOMOBILES MAGOG (1988) INC. LES AUTOMOBILES ANDRÉ BROUILLARD (1988) INC.	1993 01 01	Saint-François
2966-8654 D. GRATTON RÉGLEURS ET RELIEURS INC.	D. GRATTON RÉGLEURS ET RELIEURS INC. LES ENTREPRISES AMAJE INC.	1992 12 31	Montréal
2971-2197 LES ENTREPRISES MIRCA INC.	LES ENTREPRISES MIRCA INC. 2642-4150 QUÉBEC INC.	1993 01 01	Montréal
2971-5307 LES FORESTIERS GAGNÉ INC.	LES FORESTIERS GAGNÉ INC. LES FORESTIERS BOUCHARD ET DUFOR INC.	1992 12 29	Chicoutimi
2971-5190 GESTION ALAIN DUBÉ INC.	GESTION ALAIN DUBÉ INC. LES ENTREPRISES C.L.M.D. INC.	1993 01 01	Kamouraska
2971-2452 GESTION G. DESROCHERS INC.	GESTION G. DESROCHERS INC. 2945-0954 QUÉBEC INC.	1993 01 01	Joliette
2966-9025 GESTION G.T.B. INC.	GESTION G.T.B. INC. LES ENTREPRISES BELOCK INC.	1993 01 01	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2966-8662 GRONDIN TRANSPORT INC.	GRONDIN TRANSPORT INC. MOTEL DE L'AÉROPORT GRONDIN LTÉE	1993 01 01	Beauce
2971-6065 IMMEUBLES B.R.J. INC.	IMMEUBLES B.R.J. INC. 2967-5261 QUÉBEC INC.	1993 01 01	Bedford
2966-8670 LACOPAR INC.	LACOPAR INC. INVESTISSEMENTS PARÉ INC.	1992 12 31	Montréal
2971-2189 PLACEMENTS GÉROS INC.	PLACEMENTS GÉROS INC. J.A. BLAIS INC.	1993 01 01	Saint-Hyacinthe
2966-8647 RAYBERN INC.	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ARNARD INC. DEPAUL ENTERPRISES INC. SOCIÉTÉ DE GESTION DONALD INC. SOCIÉTÉ DE GESTION RAYBERN LTÉE	1992 12 31	Montréal
2971-2213 LES RÉSIDENCES CHAMPLAIN INC.	LES RÉSIDENCES CHAMPLAIN INC. 2849-0068 QUÉBEC INC.	1992 12 31	Montréal
2971-2080 RESSOURCES MESTON INC. MESTON RESOURCES INC.	RESSOURCES MESTON INC. LES MINES CAMCHIB INC.	1992 12 31	Montréal
2971-2106 SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.	SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC. SANEXEN ENVIRONMENTAL SERVICES INC. 2867-5270 QUÉBEC INC.	1993 01 01	Richelieu
2971-2015 SOLUTION PUBLICITÉ INC.	SOLUTION PUBLICITÉ INC. LES PLACEMENTS BRUNO SIMARD INC.	1993 01 01	Chicoutimi
4586			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2540-3296 2540-3296 QUÉBEC INC.	1987 10 27	1993 01 13	du district : Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2618-4028 2618-4028 QUÉBEC INC.	1988 05 10	1993 01 18	de la dénomination sociale: SERVICES ALIMENTAIRES MIRAVAL INC.
2633-6149 2633-6149 QUÉBEC INC.	1988 12 28	1993 01 18	du district: Frontenac
2637-5485 2637-5485 QUÉBEC INC.	1989 02 28	1993 01 11	du district: Longueuil
2744-6137 2744-6137 QUÉBEC INC.	1989 11 30	1993 01 15	1) du district: Québec 2) du capital-actions 3) des dispositions
2751-9412 2751-9412 QUÉBEC INC.	1990 05 07	1992 12 29	du capital-actions
2752-5138 2752-5138 QUÉBEC INC.	1990 03 23	1993 01 18	de la dénomination sociale: LE PÉCULE D'ARGENT INC.
2757-2585 2757-2585 QUÉBEC INC.	1990 06 04	1992 12 29	de la dénomination sociale: NETTOYAGE SANS FRONTIÈRE INC.
2868-4157 2868-4157 QUÉBEC INC.	1991 10 30	1992 12 29	du capital-actions
2868-8513 2868-8513 QUÉBEC INC.	1991 11 21	1993 01 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
2947-6595 2947-6595 QUÉBEC INC.	1992 01 28	1993 01 10	de la dénomination sociale: PLACEMENT LASICO INC.
2948-7626 2948-7626 QUÉBEC INC.	1992 02 25	1993 01 20	de la dénomination sociale: L'HÔTEL DU VIEUX QUÉBEC (1992) INC.
2949-5231 2949-5231 QUÉBEC INC.	1992 02 13	1992 12 30	de la dénomination sociale: ALUMINIUM ULTRA INC.
2950-3935 2950-3935 QUÉBEC INC.	1992 03 04	1993 01 18	de la dénomination sociale: LES VALEURS EN DIVERTISSEMENTS (QUÉBEC) LTÉE ENTERTAINMENT BOND CO. (QUÉBEC) LTD.
2954-8146 2954-8146 QUÉBEC INC.	1992 06 09	1993 01 11	de la dénomination sociale: BB ÉVALUATION INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2954-8161 2954-8161 QUÉBEC INC.	1992 06 09	1993 01 12	du district: Alma
2955-9218 2955-9218 QUÉBEC INC.	1992 05 14	1992 12 29	du district: Abitibi
2955-9432 2955-9432 QUÉBEC INC.	1992 05 15	1992 12 22	du capital-actions
2956-9464 2956-9464 QUÉBEC INC.	1992 06 11	1992 12 17	du district: Terrebonne
2960-6472 2960-6472 QUÉBEC INC.	1992 08 24	1993 01 19	de la dénomination sociale: LALONDE ÉLECTRIQUE INC. LALONDE ELECTRIC INC.
2960-6738 2960-6738 QUÉBEC INC.	1992 08 20	1992 12 15	du district: Mingan
2961-8279 2961-8279 QUÉBEC INC.	1992 09 24	1992 12 30	de la dénomination sociale: ALABEC-ST-LUC INC.
2963-1660 2963-1660 QUÉBEC INC.	1992 10 14	1993 01 07	de la dénomination sociale: ASTRAL-NATIONAL FINANCEMENT INC. ASTRAL-NATIONAL FINANCING INC.
2963-2593 2963-2593 QUÉBEC INC.	1992 10 15	1993 01 14	de la dénomination sociale: ALZAK IMPORT EXPORT INC.
2963-5547 2963-5547 QUÉBEC INC.	1992 10 23	1992 12 29	du district: Arthabaska
2964-1545 2964-1545 QUÉBEC INC.	1992 11 09	1992 12 23	du district: Abitibi
2964-6106 2964-6106 QUÉBEC INC.	1992 11 20	1992 12 18	de la dénomination sociale: LES FIBRES DE VERRE D.T. INC.
2965-3516 2965-3516 QUÉBEC INC.	1992 10 16	1993 01 12	1) de la dénomination sociale: BOSSE FOYERS & ACCESSOIRES LTÉE BOSSE FIREPLACES & ACCESSORIES LTD 2) du district: Saint-François
2965-5305 2965-5305 QUÉBEC INC.	1992 11 10	1992 12 10	de la dénomination sociale: FONDATIONS J.P. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2966-2970 2966-2970 QUÉBEC INC.	1992 11 16	1993 01 20	de la dénomination sociale: BUFFET GREC ATHÈNES INC.
2966-2988 2966-2988 QUÉBEC INC.	1992 11 16	1993 01 07	1) de la dénomination sociale: RESTAURANT LA PAUSE MUFFIN INC. 2) du district: Trois-Rivières 3) du capital-actions
2966-9504 2966-9504 QUÉBEC INC.	1993 01 01	1993 01 01	de la dénomination sociale: CANARDS DU LAC BROME LTÉE BROME LAKE DUCKS LTD.
2967-0924 2967-0924 QUÉBEC INC.	1991 12 17	1993 01 13	de la dénomination sociale: GESTION DENIS MORNEAU (1993) INC.
2967-1120 2967-1120 QUÉBEC INC.	1992 11 27	1993 01 13	de la dénomination sociale: FERME D. OUELLET & FRÈRE INC.
2967-2748 2967-2748 QUÉBEC INC.	1992 12 01	1992 12 17	du district: Beauharnois
2967-6251 2967-6251 QUÉBEC INC.	1992 12 08	1993 01 20	de la dénomination sociale: ALEPH IMMOBILIER INC.
2967-7523 2967-7523 QUÉBEC INC.	1992 12 14	1993 01 08	du capital-actions
2967-8414 2967-8414 QUÉBEC INC.	1992 12 15	1993 01 10	de la dénomination sociale: SIGNALISATION ACME (QUÉBEC) INC. ACME SIGNALISATION (QUÉBEC) INC.
2968-1020 2968-1020 QUÉBEC INC.	1992 12 22	1993 01 13	du capital-actions
2968-1038 2968-1038 QUÉBEC INC.	1992 12 23	1993 01 07	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION CLAUDE FOURNIER & FILS LTÉE
1371-4803 AIRTECHNI INC.	1975 02 25	1992 12 29	du capital-actions
1462-1429 ANDRÉ ROUX INC.	1975 09 24	1993 01 11	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2636-1535 ARMOIRES DE CUISINE GAGNON INC.	1989 01 20	1993 01 05	de la dénomination sociale: M.A. GAGNON CONSTRUCTION INC.
2627-3300 AUTO TECH-MEC INC.	1988 10 17	1993 01 08	du nombre des administrateurs: 1
2319-6280 AUTOBUS JACQUART INC.	1985 04 17	1993 01 21	du capital-actions
2644-2434 AUTOBUS MÉNARD INC.	1989 05 19	1993 01 21	du capital-actions
2163-9141 AV-TECH INC.	1984 01 01	1993 01 11	du district: Québec
2154-6460 BAR À L'ANCRE INC.	1983 04 27	1993 01 19	du capital-actions
2964-3558 BIOCHEM THÉRAPEUTIQUE INC.	1992 11 13	1992 12 30	ajoutant la version: BIOCHEM THERAPEUTIC INC.
2431-3694 BOURASSA AGRO-SERVICES INC.	1987 03 20	1993 01 08	du capital-actions
1629-2849 BOUTIQUE LES TROIS G. INC.	1978 08 24	1993 01 15	de la dénomination sociale: 1629-2849 QUÉBEC INC.
2530-0047 CAFÉ MOLISE INC.	1987 09 03	1993 01 18	de la dénomination sociale: 2530-0047 QUÉBEC INC.
2748-7370 CENTRE DE LOCATION ARNO QUÉBEC LTÉE	1990 02 13	1993 01 07	de la dénomination sociale: 2748-7370 QUÉBEC INC.
2435-6222 CHAGRI INC.	1986 04 11	1992 12 22	du district: Montréal
2328-0654 CHARLES CLOUTIER & ASSOCIÉS INC.	1985 09 30	1992 12 30	de la dénomination sociale: CONSULTANTS P.A.R.C. INC.
2869-2374 LE CLUB PISCINE PLUS C.P.P.Q. (VANIER) INC.	1991 12 03	1993 01 22	de la dénomination sociale: 2869-2374 QUÉBEC INC.
1159-5444 CONSTRUCTION CAYER LTÉE	1966 11 07	1993 01 22	du capital-actions
1244-1564 CONSTRUCTION M.D.C. LTÉE	1971 04 20	1993 01 15	du capital-actions
1848-0590 LES CONSTRUCTIONS G. MELATTI INC.	1981 06 26	1992 12 29	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2753-5145 CORPORATION DE COMMERCE SANGON LTÉE	1990 04 17	1993 01 12	de la dénomination sociale: CORPORATION SANGON LTÉE SANGON CORPORATION LTD
2435-5984 CORPORATION INTERNATIONALE DES SERVICES AÉRIENS PROAV	1986 04 10	1993 01 13	de la dénomination sociale: CORPORATION DE PLACEMENTS JOHN D.I. JOHN D.I. HOLDING CORPORATION
2760-4347 DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS (1990) INC.	1990 07 26	1993 01 07	de la dénomination sociale: DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS INC.
1637-7715 DENIS LAMBERT & FILS INC.	1979 07 19	1992 12 30	du district: Drummond
2440-9401 DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DONINI INC.	1986 10 01	1993 01 07	de la dénomination sociale: DÉPRODEV INC.
2532-4757 ÉLECTRONITEC INC.	1987 11 04	1993 01 07	de la dénomination sociale: ÉLECTRO 7 INC.
2315-9452 LES ENTREPRISES A. BEAUREGARD INC.		1992 12 23	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2414-0857 LES ENTREPRISES D'ÉBOUEURS DEMERS & FILS INC.	1986 03 25	1993 01 18	du district: Trois-Rivières
2167-7869 ENTREPRISES FORESTIÈRES S.Y.F.A. INC.	1984 03 13	1992 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2310-8764 LES ENTREPRISES G.R. DROUIN INC.	1984 09 28	1992 12 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
2752-9676 FERME CASTEL INC.	1990 04 02	1993 01 15	1) de la dénomination sociale: 2752-9676 QUÉBEC INC. 2) du district: Joliette
2735-8910 GARDERIE LES AMIS DU QUARTIER INC.	1989 09 11	1993 01 21	de la dénomination sociale: 2735-8910 QUÉBEC INC.
2538-1054 GARDERIE STE-THERÈSE DE LISIEUX LTÉE	1987 08 25	1993 01 21	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2952-2588 GÉNI-DEV INC.	1992 04 27	1993 01 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2955-2171 GESTION BERTRAND-TREMBLAY INC.	1992 04 30	1993 01 15	de la dénomination sociale: GESTION IMMOBILIÈRE EXTRA-PLUS INC.
2322-7952 GESTION DESIGN P.N. INC.	1985 06 30	1992 12 29	du capital-actions
2437-8622 GESTION L. LAPOINTE INC.	1986 06 11	1993 01 18	du capital-actions
1840-6033 GESTION MARIO ST-PIERRE INC.	1980 11 14	1992 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2329-1693 GESTION ROU-NARD LTÉE	1985 10 22	1992 12 22	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 13
2528-7863 GESTION TREMBLAY & LEBOEUF INC.	1987 08 03	1993 01 12	du district: Roberval
2745-3497 GESTION WAYS MILLS INC.	1989 12 20	1993 01 07	de la dénomination sociale: COMMUNICATIONS RUBINGER INC. RUBINGER COMMUNICATIONS INC.
2751-8992 GROUPE PRISMUM INC.	1990 05 02	1993 01 12	de la dénomination sociale: LOGICIEL MAXON INC.
2950-6359 LE GROUPE SENTINELLE (1992) INC.	1992 03 10	1993 02 01	de la dénomination sociale: SÉCURITÉ-INCENDIE J.L.L. INC.
1155-8996 HAUTS-MONTS INC.	1960 03 18	1992 12 28	du capital-actions
2436-9134 L'HÔTEL DU VIEUX QUÉBEC INC.	1986 09 01	1993 01 20	de la dénomination sociale: 2436-9134 QUÉBEC INC.
2853-2893 HYDRO PRO INC.	1991 02 15	1993 01 08	1) de la dénomination sociale: HYDRO PRO 2000 INC. 2) du district: Montréal
1853-7399 LES INDUSTRIES ET ÉQUIPEMENTS LALIBERTÉ LTÉE	1981 12 31	1992 12 29	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2853-4626 AU JARDIN DE MYRIAM INC.	1991 02 20	1993 01 14	1) de la dénomination sociale: GESTION R.S.R. INC. 2) du district: Laval 3) du capital-actions 4) des dispositions 5) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2171-6188 JOL-NET INC.	1984 06 15	1992 12 29	du capital-actions
2326-2363 J. CANTIN MANAGEMENT INC.	1985 08 29	1993 01 14	de la dénomination sociale: JAY HARVEY PRODUCTIONS INC.
2753-3892 KIM IRRIGATION INC.	1990 04 11	1993 01 15	de la dénomination sociale: 2753-3892 QUÉBEC INC.
1477-4772 LAGACÉ ET FRÈRES INC.	1977 05 10	1993 01 14	du capital-actions
2150-2760 LITHOPRO INC.	1983 01 14	1992 12 29	du district: Laval
1334-0591 LOCATION ATRIUM INC.	1973 03 30	1993 01 13	de la dénomination sociale: 1334-0591 QUÉBEC INC.
2327-7593 LOCATIONS DU-MONT INC.	1985 09 25	1992 12 29	du capital-actions
2420-1055 LOCATIONS MIRA-BEL-EAU INC.	1986 09 09	1993 01 18	de la dénomination sociale: MIRABEAU INC.
1645-3599 LUCIEN FORGUES INC.	1980 06 13	1993 01 12	du district: Longueuil
2421-7085 MARCHÉ BARIL ET FRÈRES INC.	1986 10 31	1993 01 14	du capital-actions
1192-6193 MARCHÉ BOUCHARD INC.	1969 12 02	1993 01 15	de la dénomination sociale: 1192-6193 QUÉBEC INC.
2645-7259 MAURICE & PIERRE BOUCHARD INC.	1989 05 04	1993 01 14	1) de la dénomination sociale: FERME ALICE & PIERRE BOUCHARD INC. 2) du district: Bedford
2440-6019 MOBIPLAN INC.	1986 09 22	1993 01 12	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1159-9990 PAPETERIE LA LIBERTÉ INC.	1968 11 25	1993 01 07	du capital-actions
2440-9567 PIA-NOTE INC.	1986 10 02	1993 01 13	de la dénomination sociale: DIFFUSION 2001 F.L.G. INC.
2731-5845 PIÈCES POUR AUTOMOBILES JEAN-TALON LTÉE	1989 07 01	1993 01 06	de la dénomination sociale: 2731-5845 QUÉBEC INC.
1351-5051 LES PIERRES BRUCY INC.	1973 12 27	1992 12 29	du capital-actions
2621-9964 LES PLACEMENTS FERNAND ASSELIN INC.	1988 09 14	1992 12 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2968-2689 PLANI-GESTION CMC INC.	1992 12 29	1993 01 21	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2739-5664 POLY-SOL INC.	1989 11 02	1993 01 01	de la dénomination sociale: TAPIS GUY OUELLET (1993) INC.
2732-0332 LES PRODUCTIONS ID/3D INC.	1989 08 14	1993 01 08	de la dénomination sociale: DYNAMO DIGITAL INC.
2958-7425 PROFESSION PLUS INC.	1992 07 22	1993 01 13	du nombre des administrateurs: 1
2323-1319 RAYNALD BEAULIEU INC.	1985 06 25	1993 01 12	du capital-actions
2534-3500 RÉSIDENTE DE LAVIGERIE INC.	1987 04 24	1993 01 08	de la dénomination sociale: 2534-3500 QUÉBEC INC.
1241-2409 RE/MAX AVANT-GARDE (1990) L.H. INC.	1964 04 24	1992 12 30	de la dénomination sociale: IMMEUBLES BROME-MISSISQUOI INC.
2427-8327 RICHELIEU BIOTECHNOLOGIES INC.	1986 12 29	1993 01 07	de la dénomination sociale: 2427-8327 QUÉBEC INC.
2944-8396 SALON DE LA PHOTO DU QUÉBEC INC.	1992 01 20	1992 12 30	de la dénomination sociale: CHRISTIAN BOLDUC AUTO INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2746-5236 SCIAGE ET FORAGE DU SAINT-LAURENT INC.	1990 02 14	1993 01 19	de la dénomination sociale : FONDATION ET SCIAGE DU ST-LAURENT INC.
2852-9105 SOLU-CONSTRUCTION INC.	1991 04 04	1993 01 08	du district : Roberval
1361-6982 SUPERMARCHÉ ARCAND INC.	1975 02 11	1993 01 12	de la dénomination sociale : GESTION GUY ARCAND INC.
2534-5125 SURGATECH INC.	1987 04 27	1992 12 29	du district : Montréal
2425-6059 SYSTÈMES AUTOMOBILES MODERNES (STE-THÉRÈSE) INC.	1986 12 29	1992 12 30	de la dénomination sociale : SYSTÈMES AUTOMOBILES MACKIE (STE-THÉRÈSE) INC. MACKIE AUTOMOTIVE SYSTEMS (STE-THÉRÈSE) INC.
1508-4536 TECNEK (MALBAIE) INC.	1977 11 14	1993 01 14	1) de la dénomination sociale : TECNEK LA MALBAIE INC. 2) du capital-actions
1348-0264 TÉLÉDIFFUSION SAINTE-ADÈLE INC.	1973 11 14	1993 01 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2964-5371 TRANSPORT DANIEL BRUNET INC.	1992 11 19	1992 12 29	de la dénomination sociale : TRANSPORT DANIEL BRUNETTE INC.
1471-5924 LES TRANSPORTS DELISLE LTÉE	1976 11 17	1992 12 29	du capital-actions
2546-0429 VIATEUR CINQ-MARS INC.	1988 03 04	1993 01 14	de la dénomination sociale : ÉLECTRICITÉ ST-UBALDE INC.
2528-8119 VITRERIE STE-JULIE LTÉE	1987 08 03	1993 01 05	de la dénomination sociale : 2528-8119 QUÉBEC INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante :

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2968-3844 ENTREPRISE TAYSUNG CANADA INC. TAYSUNG ENTERPRISE CANADA INC.	constitution	1993 01 04	1993 01 15

4588

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2971-2296 ACCÈS RESSOURCES EMPLOI VAUDREUIL- SOULANGES	1993 01 20	Vaudreuil
2963-1702 AFFAUS 1988 "ASSOCIATION DES FINISSANTS DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION DU SECTEUR UNIVERSITAIRE À SHERBROOKE	1993 01 22	4655, Henri-Bourassa ouest, bureau 604, Saint-Laurent
2967-5808 AMICALE DES TCHADIENS ET TCHADIENNES AU QUÉBEC/CANADA	1993 01 21	2050, Lambert Closse, app. 19, Montréal
2971-5752 LES ARTISANS DE L'ASHUAPMUSHUAN INC.	1993 01 22	1228, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien
2971-2650 L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE ST-COLOMBAN	1993 01 22	557, Saint-Nicolas, Saint-Colomban
2971-2239 ASSOCIATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE DE HAVRE-ST-PIERRE INC.	1993 01 20	938, rue de la Digue, Havre Saint-Pierre
2966-9181 CENTRE ÉLITE DE PATINAGE ARTISTIQUE BOUCHERVILLE INC.	1993 01 18	565, boulevard de Mortagne, Boucherville
2967-6020 CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF MULTI-ETHNIQUE DE LA RIVE SUD	1993 01 21	4912, Joseph Payette, Saint-Hubert

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2971-6537 CLUB OPTIMISTE D'OUTREMONT	1993 01 22	5475, 12 ^e Avenue, Montréal
2971-2254 CLUB SPORTIF C2H2	1993 01 20	3012, chemin de la Baronnie, Varenes
2966-8613 CLUB VOLKSMARCHE NORD-SUD	1993 01 18	21, St-Amand, Loretteville
2966-8639 LE COLLECTIF DE THÉÂTRE VISION ROSE	1993 01 18	Baie-Comeau
2971-5232 COMITÉ DE CITOYENNES ET CITOYENS DE ST-ROCH DE QUÉBEC	1993 01 19	771, de la Salle, Québec
2966-8621 COMITÉ DE SOUTIEN DES JEUNES DU CLUB DE JUDO MÉTROPOLITAIN	1993 01 18	1000, Émile Journault, Montréal
2968-4123 COMITÉ SAINT-LAURENT DES JOAILLIERS- CRÉATEURS	1993 01 18	2118, rue Bleury, bureau 100, Montréal
2967-6640 COMMUNAUTÉ MALAGASY DU CANADA	1993 01 22	3511, Charles Daoust, app. 402, Chomedey
2971-2635 COMPAGNIE DE THÉÂTRE YGGDRASIL	1993 01 21	5921, Durocher, Outremont
2971-6651 CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT	1993 01 22	Montréal
2971-2148 LES CORDALINES	1993 01 21	4315, rue Burch, Terrebonne
2971-6107 CORPORATION DES ENTREPRENEURS D'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'ESTRIE INC.	1993 01 21	1191, rue Galt ouest, Sherbrooke
2971-6248 CORPORATION DES TECHNICIENS EN ÉLECTROMÉNAGERS DU QUÉBEC	1993 01 21	3035, rue Monaco, Duberger
2971-2478 ÉCHANGE-VISION DE MONTRÉAL	1993 01 19	4931, rue Lafontaine, Montréal
2971-2338 ÉCO-RESSOURCES DE L'ESTRIE	1993 01 22	62, Brooks, app. 1, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2967-4801 ÉDITIONS PASTORALE G.N.V.	1993 01 20	4907, rue Piedmont, Montréal
2971-6529 FÉDÉRATION DES ÉCRIVAINS ET ÉCRIVAINES DANS LA LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC (FEWQ) FEDERATION OF ENGLISH-LANGUAGE WRITERS OF QUÉBEC (FEWQ)	1993 01 22	974, boulevard Gouin ouest, Montréal
2971-2312 FESTIVAL DE LA TRUITE LAC MÉGANTIC INC.	1993 01 21	3295, rue Laval, Lac-Mégantic
2967-6004 FONDATION L. N. (B.F.) QUÉBEC	1993 01 21	3665, Jovette, Fabreville
2971-5604 FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'EXPANSION ET LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ADAPTÉ (FIER)	1993 01 20	325, rue Marais, bureau 219, Vanier
2971-2072 FORMATION ACCÈS INTÉGRATION TRAVAIL (FAIT) INC.	1993 01 21	225, rue des Forges, bureau 104, Trois-Rivières
2971-2049 FRATERNITÉ DES JOUEURS DE DAMES DU QUÉBEC	1993 01 20	2365, chemin Laval, Saint-Laurent
2964-9662 FRONTIÈRES OUVERTES INC.	1993 01 21	5312, avenue Papineau, bureau 102, Montréal
2971-2247 GROUPE DENLON 55 INC.	1993 01 20	45, des Berges, route rurale numéro 3, Canton de Magog
2971-6271 LOISIRS AU FÉMININ CAP-SANTÉ INC.	1993 01 21	41, rue Piché, Jacques-Cartier
2971-2643 LES LOISIRS LA DOUCE RETRAITE DE MANSEAU INC.	1993 01 21	260, rue St-Alphonse, Manseau
2971-2155 LOISIRS SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-LASALLE	1993 01 22	3450, rue Davidson, Montréal
2966-2178 MAISON DE RÉPIT DE VARENNES	1993 01 18	34, rue Jodoin, Varennnes
2971-2114 LES MÈRES-VEILLEUSES DE VAL D'OR	1993 01 21	Val d'Or

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2953-9269 MISSION BON ACCUEIL - CARREFOUR WELCOME HALL MISSION - CROSSROADS	1993 01 19	Territoire de la Communauté Urbaine de Montréal
2971-2601 MOUVEMENT ARRÊT-TAXES	1993 01 21	750, rue Desruisseaux, Trois-Rivières
2971-2221 MOUVEMENT POUR LA RELANCE DE MONTRÉAL (MRM) INC.	1993 01 20	8475, Saint-Denis, Montréal
2971-2593 ORGANISATION OMAR	1993 01 21	4960, boulevard Couture, Saint-Léonard
2971-2668 PARC MARISOL	1993 01 21	111, boulevard Bromont, Bromont
2971-4854 POM - AIDE	1993 01 19	386, L'Annonciation, Oka
2967-5139 REGROUPEMENT DES CITOYENS ET CITOYENNES DE VILLE SAINTE-CATHERINE	1993 01 20	4920, rue Kateri, Sainte-Catherine
2971-2023 RÉSEAU DE LOISIRS ADAPTÉS POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN (RELAIS-LOISIRS)	1993 01 20	80, rue Paré, Laval
2967-7341 LES SCIENTIFINES	1993 01 13	6635, 2 ^e Avenue, Montréal
2971-2056 SERVICE PRÉVENTION SUICIDE DE LA TUQUE	1993 01 21	649, rue Elisabeth, La Tuque
2971-6230 SOCIÉTÉ DES FAMILLES BASILIENNES INC.	1993 01 21	290, rue Rivard, Saint-Basile
2967-6632 SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD	1993 01 22	750, rue Bonsecours, bureau 402, Montréal
2971-2320 LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PETITE- PATRIE / ROSEMONT	1993 01 13	Montréal
2967-7358 SOLIDARITÉ SANTÉ TROPICALE (S.S.T.)	1993 01 13	6066, De Charette, bureau 06, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2971-2270 S.O.S. TRANSPORT (AIDE BÉNÉVOLE)	1993 01 20	2328, de Ramesay, Trois-Rivières
2966-8605 T V 5 ST-DAMASE	1993 01 18	4 A, Village est, 3 ^e Étage, Saint-Damase des Aulnaies
2971-2288 TRANSPORT ADAPTÉ ORLÉANS INC.	1993 01 20	Beauport
2971-2577 LA TROUPE DE THÉÂTRE LA CLÉ DES CHAMPS	1993 01 21	1331, Montée Major, La Plaine
2971-1983 VÉLO MAURICIE	1993 01 19	19, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine
4589		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1355-5792 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE STE-ANNE-DES-MONTS	1974 03 11	1993 01 22	de la valeur des biens immobiliers
1352-9805 CLUB DE MOTONEIGE DU CENTRE MONSEIGNEUR BONIN LAC-MÉGANTIC INC.	1973 09 17	1993 01 22	de la dénomination sociale: CLUB DE MOTONEIGE LAC-MÉGANTIC INC.
2413-9529 CLUB PLEIN AIR VAL-DAVID INC.	1986 03 24	1993 01 21	1) des objets 2) des dispositions
2857-2279 COMITÉ SOLIDARITÉ GATINEAU-OUEST	1991 05 23	1993 01 22	des objets
2310-1629 LES DESCENDANTS DE MICHEL FEULION ET DE LOUISE LE BERCIER INC.	1984 10 02	1993 01 22	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES FILION, FILLION PHILION ET PHILLION D'AMÉRIQUE 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2840-8888 ESPOIR DE VIE - A.P.O.R. INC.	1990 10 17	1993 01 21	1) des objets 2) des dispositions
2966-0321 FESTIVAL DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE CHARLEVOIX	1992 10 29	1993 01 22	des objets
2958-9397 FONDATION ÉDUCATIVE LA PETITE ÉCOLE	1992 08 13	1993 01 22	1) des objets 2) des dispositions
2965-5735 LES HABITATIONS VIA-TRAVAIL INC.	1992 10 22	1993 01 22	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2746-5178 MAISON DES JEUNES SENS UNIQUE	1990 02 13	1993 01 21	1) de la dénomination sociale: MAISON DES JEUNES "SENS UNIQUE" SECTEUR BRANDON 2) des objets
2746-3678 MAISON PARENT-AISE	1990 02 07	1993 01 21	1) des objets 2) des dispositions
1844-2475 TRANSPORT EN VRAC BEAUHARNOIS- SALABERRY INC.	1981 04 21	1993 01 21	des dispositions

4590

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2966-4349 LE CLUB DE GOLF SAINT-RAPHAËL INC.	LE GOLF SAINT-RAPHAËL INC.	1992 11 24

4591

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2161-6735 LES APÔTRES DE MARIE REINE DES COEURS	1983 12 05	3525, rue de la Rousselière, app. 309, Pointe-aux-Trembles
2539-7316 CENTRE "LE SOLEIL LEVANT"	1987 10 06	222, rue de l'Étoile, Sainte-Sophie
1623-5699 ÉLECTRICITÉ HAMO INC.	1978 02 16	455, rue Marais, Vanier
2316-8776 ELOGICIEL INC.	1985 08 27	106, rue Prudent Cloutier, Mont Saint-Pierre
2839-9871 INSTITUT E.D.I. DU QUÉBEC	1990 09 06	Communauté urbaine de Montréal
2156-5718 LES PRODUCTIONS OMER VEILLEUX INC.	1983 08 05	400, rue Atlantic, Outremont
1358-3729 STUDIO DOBRE INC.	1974 08 08	821 A, rue Mc Caffrey, Saint-Laurent
1352-7445 TUYAU ET ÉQUIPEMENT UNION INC.	1939 05 30	570, rue St-Patrick, Montréal

4592

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement du domicile légal — Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2162-8235 AGENCE "LA VEILLEUSE"	1984 01 12	965, boulevard Rona Dussault, Saint-Marc-des-Carrières
1842-1123 ALCOOLQUES ANONYMES GRUPO CENTRAL HISPANO	1980 12 19	7378, rue Lajeunesse, Montréal
2944-7190 LES ARTISANS BÉNÉVOLES DE LA PAIX EN MAURICIE	1992 01 16	700, rue Ste-Cécile, Trois-Rivières

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2755-0938 L'ASSOCIATION DE L'ENTREPRENEURSHIP DU CANADA	1990 06 15	1001, boulevard de Maisonneuve ouest, bureau 850, Montréal
1272-1155 CORPORATION MINIÈRE UNION (Libre de responsabilité personnelle)	1938 09 30	1, Place Ville Marie, bureau 1600, Montréal
1368-6555 LE DOMAINE DE LA FERME HUNT INC.	1974 06 13	1250, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 4025, Montréal
2421-0718 ÉCOLE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DU HAUT-RICHELIEU INC.	1986 10 27	200 A, rue St-Louis, bureau 2, Saint-Jean-sur-Richelieu
1842-9787 GARDERIE BAMBOULI INC.	1981 02 11	19, rue Liboiron, Sainte-Agathe-des-Monts
1480-4025 LA GARDERIE CAROLINE	1976 02 17	2375, boulevard Lévesque est, Duvernay, Laval
2839-9384 GARDERIE CHEZ GALURIN INC.	1990 08 29	4501, rue Bannantyne, Verdun
1361-0928 GARDERIE CHEZ-NOUS, CHEZ-VOUS INC.	1975 06 25	8605, rue Berri, Montréal
2864-6503 GARDERIE DE NEW RICHMOND INC.	1991 09 10	135, rue Curé Miville, New Richmond
1256-5925 LA GARDERIE DU QUARTIER OUEST	1958 06 25	4171, avenue Madison, Montréal
2627-7244 GARDERIE GENESIS 87	1988 12 05	2035, Coursol, 2 ^e Étage, Montréal
1627-7204 GARDERIE JOLI COEUR INC.	1978 10 18	18, rue Louis-Joliet, Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier
1844-7268 GARDERIE LA CHENILLE INC.	1981 03 30	357, rue du Collège, Saint-Donat
1461-5694 GARDERIE MORIN INC.	1977 03 23	2222-24, rue Bélanger est, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1643-4078 GARDERIE NID DES PETITS	1980 06 13	187, rue St-Michel, Saint-Raymond
1503-2154 GARDERIE PIROUETTE DE FABREVILLE INC.	1976 08 17	707, Montée Montrougeau, Fabreville
1637-8804 GARDERIE SUR UNE PATTE	1979 09 07	2575, boulevard St-Joseph, Drummondville
1368-5235 LES INVESTISSEMENTS ALSTON VALE INC.	1974 06 04	1250, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 4025, Montréal
1358-0642 LA MAISON DES ENFANTS DE GASPÉ INC.	1975 01 29	68, rue Bolduc, Gaspé
1282-7341 PRODUCTIONS ROJAMIC INC.	1971 01 27	4324, rue St-Urbain, Montréal
1221-3443 PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	1972 01 17	365, rue des Commandants, Cap-de-la-Madeleine
1849-1613 LES SERVICES DE GARDE LA PETITE ÉCOLE INC.	1981 07 23	436, rue Principale, Daveluyville
1285-6837 TALON HOLDINGS INC.	1961 04 18	125, rue Chabanel ouest, bureau 520, Montréal
1302-8477 TALON STREET INVESTMENT CORPORATION	1953 01 20	125, rue Chabanel ouest, bureau 520, Montréal
4593		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1199-2039 AUTO LOCATION VARENNES LIMITÉE	1970 04 14	3
1339-2055 LES CONFECTIONS MONTRÉAL LTÉE	1926 02 12	3

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2331-4156 ÉCO-NATURE DE LAVAL	1985 12 11	7
1842-9787 GARDERIE BAMBOULI INC.	1981 02 11	7
2839-9871 INSTITUT E.D.I. DU QUÉBEC	1990 09 06	25
1358-0642 LA MAISON DES ENFANTS DE GASPÉ INC.	1975 01 29	7
4594		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Dissolution (Article 28)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1509-7298 1509-7298 QUÉBEC INC.	1977 12 28	1993 01 19
2151-4005 2151-4005 QUÉBEC INC.	1983 02 10	1993 01 19
2151-8139 2151-8139 QUÉBEC INC.	1983 02 22	1993 01 18
2317-9849 2317-9849 QUÉBEC INC.	1985 03 19	1993 01 18
2415-7083 2415-7083 QUÉBEC INC.	1986 04 22	1993 01 19
2429-8572 2429-8572 QUÉBEC INC.	1987 03 02	1993 01 18
2432-1226 2432-1226 QUÉBEC INC.	1987 03 10	1993 01 19
2525-8567 2525-8567 QUÉBEC INC.	1987 05 15	1993 01 18
2530-7703 2530-7703 QUÉBEC INC.	1987 09 23	1993 01 18
2536-5057 2536-5057 QUÉBEC INC.	1987 06 16	1993 01 19
2549-1127 2549-1127 QUÉBEC INC.	1988 02 24	1993 01 18
2620-3067 2620-3067 QUÉBEC INC.	1988 07 12	1993 01 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2625-4920 2625-4920 QUÉBEC INC.	1988 08 16	1993 01 18
2629-1997 2629-1997 QUÉBEC INC.	1988 11 01	1993 01 18
2631-5275 2631-5275 QUÉBEC INC.	1988 11 09	1993 01 18
2732-4193 2732-4193 QUÉBEC INC.	1989 06 08	1993 01 18
2736-1112 2736-1112 QUÉBEC INC.	1989 09 20	1993 01 18
2848-5654 2848-5654 QUÉBEC INC.	1991 01 04	1993 01 19
2858-0264 2858-0264 QUÉBEC INC.	1991 05 16	1993 01 18
2950-9213 2950-9213 QUÉBEC INC.	1992 03 20	1993 01 18
2962-2065 2962-2065 QUÉBEC INC.	1992 09 01	1993 01 19
2965-0322 2965-0322 QUÉBEC INC.	1992 09 25	1993 01 18
2965-0330 2965-0330 QUÉBEC INC.	1992 09 25	1993 01 18
2321-3689 A M I E S ASSOCIATION DES MASTECTOMISÉES DE LA RÉGION DE ST-HYACINTHE	1985 08 01	1993 01 18
1310-4062 AGENCES PIERREVILLE INCORPORÉE	1954 10 28	1993 01 18
1466-5475 AGENTS MANUFACTURIERS R.F.J. INC.	1976 04 23	1993 01 19
2315-6805 LES AILES FANTASTIQUES LTÉE	1985 01 25	1993 01 19
2753-0674 ALARMS VIDÉOCOM INC.	1990 04 04	1993 01 19
1130-7857 ALCOLAC LTÉE	1960 02 24	1993 01 18
1466-5467 ALDÉRIC JALBERT INC.	1976 04 23	1993 01 19
1631-8479 ANDRÉ ST-AMAND & FILS INC.	1979 09 19	1993 01 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2856-5380 ASSOCIATION DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL INC.	1991 05 01	1993 01 19
2846-2745 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES	1991 01 14	1993 01 18
2166-9379 L'ATELIER ARTISANAL JOCELYNE INC.	1984 03 01	1993 01 18
2548-9279 BOUCHERIE-RÔTISSERIE DE LA SPÉCIALITÉ INC.	1988 02 19	1993 01 19
1632-3271 CAMPING SEIGNEURIE DE SOULANGES INC.	1978 12 18	1993 01 18
1217-4223 LE CENTRE DE CAMIONS SALABERRY INC.	1971 08 24	1993 01 18
1462-1502 CERCLE CULTUREL C.E.R.F. INC.	1975 09 23	1993 01 19
1627-4581 CHAUSSURES MICHEL INC.	1978 06 14	1993 01 18
2163-8150 CHLORÉSOL INC.	1983 12 19	1993 01 18
2412-2889 CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE AYLMER INC.	1986 02 20	1993 01 18
2417-0532 CLUB OPTIMISTE DE STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT INC.	1986 06 05	1993 01 18
2323-1723 CONFECTIONS LU-CO INC.	1985 06 27	1993 01 18
1145-3057 LES CONSTRUCTIONS JEAN CRÉPIN INC.	1959 10 27	1993 01 19
1503-6379 LES CONSTRUCTIONS R.R. DEGUIRE INC.	1976 05 27	1993 01 18
2745-9460 CONSULTANTS IMMOBILIERS DAMETTO CIE LTÉE	1990 01 11	1993 01 19
1846-5229 CORRECTION TEXTE PLUS INC.	1981 05 19	1993 01 18
1363-7061 DAMILO INC.	1975 05 23	1993 01 18
2549-3115 DEGUAYPRE INC.	1988 02 26	1993 01 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1253-6595 LES DIX DE VALLEYFIELD INC.	1970 12 17	1993 01 19
2155-4712 LES ÉBÉNISTERIES R.P.M. LTÉE	1983 05 16	1993 01 19
1466-2381 ÉLECTRICITÉ D'AUTO HAUTERIVE INC.	1976 04 12	1993 01 19
1465-0345 LES ENTREPRISES ANDRÉ ST-JEAN LIMITÉE	1976 02 02	1993 01 18
2430-3836 LES ENTREPRISES BEN-MAR DARAICHE INC.	1987 02 11	1993 01 19
2435-0175 ENTREPRISES DE COUTURE DIAMANT INC.	1986 03 21	1993 01 18
2434-4152 ENTREPRISES DE TRANSPORT I.P.S. INC.	1986 02 06	1993 01 19
2547-3729 LES ENTREPRISES MÉNAGÈRES CODEX INC.	1988 01 25	1993 01 18
1846-1046 ENTREPRISES ROSAIRE LABONTÉ INC.	1981 05 06	1993 01 19
1125-4489 FASTENER SALES LTD.	1955 02 28	1993 01 19
2635-4019 FERBLANTERIE ROBERT GRENIER INC.	1988 12 28	1993 01 19
2425-8162 AU FIL DES MOTS INC.	1987 01 07	1993 01 19
2643-0702 FONDS DES LOISIRS DE SAINT-BENOIT DE SAINTE-FOY	1989 04 25	1993 01 18
1165-1700 GAGNON FRÈRES NOUVEAUTÉS (ALMA 1963) LTÉE	1949 08 24	1993 01 19
2856-0753 GARAGE YVON POTVIN INC.	1991 04 17	1993 01 19
2418-9177 GESTION BLANC DE BLANC INC.	1986 07 30	1993 01 19
2314-6350 GESTION FIL-BER INC.	1984 12 27	1993 01 18
2637-9420 GESTION LAURIER BÉRUBÉ INC.	1989 03 14	1993 01 18
1641-1316 GESTION SAVARD & SIMARD INC.	1980 01 25	1993 01 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2433-9608 GESTION SECAMAF INC.	1985 11 26	1993 01 19
2553-4363 GESTION S.D.D. INC.	1988 06 09	1993 01 19
2174-2739 GESTION YVES ET MARIELLE INC.	1984 08 31	1993 01 18
2733-1966 GILJAC RÉNOVATION INC.	1989 06 26	1993 01 18
1849-9723 GILLES APRIL COUVREUR INC.	1981 09 01	1993 01 18
1502-4789 HAUTE COIFFURE EVEY LTÉE	1976 03 08	1993 01 19
2324-3330 L'IDÉFIX COIFFURE INC.	1985 07 19	1993 01 18
2316-9469 IMMEUBLES 414 INC.	1985 02 20	1993 01 18
2162-1065 LES IMMEUBLES M.G.F. (ST-CÔME) INC.	1983 11 04	1993 01 19
1283-5427 LES IMMEUBLES ROBERT SAUVÉ INC.	1963 06 11	1993 01 18
1848-6415 JÉRÔME CORMIER INC.	1981 07 17	1993 01 18
2526-1629 LES JOAILLIERS LAREDO INC.	1987 05 25	1993 01 18
1141-7367 L. EISENBERG & FILS INC.	1957 01 18	1993 01 18
1332-8059 MAISONS MOBILES SÉCURITÉ INC.	1973 01 09	1993 01 19
2540-9947 LA PANTATHÈQUE (1988) INC.	1987 11 13	1993 01 18
2429-9141 LES PET-EN-COEUR DE LA PLAINE	1987 03 05	1993 01 18
2617-5521 PJC DÉVELOPPEMENT INC.	1988 04 28	1993 01 18
1272-6238 PLACE LOUIS V INC.	1969 11 27	1993 01 19
2732-3211 PLACEMENTS 2004 INC.	1989 06 06	1993 01 18
1475-6878 PLACEMENTS 2321 INC.	1977 12 20	1993 01 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2424-9229 LES PLACEMENTS A.D.M. INC.	1986 12 10	1993 01 18
2165-3779 LES PRODUCTIONS A P S INC.	1984 02 01	1993 01 19
2540-8196 LES PRODUCTIONS SÉCURROUTE INC.	1987 11 17	1993 01 19
2639-1631 PROJET GERVAIS INC.	1989 02 16	1993 01 18
2862-8303 LES PROMOTIONS B.N.L. INC.	1991 08 09	1993 01 18
2551-0041 RÉCUPÉRATION TROIS-RIVIÈRES INC.	1988 04 07	1993 01 19
1853-7738 LA RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC.	1981 12 29	1993 01 18
1107-9191 RUBIN'S STATIONERY LTD	1947 12 09	1993 01 19
2171-6899 LES RUCHERS DU MIELBEC INC.	1984 06 14	1993 01 18
1355-1957 SERVICES ET FOURNITURES N.D.T. INC.	1974 03 25	1993 01 19
2843-0056 SOCIÉTÉ DE GESTION PRO 5 INC.	1990 10 29	1993 01 18
1230-2618 SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION LORRAINE INC.	1956 12 21	1993 01 18
2749-3550 SOCIÉTÉ ELICA INC.	1990 02 27	1993 01 19
2152-7411 LES SPÉCIALISTES EN SINISTRES DE LA CAPITALE INC.	1983 03 25	1993 01 19
1268-0641 TAVERNE AUX AMIS INC.	1937 09 04	1993 01 19
2150-0590 TECHNI-PLUS INC.	1983 01 06	1993 01 19
2736-9800 TISSUS JAY KAY INC.	1989 10 13	1993 01 19
2757-7378 TRANSPORT ROGER CLOUTIER INC.	1990 06 12	1993 01 18
1368-4139 VÊTEMENTS HYPER-MODE (JOLIETTE) LTÉE	1974 05 27	1993 01 19

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2553-3811 VIDÉOROM K.M.M. INC.	1988 06 09	1993 01 18
4595		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Dissolution — Demandes de**1648-4115 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1648-4115 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84760

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

1854-8271 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1854-8271 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 2 février 1993

84822

Le président,
RÉAL TREMBLAY

2325-1267 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2325-1267 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 20 janvier 1993

84669

La présidente,
SNEZANA STANOJLOVIC

2329-1909 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2329-1909 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bromptonville, le 31 décembre 1992

84770

Le président,
RENÉ HOUDÉ

2412-1832 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2412-1832 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 janvier 1993

84716

La présidente,
CARMELLE LAVOIE

2414-1434 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2414-1434 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84831

Les procureurs de la compagnie,
MASSICOTTE, TASSÉ

2418-2594 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2418-2594 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Beauport, le 18 janvier 1992

84824

Le président,
JEAN-GUY BOILARD

2534-4326 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2534-4326 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84759

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

2543-5066 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2543-5066 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1993

84679

Les procureurs de la compagnie,
LEBOVICS, CYTRYNBAUM, PEIZLER

2735-8597 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2735-8597 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 26 janvier 1993

84664

Le procureur de la compagnie,
MICHEL JACOB, avocat

2547-2358 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2547-2358 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 janvier 1993

84758

Le président,
MICHEL PARENT

2745-4495 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2745-4495 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paulin, le 24 janvier 1993

84757

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BRODEUR, notaire

2548-8453 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2548-8453 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Piedmont, le 18 janvier 1993

84717

Le président,
LÉO CHARBONNEAU

2760-1921 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2760-1921 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 18 janvier 1993

84808

Le président,
GEORGES A. BERGERON

2630-7496 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2630-7496 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84761

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

2841-2781 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2841-2781 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 janvier 1993

84714

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

2731-6629 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2731-6629 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84762

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

2851-0931 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2851-0931 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Maria, le 27 janvier 1993

84768

La secrétaire de la compagnie,
DIANE MIOUSSE

2867-1311 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2867-1311 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 26 janvier 1993

84798

Le président,
SYLVAIN PICHÉ

ABBEY-FINESTONE (NATOFIN) INC.

Prenez avis que la compagnie « ABBEY-FINESTONE (NATOFIN) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1993

84673

Le président,
STANLEY ABBEY

ADRIEN VILLENEUVE INC.

Prenez avis que la compagnie « ADRIEN VILLENEUVE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 29 janvier 1993

84799

Pour la compagnie,
LUCIEN VILLENEUVE

ALEX TRANSPORT INC.

Prenez avis que la compagnie « ALEX TRANSPORT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-François, le 19 septembre 1992

84681

Le président,
ALEX LAJOIE

ALIMENTATION BELVÉDÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie « ALIMENTATION BELVÉDÈRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 22 janvier 1993

84775

Le président,
CLAUDE AUBÉ

ALPEC INCORPORÉE

Prenez avis que la compagnie « ALPEC INCORPORÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 1^{er} janvier 1993

84748

La secrétaire de la compagnie,
ROSEMARIE CHÂLES HOOKER

ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE LA SARRE INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE LA SARRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Sarre, le 15 janvier 1993

84800

Le président,
ANDRÉ COUSINEAU

ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE MANICOUAGAN INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME DE MANICOUAGAN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Comeau, le 27 janvier 1993

84718

Le président,
MARTIN TREMBLAY

ASSURANCES GABRIEL BÉDARD INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSURANCE GABRIEL BÉDARD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 23 janvier 1993

84674

Le président,
GABRIEL BÉDARD

BAR-B DELIGHT RESTAURANT INC.

Prenez avis que la compagnie « BAR-B DELIGHT RESTAURANT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 22 janvier 1993

84677

Le président,
ROBERT WYNGAERT

BIJOUTERIE GEORGE CREVIER INC.

Prenez avis que la compagnie « BIJOUTERIE GEORGE CREVIER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 janvier 1993

84707

Le procureur de la compagnie,
GINETTE ALLARD, notaire

BOURGAULT GERVAIS INC.

Prenez avis que la compagnie « BOURGAULT GERVAIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Kingsbury, le 22 décembre 1992

84665

Le président,
PIERRE GERVAIS

BRITEQ

Prenez avis que la compagnie « BRITEQ » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 20 janvier 1993

84821

Le président,
RÉGINALD LAVERTU

CARREFOUR MULTI-SERVICES INC.

Prenez avis que la compagnie « CARREFOUR MULTI-SERVICES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rock Forest, le 25 janvier 1993

84675

La présidente,
DIANE PATOINE

CARREFOUR ST MAXIME INC.

Prenez avis que la compagnie « CARREFOUR ST MAXIME INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chomedey Laval, le 20 janvier 1993

84749

La secrétaire de la compagnie,
GINETTE BERNIER

COMITÉ 125^e DURHAM-SUD INC.

Prenez avis que la compagnie « COMITÉ 125^e DURHAM-SUD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Durham-Sud, le 26 janvier 1993

84711

La secrétaire de la compagnie,
GEORGETTE HÉROUX

DÉCO FÊTES B.G. INC.

Prenez avis que la compagnie « DÉCO FÊTES B.G. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chamby, le 29 janvier 1993

84830

Pour la compagnie,
ROMÉO LAFLEUR

**ÉCOLE DE PLONGÉE SOUS-MARINE
LES PIRANHAS INC.**

Prenez avis que la compagnie « ÉCOLE DE PLONGÉE SOUS-MARINE LES PIRANHAS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1992

84754

La présidente,
LOUISE ST-HILAIRE

EDDY + ELINOR GALLAGHER INC.

Prenez avis que la compagnie « EDDY + ELINOR GALLAGHER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1993

84680

Le président,
EDDY GALLAGHER

ÉQUIPEMENT DE BUREAU DU NORD INC.

Prenez avis que la compagnie « ÉQUIPEMENT DE BUREAU DU NORD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 20 janvier 1993

84773

Le procureur de la compagnie,
JEAN-PIERRE AUBRY, notaire

EQUIPLAN INC.

Prenez avis que la compagnie «EQUIPLAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1993

84825

Les procureurs de la compagnie,
BRIÈRE, GONNEVILLE

E.D.D.L.R.S. TREMBLAY INC.

Prenez avis que la compagnie «E.D.D.L.R.S. TREMBLAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno, le 22 janvier 1993

84682

Le président,
RÉGIS TREMBLAY

FERME AVICOLE GÉRALD BLAIN ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME AVICOLE GÉRALD BLAIN ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 21 janvier 1993

84672

Le procureur de la compagnie,
JACQUES RAYMOND, notaire

GESTION FENEDEC INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION FENEDEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84763

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

GESTION LIONEL MARLEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION LIONEL MARLEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 janvier 1993

84797

Le président,
LIONEL MARLEAU

GESTION MICHEL COULOMBE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MICHEL COULOMBE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 26 janvier 1993

84767

Pour la compagnie,
JEAN-CHARLES ROUSSEAU, notaire

GESTION MILWAY INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MILWAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1993

84671

Les procureurs de la compagnie,
BLAKELY, GASCON

HORTICULTURE CÔTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «HORTICULTURE CÔTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Nicolas, le 25 janvier 1993

84709

L'administrateur,
CLERMONT CÔTÉ

HOTTE ET CHABOT INC.

Prenez avis que la compagnie «HOTTE ET CHABOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chomedey, le 29 janvier 1993

84829

Pour la compagnie,
MARYSE NEVEU, notaire

HÔTEL DES MONTS INC.

Prenez avis que la compagnie «HÔTEL DES MONTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montpellier, le 14 janvier 1993

84678

Le président,
LORENZO LEMAY

INSTALCO INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTALCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84764

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

JOURNAL LA PETITE-NATION INC.

Prenez avis que la compagnie «JOURNAL LA PETITE-NATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-André-Avellin, le 21 janvier 1993

84713

Le président,
SERGE LAMARCHE

**LA CENTRALE SOUS-MARINE
LES PIRANHAS INC.**

Prenez avis que la compagnie «LA CENTRALE SOUS-MARINE LES PIRANHAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1992

84755

La présidente,
LOUISE ST-HILAIRE

LA SOCIÉTÉ PIERRE GIRARDOT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LA SOCIÉTÉ PIERRE GIRARDOT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 janvier 1993

84670

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

**LE CLUB SOCIAL DU 2 DE COEUR
DE BEAUPRÉ INC**

Prenez avis que la compagnie «LE CLUB SOCIAL DU 2 DE COEUR DE BEAUPRÉ INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beaupré, le 22 janvier 1993

84794

Le président,
LOUIS-JOSEPH BOIES

LES CARRIÈRES DE NOUVELLE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CARRIÈRES DE NOUVELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

New Richmond, le 27 janvier 1993

84771

Le procureur de la compagnie,
GILLES TREMBLAY, notaire

LES CONSTRUCTIONS M.S. DAOUST INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS M.S. DAOUST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valleyfield, le 27 janvier 1993

84667

Le secrétaire de la compagnie,
STÉPHANE DAOUST

**LES CONSTRUCTIONS DUFRESNE
ET PELLETIER INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS DUFRESNE ET PELLETIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Laurier, le 25 janvier 1993

84747

Pour la compagnie,
RÉJEAN DUFRESNE

LES CUISINES NELKEN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CUISINES NELKEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 janvier 1993

84765

Les procureurs de la compagnie,
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD

LES DANSEURS DU TEMPS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES DANSEURS DU TEMPS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Rose, le 31 décembre 1992

84802

La présidente,
MARTINE HAUG

LES ENTREPRISES HA-TRAS DES 4 INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES HA-TRAS DES 4 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 26 janvier 1993

84708

Le procureur de la compagnie,
CAROLINE RHÉAUME, avocate

LES FERMES SUD-OUEST INC.

Prenez avis que la compagnie «LES FERMES SUD-OUEST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Frelighsburg, le 31 décembre 1992

84823

Pour la compagnie,
RAYMOND CLÉROUX

LES ENTREPRISES HOMKIT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES HOMKIT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 janvier 1993

84666

Le président,
TONY HUNG CHUEN CHEUNG

LES GESTIONS FERNAND DURAND INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS FERNAND DURAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 décembre 1992

84710

Le président,
FERNAND DURAND

LES ENTREPRISES J.P. LEVAC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.P. LEVAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 janvier 1993

84796

Le président,
JEAN-PIERRE LEVAC

MARCHÉ DANDURAND INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ DANDURAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 janvier 1993

84668

Le président,
BERNARD ST-ANDRÉ

LES ENTREPRISES MARCEL GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MARCEL GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 29 janvier 1993

84715

Le président,
MARCEL GAGNON

MAURICE LECLERC INC.

Prenez avis que la compagnie «MAURICE LECLERC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} février 1993

84706

Le président,
MAURICE LECLERC

LES ENTREPRISES MELABELLE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MELABELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Rémi, le 11 janvier 1993

84812

La présidente,
FRANCINE POUPART

MONITRONIK LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «MONITRONIK LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 15 janvier 1993

84712

Le président,
MARIO D'ERRICO

ROBERT, MAHEU, NOËL ET AMIDENEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «ROBERT, MAHEU, NOËL ET AMIDENEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 2 février 1993

84769

Le secrétaire de la compagnie,
FRANCIS AMIDENEAU

SALON GUY MÉNARD INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON GUY MÉNARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 janvier 1993

84801

Le président,
GUY MÉNARD

SARRAZIN-CHOQUETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «SARRAZIN-CHOQUETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1993

84807

Le secrétaire de la compagnie,
ROBERT SAURO

SERGE LAFRANCE DESIGNER INC.

Prenez avis que la compagnie «SERGE LAFRANCE DESIGNER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 décembre 1992

84746

Le président,
SERGE LAFRANCE

SERVICE VACANCES-CEQ

Prenez avis que la compagnie «SERVICE VACANCES-CEQ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 janvier 1993

84772

Les procureurs de la compagnie,
GRONDIN, POUDRIER, BERNIER

TERRASSEMENT PROVINCIAL TANGUAY INC.

Prenez avis que la compagnie «TERRASSEMENT PROVINCIAL TANGUAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Saint-Charles, le 21 janvier 1993

84795

La présidente,
LORRAINE TANGUAY

THÉÂTRE DE L'HEURE

Prenez avis que la compagnie «THÉÂTRE DE L'HEURE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 février 1993

84676

Pour la compagnie,
HÉLÈNE GAUDIN

TRANSPORT GUYMO INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT GUYMO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 19 janvier 1993

84826

La présidente,
MONIQUE ROUILLARD

**VÊTEMENT POUR ENFANTS CONVERTER'S LTÉE
CONVERTER'S CHILDREN'S WEAR CO. LTD.**

Prenez avis que la compagnie «VÊTEMENT POUR ENFANTS CONVERTER'S LTÉE — CONVERTER'S CHILDREN'S WEAR CO. LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 janvier 1993

84774

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes :

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3068-1746 * LES ENCANS F.S.M. LTÉE	1993 01 20	Me Martin Claude Lepage, 1155, boulevard René-Lévesque ouest, Bureau 3900, Montréal	1155, boulevard René-Lévesque ouest, Bureau 3900, Montréal
3078-4573 ** GROUPE DE DÉVELOPPEMENT OXFORD INC.	1993 01 20	M. Warren M. Goodman, 1170, rue Peel, 5 ^e étage, Montréal	1170, rue Peel, 5 ^e étage, Montréal
3076-3296 IGL CANADA LIMITÉE	1993 01 18	M. Robert Metcalfe "Le Windsor", 1170, rue Peel, Montréal	288, Adrien Patenaude, Vaudreuil
3064-4660 ** LES PUBLICATIONS TRADER INC.	1993 01 19	M. Peter S. Martin, "Le Windsor", 1170, rue Peel, 5 ^e étage, Montréal	"Le Windsor", 1170, rue Peel, 5 ^e étage, Montréal
3071-9280 ** TECHNOLOGIE ITOCHU, INC.	1993 01 20	M. Jean-Marc Fortier, 1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 2000, Montréal	7575, Autoroute Transcanadienne, bureau 500, Saint-Laurent

L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4596

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution :

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 23, RUE LORNE À ST-LAMBERT	1989 08 15	59, St-Jacques Ouest 4 ^e étage Montréal (H2Y 1K9)	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 400, 41ÈME AVENUE À IBERVILLE	1989 09 12	59, St-Jacques Ouest 4 ^e étage Montréal (H2Y 1K9)	1993 01 21

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AMERICANA CÔTE-ST-LUC	1989 12 20	8000, boul. Langelier bureau 304 St-Léonard, QC H1P 3K2	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DUPLESSIS ENR.	1988 01 26	5199, rue Sherbrooke Est local 4200 Montréal, QC	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY I	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY II	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY III	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY IV	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY V	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES CONDOMINIUMS CHOMEDEY VI	1988 06 27	505, boulevard René Lévesque Ouest bureau 510 Montréal, QC H2Z 1Y7	1993 01 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDV	1990 09 09	630, boulevard René Lévesque Ouest bureau 3200 Montréal, QC H3B 1S6	1993 01 15
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STE-FOY ENR.	1987 10 09	2978, rue Laroche Ste-Foy, QC	1993 01 21

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau :

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OSISKO ENRG.	1993 01 19	Rouyn-Noranda
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZPLUS (1993)	1993 01 26	Montréal

*Le protonotaire adjoint de la Cour Supérieure,
district judiciaire de Rouyn-Noranda,
JOSÉE FORTIN*

4604

Loi électorale**Financement des partis politiques et des candidats indépendants**

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Nouveau Parti démocratique du Québec de la circonscription de		
Limoilou	Michel Goulet	John Penner
Pontiac	Robert Dupuis	John Penner
Taillon	Jaime Posch	John Penner
Instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de		
Orford	Carl Gauthier	Jean Gauthier
Instance du Parti québécois de la circonscription de		
Bourassa	André Bourion	Claude C. Lord
Labelle	Raymond Dalcourt	Michel Cormier
Viau	Christian Lahaie	Christian Samson
Instance du Parti québécois de la région de		
L'Outaouais	Jules Fournier	Richard Cusson

Sainte-Foy, le 27 janvier 1993

*Le directeur général des élections et président de la
Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

Le financement public des partis politiques (Article 81 À 86)

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1992.

1. Frais d'administration	98 459,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	98 459,50 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, madame Nathalie Bernier, pour la période du 1^{er} au 31 décembre 1992.

1. Frais d'administration	98 459,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	98 459,50 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, pour la période du 1^{er} au 25 septembre 1992.

1. Frais d'administration	59 053,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	6 914,80
TOTAL	65 968,30 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, pour la période du 26 septembre au 31 octobre 1992.

1. Frais d'administration	56 904,66 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	4 882,79
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	4 639,44
TOTAL	66 426,89 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1992.

1. Frais d'administration	60 476,73 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	10 187,87
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	4 639,44
TOTAL	75 304,04 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 26 septembre 1991 au 25 septembre 1992.

1. Frais d'administration	1 394,93 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	46,88
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
TOTAL	1 441,81 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,*
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 26 septembre au 31 octobre 1992.

1. Frais d'administration	1 640,77 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	446,76
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>169,54</u>
TOTAL	<u>2 257,07 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner, pour la période du 26 septembre au 31 octobre 1992.

1. Frais d'administration	1 858,40 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	864,15
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>77,40</u>
TOTAL	<u>2 799,95 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI VERT DU QUÉBEC, monsieur Pierre P. Quesnel, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1992.

1. Frais d'administration	2 046,03 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	21,13
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>186,28</u>
TOTAL	<u>2 253,44 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY, monsieur Paul Garber, pour la période du 26 septembre au 31 octobre 1992.

1. Frais d'administration	4 688,83 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>3 386,66</u>
TOTAL	<u>8 075,49 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner, pour la période du 1^{er} au 30 novembre 1992.

1. Frais d'administration	1 672,43 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	727,53
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>0</u>
TOTAL	<u>2 399,96 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du MOUVEMENT SOCIALISTE, madame Christiane Sibillotte, pour la période du 26 octobre au 15 décembre 1992.

1. Frais d'administration	15,52 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	194,21
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	<u>—</u>
TOTAL	<u>209,73 \$</u>

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

4602

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Régie de l'eau de L'Île Perrot

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a, le 28 janvier 1993, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et l'article 580 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), modifié le décret constituant la Régie de l'eau de L'Île Perrot selon l'entente signée le 15 janvier 1993 par la ville de Pincourt, la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, autorisée par les règlements 621, 159-2 et 321, telle qu'approuvée le 28 janvier 1993.

Conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes et l'article 580 du Code municipal du Québec, la modification du décret constituant la Régie de l'eau de L'Île Perrot entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 28 janvier 1993

4609

*Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ*

Éducation

Commission scolaire de l'Argile Bleue

Je donne avis par les présentes que, conformément à l'article 120 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de l'Argile Bleue a succédé, à compter du 1^{er} juillet 1992, aux droits et obligations de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts quant au territoire des municipalités du village de Saint-Charles-sur-Richelieu et de la paroisse de Saint-Charles.

Ces dispositions font suite au décret 853-92 du 10 juin 1992, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1992, concernant le détachement des municipalités du village de Saint-Charles-sur-Richelieu et de la paroisse de Saint-Charles du territoire de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts et leur annexion au territoire de la Commission scolaire de l'Argile Bleue.

Québec, le 15 janvier 1993

4603

*La ministre de l'Éducation,
LUCIENNE ROBILARD*

Environnement

Lieu d'enfouissement à Saint-Jean-de-Matha

Demande de certificat de conformité

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, de procéder à une enquête et une audience publique dans le cadre de la demande de certificat de conformité portant le numéro SJM-9208-003, pour le lieu d'enfouissement de Saint-Jean-de-Matha par la compagnie Construction Bérou inc.

Le mandat débute le 22 février 1993 et le rapport de la Commission devra m'être remis au plus tard le 22 mai 1993.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1993

4599

*Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS*

Industrie, commerce et technologie

Venise-en-Québec

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la municipalité de Venise-en-Québec et ce, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 1993.

Québec, le 14 janvier 1993

4606

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier la Charte de la Ville de Montréal (1959-60, c. 102) afin :

1° de reconnaître à la population de Montréal le droit à la consultation publique sur certains projets de l'administration municipale;

2° de diviser le territoire de la ville en arrondissements;

3° de constituer les conseils d'arrondissements et les commissions permanentes du conseil et d'établir leurs pouvoirs et obligations;

4° de permettre au conseil ainsi qu'au comité exécutif de déléguer certains de leurs pouvoirs aux conseils d'arrondissements.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Montréal, le 29 janvier 1993

84720

Les procureurs de la ville,
JALBERT, SÉGUIN, VERDUN, CARON, MAHONEY

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1109-0495 FOSSILS CLUB OF MONTRÉAL INC.	1993 01 11	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de : LE CLUB FOSSILS DE MONTRÉAL INC. THE FOSSILS CLUB OF MONTRÉAL INC.

4597

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

La formation d'une association sous le nom de «SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE DE SHERBROOKE» pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 18 janvier 1993.

Le siège social de l'association est à Sherbrooke, district judiciaire de Saint-François.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2955-0936

84699

Ventes par shérif

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000009-934
C.Q.B. 350-02-000236-922
S. 350-18-000010-927

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA BEAUCE,
partie demanderesse, contre **JEAN-PIERRE CHABOT,** partie
défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Dorchester, mis en cause.

Immeuble «A»:

«Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Luc-de-Dijon, comté de Dorchester, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot numéro vingt-cinq (ptie n.s. 25), rang treize (XIII), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Standon (paroisse de Saint-Léon-de-Standon), division d'enregistrement de Dorchester; avec le chalet, circonstances et dépendances. Cet emplacement, de figure irrégulière, mesure deux

cents pieds (200 pi) de profondeur, équivalant à soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m), direction nord-ouest—sud-est, sur toute la largeur qu'il y a depuis la ligne de division entre les lots 25 et 26 au sud-ouest jusqu'à une ligne tracée à une distance de vingt pieds (20 pi), équivalant à six mètres et neuf centièmes (6,09 m) à l'ouest de la rive du lac aménagé par Rosaire Chabot et jusqu'à la ligne de transmission électrique d'Hydro-Québec au nord-est. Ledit emplacement est borné vers le sud-ouest par le lot 26 desdits rang et canton et de tous les autres côtés par le résidu de la partie du lot 25, demeurant la propriété de Rosaire Chabot ou représentants. La ligne nord-ouest de l'emplacement étant située à une distance approximative de trois cent cinquante pieds (350 pi), équivalant à cent six mètres et six dixièmes (106,6 m) au sud-est de l'emplacement vendu par Rosaire Chabot à Marcel Chabot suivant enregistrement numéro 178777.

Immeuble « B » :

« Le lot numéro vingt-six (26) du rang 13, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Standon (paroisse de Saint-Léon-de-Standon) division d'enregistrement de Dorchester; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

La mise à prix de l'immeuble « A » est fixée à 990,00 \$;

La mise à prix de l'immeuble « B » est fixée à 3 390,75 \$;

soit 25 % de l'évaluation desdits immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,
GISELE PARÉ*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 21 janvier 1993 84685

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000066-929
500-05-000753-929

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et principal établissement au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, partie demanderesse, contre STEFANOS ARVANITIS, domicilié et résidant au

7675, Champagnieur, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, JOS 1VO, mis en cause.

« Un immeuble situé dans la municipalité du village d'Ormstown, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot originaire, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Malachie, numéro soixante-sept dans la division d'enregistrement de Châteauguay, mesurant vingt-trois mètres et sept cent soixante-quatorze millimètres (23,774) (ou 78 pi) en largeur (au nord-est et sud-ouest) par trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) (ou 100 pi) en profondeur, (au nord-ouest et sud-est) et dont la superficie est de sept cent vingt-quatre mètres carrés et cinq cent quarante-sept millimètres carrés (724,547 m²) (ou 7 800 pi²); avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une bâtisse portant le numéro d'immeuble 52, rue Church (circonstances et dépendances). Cet immeuble est un immeuble locatif. »

La mise à prix a été fixée à 21 094,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, JOS 1VO, le SEIZIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

*Le shérif,
GILBERT FOREST*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 22 janvier 1993 84687

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000065-921
760-05-000282-929

CAISSE POPULAIRE SACRÉ COEUR DE VALLEYFIELD, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 222, rue Saint-Laurent, Valleyfield, J6S 5J4, partie demanderesse, contre 2322-4504 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 354, Ellice, Beauharnois, J6N 3C1, et GEORGES LAPLANTE, domicilié et résidant au 99, Leduc, Beauharnois, J6N 2G6, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans les limites de la ville de Beauharnois, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot numéro cent vingt (no 120-1) du cadastre officiel de la ville de Beauharnois; avec bâtisses dessus construites portant les nos 350, 354, 356, rue Ellice et 2, rue Brown. Sujet à un droit de passage à pied et en voiture tel qu'établi dans un acte de vente daté du 27 mars 1992, enregistré à Beauharnois sous le no 49728. Sujet à des servitudes réciproques accordées dans un acte de vente reçu devant Denis Huot, notaire, le 1^{er} novembre 1985, enregistré à Beauharnois sous le no 203616. Sujet à une servitude de passage

en commun à pied et en voiture sur une partie du lot numéro cent vingt, mesurant six mètres et un dixième de mètre de largeur en front, rue Brown jusqu'à l'arrière, pour permettre de communiquer de la rue Brown à l'arrière des bâtiments. Cette servitude de passage est également enregistrée dans l'acte portant le no 203616. Sujet également à une servitude de maintien d'escalier et de vue aux termes d'un acte reçu devant Me Roger McGowan, enregistré à Beauharnois sous le no 75239.

La mise à prix a été fixée à 47 475,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 39, Richardson, Beauharnois, J6N 2T4, le SEIZIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 21 janvier 1993

84686

Bonaventure

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
Nos 200-02-003937-929
105-18-000008-929

LES SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE, partie demanderesse, contre HENRI GRENIER et ANNE MARIE HUARD, domiciliés à Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, no 1 à New Carlisle, mis en cause.

« Une propriété située au 46, route 132 à Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, province de Québec, étant une partie du lot deux cent vingt-huit (ptie 228) du Premier Rang, au cadastre officiel du canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure à New Carlisle, mesurant cent dix pieds ou trente-trois mètres et cinquante-trois centimètres (110 pi ou 33,53 m) dans une direction est-ouest sur une profondeur de cent mètres (100 m) dans une direction nord-sud et bornée comme suit: vers le nord et vers l'est par le résidu dudit lot, appartenant à Stella Cormier, vers le sud par la route 132, vers l'ouest par la propriété appartenant à Gerald Joseph ou représentants; le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Le tout sujet au droit de passage tel qu'établi dans l'acte 66206. »

La mise à prix est fixée à 5 665,80 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des

Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bonaventure, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement numéro un (1) à New Carlisle, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
YVETTE CHEDORE

Bureau du shérif
Cour supérieure
New Carlisle, le 28 janvier 1993

84729

Charlevoix

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Charlevoix
Nos 240-18-0001-937
200-05-3626-921

CEGERCO CONSTRUCTEUR INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 255, rue Racine Est, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demanderesse, contre AU PETIT BERGER (1990) INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3060, rue Maricourt, Sainte-Foy, district de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix numéro 1, 237, rue Saint-Étienne, La Malbaie, comté de Charlevoix, mis en cause.

« Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la subdivision trois du lot originaire numéro soixante-quinze (lot 75-3) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la subdivision dix du lot originaire numéro soixante-dix-huit (lot 78-10) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1.

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-dix-huit (ptie lot 78), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par les lots 75-15 et 75-16, mesurant cent vingt mètres et quatre-vingt-neuf millièmes (120,089 m) entre les repères d'arpentage 3 et 20 (repère d'arpentage ci-après désigné R.A.); vers l'est par le lot 78-6 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante-quatre mètres et cent trente-trois millièmes (54,133 m) entre les R.A. 20 et 21; vers le sud par le lot 78-10, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cent dix-neuf mètres et deux cent cinquante-six millièmes (119,256 m) entre les R.A. 21 et 5; vers l'ouest par le lot 78-14 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante-trois mètres et six cent quarante-cinq millièmes (53,645 m) entre les R.A. 5 et 3; contenant en superficie cinq mille neuf cent vingt-sept mètres carrés et neuf centièmes (5 927,09 m²).

Tous les droits que possède Au Petit Berger Inc. sur une partie du lot soixante-dix-huit (ptie 78), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord-ouest par le lot 78 partie, appartenant à Georges Harvey Ingalls Sloane ou représentants, mesurant quatre mètres et soixante millièmes (4,060 m) entre les R.A. 47 et 48, par le lot 78-8 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, pour partie et à dame Bernadette Couturier ou représentants pour autre partie, mesurant neuf mètres et cent vingt-quatre millièmes (9,124 m) entre les R.A. 56 et 39 et sept mètres et six cent cinq millièmes (7,605 m) entre les R.A. 40 et 41 et par le lot 78-7 partie, mesurant deux mètres et deux cent quatre-vingt-quatorze millièmes (2,294 m) entre les R.A. 40 et 4 vers le nord-est et l'est par le lot 78 partie, mesurant cinq mètres et cent soixante et onze millièmes (5,171 m) entre les R.A. 45 et 46, vers le nord-est et successivement cinq mètres treize millièmes (5,013 m) entre les R.A. 41 et 42, quarante-sept mètres et huit cent trente-sept millièmes (47,837 m) entre les R.A. 42 et 43, onze mètres et cinq cent vingt et un millièmes (11,521 m) entre les R.A. 43 et 44, et trente-deux mètres vingt-deux millièmes (32,022 m) entre les R.A. 44 et 45, vers l'est, vers le sud-est par la côte Bellevue, mesurant onze mètres et huit cent vingt-trois millièmes (11,823 m) entre les R.A. 46 et 47; vers le sud, le sud-ouest et l'ouest par le lot 78 partie, appartenant à Georges Harvey Ingalls Sloane ou représentants, mesurant deux mètres et six cent cinquante-neuf millièmes (2,659 m), entre les R.A. 55 et 56, vers le sud deux mètres et deux cent trente et un millièmes (2,231 m) entre les R.A. 54 et 55, et trois mètres et cent sept millièmes (3,107 m) entre les R.A. 53 et 54, vers le sud-ouest et successivement vingt mètres et soixante et un millièmes (20,061 m) entre les R.A. 48 et 49, huit mètres et deux cent vingt-huit millièmes (8,228 m) entre les R.A. 49 et 50, dix mètres et huit cent vingt-huit millièmes (10,828 m) entre les R.A. 50 et 51, sept mètres et sept cent trente-six millièmes (7,736 m) entre les R.A. 51 et 52 et quarante mètres et cent soixante-quatre millièmes (40,164 m) entre les R.A. 52 et 53; contenant en superficie six cent neuf mètres carrés et cinquante et un centièmes (609,51 m²).

Un terrain, de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision deux du lot originaire soixante-dix-huit (lot 78-2), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 75-1, appartenant à Gisèle Joly ou représentants, mesurant six mètres et six cent quatre-vingt-dix millièmes (6,690 m) entre les R.A. 24 et 71 et par le lot 78-2 partie, appartenant à Paul Tremblay ou représentants, mesurant dix-sept mètres et cent un millièmes (17,101 m) entre les R.A. 71 et 72 et cinquante et un mètres et cent vingt-cinq millièmes (51,125 m) entre les R.A. 72 et 73; vers l'est par le lot 78-2 partie, appartenant à Les Chemins de Fer Nationaux du Canada ou représentants, mesurant cinquante quatre mètres et neuf cent vingt-huit millièmes (54,928 m) entre les R.A. 73 et 74; vers le sud par les lots 78-3 partie et 78-6 partie, appartenant au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante neuf mètres et trois cent trente et un millièmes (59,331 m) entre les R.A. 74 et 25; vers l'ouest par le lot 78-6 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant vingt-neuf mètres et trois cent vingt-huit millièmes (29,328 m) entre les R.A. 25 et 24; contenant en superficie deux mille quatre cent cinquante et un mètres carrés et vingt-trois centièmes (2 451,23 m²).

Un terrain, de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision trois du lot originaire numéro soixante-dix-huit (ptie lot 78-3) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 78-2 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante-trois mètres et quatre cent quatre-vingt-cinq millièmes (53,485 m) entre les R.A. 26 et 74; vers l'est par le lot 78-3 partie, appartenant à Les Chemins de Fer Nationaux du Canada ou représentant, mesurant douze mètres (12 m) entre les R.A. 74 et 75; vers le sud par le lot 78-3 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants, mesurant quatre mètres et huit cent soixante-quatre millièmes (4,864 m) entre les R.A. 75 et 76, et quarante-six mètres et cinq cent quarante-cinq millièmes (46,545 m) entre les R.A. 76 et 27; vers l'ouest par le lot 78-6 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant huit mètres et quatre cent quinze millièmes (8,415 m) entre les R.A. 27 et 26; contenant en superficie cinq cent trente et un mètres carrés et trente-sept centièmes (531,37 m²).

Un terrain, de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision six du lot originaire soixante-dix-huit (lot 78-6) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 75-2, appartenant à Gisèle Joly ou représentants, mesurant vingt-trois mètres et trois cent quatre-vingt-quatre millièmes (24,384 m) entre les R.A. 20 et 24, et par le lot 78-2 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinq mètres et huit cent quarante-six millièmes (5,846 m) entre les R.A. 25 et 26; vers l'est par les lots 78-2 partie et 78-3 partie, appartenant Au Petit Berger Inc., mesurant vingt-neuf mètres et trois cent vingt-huit millièmes (29,328 m) entre les R.A. 24 et 25 et huit mètres et quatre cent quinze millièmes (8,415 m) entre les R.A. 26 et 27 et par le lot 78-6 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants mesurant successivement trois mètres et cent dix-sept millièmes (3,117 m) entre les R.A. 28 et 29, trois mètres et trois cent cinquante-trois millièmes (3,353 m) entre les R.A. 29 et 30, cinq mètres et quatre cent quarante-cinq millièmes (5,445 m) entre les R.A. 30 et 31, six mètres et quatre-vingt-huit millièmes (6,088 m) entre les R.A. 31 et 32, sept mètres et quatre cent vingt et un millièmes (7,421 m) entre les R.A. 32 et 33, sept mètres et quatre cent vingt-huit millièmes (7,428 m) entre les R.A. 33 et 34, quatre mètres huit cent quarante et un millièmes (4,841 m) entre les R.A. 34 et 35, cinq mètres et cinquante-quatre centièmes (5,54 m) entre les R.A. 35 et 36, six mètres et vingt-sept millièmes (6,027 m) entre les R.A. 36 et 37 et trois mètres et cent quatre-vingt-quatre millièmes (3,184 m) entre les R.A. 37 et 38; vers le sud par le lot 78-6 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants, mesurant quatorze mètres et six cent dix-huit millièmes (14,618 m) entre les R.A. 27 et 28; vers le sud-est par le lot 78-8 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant vingt et un mètres et cinquante-quatre millièmes entre les R.A. 38 et 22; vers l'ouest par les lots 78-10 et 78 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants mesurant quatre-vingt-dix mètres et cent soixante-six millièmes (90,166 m) entre les R.A. 22 et 20; contenant en superficie mille trois cent trente et un mètres carrés et quatorze centièmes (1 331,14 m²).

Tous les droits que possède Au Petit Berger Inc. sur une partie de la subdivision sept du lot originaire soixante-dix-huit (ptie lot 78-7) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic,

division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par les lots 78-6 partie, 78-3 partie et 78-4 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants, mesurant soixante-sept mètres et six cent cinquante-cinq millièmes (67,655 m) entre R.A. 77 et 78; vers l'est par le lot 78-7 partie, appartenant à Les Chemins de Fer Nationaux du Canada ou représentants, mesurant sept mètres et quarante-neuf millièmes (7,049 m) entre les R.A. 78 et 79; vers le sud et le sud-est par le lot 78 partie, mesurant soixante-sept mètres et huit cent deux millièmes (67,802 m) entre les R.A. 79 et 41, vers le sud et deux mètres et deux cent quatre-vingt-quatorze millièmes (2,294 m) entre les R.A. 41 et 40 vers le sud-est; vers l'ouest par le lot 78-8 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants, mesurant huit mètres et quatre-vingt-cinq millièmes (8,085 m) entre les R.A. 40 et 77; contenant en superficie quatre cent quarante-neuf mètres carrés et quatre-vingts centièmes (449,80 m²).

Un terrain de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision huit du lot originaire soixante-dix-huit (ptie lot 78-8) du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord-ouest par les lots 78-10 et 78-6 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant quatre-vingt-douze mètres sept cent onze millièmes (92,711 m) entre les R.A. 6 et 23, quarante-huit mètres et sept cent dix millièmes (48,710 m) entre les R.A. 23 et 22, et vingt et un mètres et cinquante-quatre millièmes (21,054 m) entre les R.A. 22 et 38; vers le nord-est par le lot 78-11, appartenant à Reeve Schley III et Georgia T. Schley ou représentants, mesurant sept cent quarante-deux millièmes de mètres (7,42 m) entre les R.A. 61 et 62; vers l'est par le lot 78-8 partie, appartenant à dame Bernadette Couturier ou représentants, mesurant huit mètres trois cent quatre-vingt-sept millièmes (8,387 m) entre les R.A. 38 et 39; vers le sud-est par le lot 78 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant neuf mètres et cent vingt-quatre millièmes (9,124 m) entre les R.A. 39 et 56, par le lot 78 partie, appartenant à George Harvey Ingalls Sloane ou représentants, mesurant cinquante-cinq mètres et cent quatre-vingt-trois millièmes (55,183 m) entre R.A. 56 et 57 et dix-huit mètres neuf cent vingt-deux centièmes (18,922 m) entre les R.A. 57 et 58 et par le lot 78-11, appartenant à Reeve Schley III et Georgia T. Schley ou représentants, mesurant dix-neuf mètres neuf cent soixante-quatorze centièmes (19,974 m) entre les R.A. 58 et 59, vingt-six mètres neuf cent quarante et un millièmes (26,941 m) entre les R.A. 59 et 60, dix-sept mètres et quarante-neuf millièmes (17,049 m) entre les R.A. 60 et 61 et sept mètres et quatre cent soixante-douze millièmes (7,472 m) entre les R.A. 62 et 63 et par le lot 78-9 partie, mesurant six mètres et trois cent quatre-vingt millièmes (6,380 m) entre les R.A. 64 et 7; vers l'ouest par le lot 78-14 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant neuf mètres et deux cent trente-sept millièmes (9,237 m); contenant en superficie huit cent soixante-quinze mètres carrés et trente-neuf centièmes (875,39 m²).

Un terrain de figure irrégulière, faisant partie de la subdivision quatorze du lot originaire soixante-dix-huit (ptie lot 78-14), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 75-3, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante-huit mètres et deux cent dix-sept millièmes (58,217 m) entre les

R.A. 4 et 3, et par le lot 78-14, appartenant à Martin Dufour et Germain Lavoie ou représentants, mesurant quarante-huit mètres et neuf cent quatre-vingts millièmes (48,980 m) entre les R.A. 14 et 15, et treize mètres et six cent cinquante-huit millièmes (13,658 m) entre les R.A. 15 et 16; vers l'est par le lot 78 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant cinquante-trois mètres et six cent quarante-cinq millièmes (53,645 m) entre les R.A. 3 et 5, par le lot 78-10, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant soixante-sept mètres et six cent soixante millièmes (67,660 m) entre les R.A. 5-6 et par le lot 78-8 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant neuf mètres et deux cent trente-sept millièmes (9,237 m) entre les R.A. 6 et 7; vers le sud par le lot 78-14-2, appartenant à Martin Dufour et Germain Lavoie ou représentants, mesurant quarante-neuf mètres et six cent vingt-sept millièmes (49,627 m) entre les R.A. 17 et 18, par le lot 78-15 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant trente et un mètres et six cent trente-deux millièmes (31,632 m) entre les R.A. 7 et 8, par les lots 78-14 partie et 78-15 partie, appartenant à dame Antonio Tremblay ou représentants, mesurant sept mètres et six cent soixante-treize millièmes (6,673 m) entre les R.A. 8 et 9, quatre mètres et huit cent trente millièmes (4,830 m) entre les R.A. 9 et 10, et trois mètres et quarante-quatre millièmes (3,044 m) entre les R.A. 10 et 11, par les lots 78-16 et 78-14 partie, appartenant à William B. Tremblay ou représentants, mesurant dix-sept mètres et neuf cent soixante-cinq millièmes (17,965 m) entre les R.A. 11 et 12 et cinq mètres et huit cent trente-cinq millièmes (5,835 m) entre les R.A. 12 et 13, vers l'ouest par le boulevard des Falaises, mesurant cinq mètres et cinq cent seize millièmes (5,516 m) entre les R.A. 13 et 14 et vingt et un mètres et cinq cent treize millièmes (21,513 m) entre les R.A. 18 et 19 et vingt-sept mètres et quatre cent trente-deux millièmes (27,432 m) entre les R.A. 19 et 4 et par les lots 78-14-1 et 78-14-2, appartenant à Martin Dufour et Germain Lavoie ou représentants, mesurant cinquante-neuf mètres et neuf cent quarante-trois millièmes (59,943 m) entre les R.A. 16 et 17; contenant en superficie quatre mille cent trente-huit mètres carrés et quatre-vingt-quinze centièmes (4,138,95 m²).

Un terrain, de figure triangulaire, faisant partie de la subdivision quinze du lot originaire soixante-dix-huit (ptie lot 78-15), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 78-14 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant trente et un mètres et six cent trente-deux millièmes (31,632 m) entre les R.A. 7 et 8; vers l'est par le lot 78-9 partie, mesurant deux mètres et cinq cent quatre-vingt-sept millièmes (2,587 m) entre les R.A. 7 et 70; vers le sud par le lot 78-15 partie, appartenant à dame Antonio Tremblay ou représentants, mesurant trente mètres et cinq cent cinquante-quatre millièmes (30,554 m) entre les R.A. 70 et 8; contenant en superficie trente-six mètres carrés et cinquante-deux centièmes (36,52 m²).

Tous les droits que possède Au Petit Berger Inc. sur une partie de la subdivision neuf du lot originaire soixante-dix-huit (lot 78-9), du cadastre officiel du village de Pointe-au-Pic, division d'enregistrement de Charlevoix no 1, municipalité du village de Pointe-au-Pic, borné et décrit comme suit: vers le nord par le lot 78-8 partie, appartenant Au Petit Berger Inc. ou représentants, mesurant six mètres et trois cent quatre-vingts millièmes (6,380 m) entre les R.A. 7 et 64; vers l'est par les lots 78-12 et 82, mesurant quinze

mètres et neuf cent cinquante neuf millièmes (15,959 m) entre les R.A. 65 et 66, et par le lot 78-9 partie, mesurant dix-neuf mètres et huit cent soixante millièmes (19,860 m) entre les R.A. 67 et 68, vers le sud par le lot 78-9, mesurant neuf cent soixante-quinze millièmes de mètres (975 m) entre les R.A. 66 et 67 et par la côte Bellevue, mesurant sept mètres et soixante-neuf millièmes (7,069 m) entre les R.A. 68 et 69; vers l'ouest par les lots 85, 78 partie, 78-15 partie, mesurant cinquante-six mètres et cent quatorze millièmes (56,114 m) entre les R.A. 69 et 70, et deux mètres et cinq cent quatre-vingt-sept millièmes (2,587 m) entre les R.A. 7 et 70; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et soixante-cinq centièmes (361,65 m²).

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet et avec en sa faveur les servitudes suivantes :

Une servitude de passage en faveur de la propriété de George Harvey Ingalls Sloane, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Charlevoix no 1, sous le numéro 56044.

Une servitude de passage en faveur de la propriété de Reeve Schley 111, et Georgia T. Schley, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Charlevoix no 1, sous le numéro 77363.

Une servitude de passage en faveur de la propriété de dame Bernadette Couturier, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Charlevoix no 1, sous le numéro 78192.

Des servitudes d'égout et de passage en faveur de la propriété de Martin Dufour et Germain Lavoie, suivant acte enregistré à la division d'enregistrement de Charlevoix no 1, sous le numéro 86413.

Pour une ruelle sur le lot 78-9 partie, les propriétaires des lots 78 partie et 78-15 partie (Dame Antonio Tremblay), 83, 84 partie et 85 utilisent cette ruelle comme passage pour communiquer à la côte Bellevue.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents¹³ et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains¹⁴.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 165 496,50 \$, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Charlevoix no 1 à La Malbaie, 237, rue Saint-Étienne, La Malbaie, QC, G5A 1T1, le SIXIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif,
HÉLÈNE BRISSON

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 2 février 1993

84827

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Gaspé

Nos 500-02-041331-914

110-18-000017-920

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, partie demanderesse, contre LARRY MORRIS, partie défenderesse.

« Une propriété située au 114, rue Petit-Pabos en la ville de Grande-Rivière, comté de Gaspé, province de Québec, étant une partie des lots vingt-trois « B », subdivision trois et vingt-trois « C », subdivision trois (pties 23B-3 et 23C-3) du Premier Rang, au cadastre officiel révisé de la municipalité de Petit-Pabos, municipalité de Pabos, division d'enregistrement de Gaspé à Percé, mesurant environ mille cinquante pieds ou trois cent vingt mètres et quatre centimètres (env. 1 050 pi ou 320,04 m) en front le long de la rue Petit-Pabos par la profondeur des deux lots. Ladite propriété est plus précisément décrite comme suit :

Partie 23B-3

Une partie dudit lot vingt-trois « B », subdivision trois (ptie 23B-3) dudit cadastre et borné comme suit : vers le nord par une autre partie du même lot, appartenant à Benjamin Céleste, vers l'est par une partie du lot 23A-2, appartenant à Jean-Guy Legouffe, vers le sud par le lot 23B-5, appartenant à Arnold Morris et vers l'ouest par une partie du lot 23C-3 ci-après décrite.

Partie 23C-3

Une partie dudit lot vingt-trois « C », subdivision trois (ptie 23C-3) dudit cadastre et bornée comme suit : vers le nord par une autre partie du lot 23C-3, appartenant à Benjamin Céleste, vers l'est par une partie du lot 23B-3 ci-dessus décrite, vers le sud par le lot 23C-5, appartenant à Arnold Morris et vers l'ouest par la rue Petit-Pabos.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Servitudes

Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant grever ledit immeuble.

La mise à prix est fixée à 21 472,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Gaspé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé, palais de justice de Percé, le MARDI TRENTEIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

Le shérif,
JEAN BOURGEOIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 25 janvier 1993

84688

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-008530-923
705-18-000006-938

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS, partie demanderesse, contre 2747-4774 QUÉBEC INC., DAME YVONNE LEFORT, GILLES BENOIT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement faisant front à l'avenue des Chanterelles sur le territoire de la corporation municipale du canton de Rawdon, municipalité régionale de comté de Matawinie, division d'enregistrement de Montcalm et plus amplement décrit comme suit :

1. Étant formé par la totalité du lot numéro trois de la subdivision du lot originaire numéro dix-sept « A » (17A-3) dans le Huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm; contenant en superficie sept cent soixante-neuf pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (769,08 pi²).

2. Étant formé par la totalité du lot numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize « B » (16B-29) dans le Huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm; contenant en superficie dix-neuf mille deux cent dix-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes de pied carré (19 218,75 pi²).

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro d'immeuble 4980, avenue des Chanterelles, Rawdon.

Avec et sujet à une servitude de passage, telle que plus amplement mentionnée à un acte de servitude reçu devant Jacques Côté, notaire, le 29 décembre 1989 et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de Montcalm le 4 janvier 1990 sous le numéro 254376.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 14 décembre 1989 sous le numéro 7009 de ses minutes.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 14 076,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1993 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 21 janvier 1993

84693

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-008698-928
705-18-000008-934

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS, partie demanderesse, contre 2747-4774 QUÉBEC INC., YVONNE LEFORT, GILLES BENOIT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement faisant front à l'avenue des Chanterelles sur le territoire de la corporation municipale du canton de Rawdon, municipalité régionale de comté de Matawinie, division d'enregistrement de Montcalm et plus amplement décrit comme suit :

Étant formé par la totalité du lot numéro six de la subdivision du lot originaire numéro seize « A » (16A-6) dans le Huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Contenant en superficie vingt-deux mille cent quatre-vingt-un pieds carrés et soixante-deux centièmes de pied carré (22 181,62 pi²).

Avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 4995, 4997, 5001 et 5003, avenue des Chanterelles, Rawdon.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 14 novembre 1989 sous le numéro 7013 de ses minutes.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 21 955,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 21 janvier 1993

84695

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-008775-924
705-18-000007-936

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS, partie demanderesse, contre **GESTION DOUCE INC.**, **YVONNE LEFORT**, **GILLES BENOIT**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement faisant front au boulevard Overdale dans le territoire de la corporation municipale du canton de Rawdon, municipalité régionale de comté de Matawinie et plus amplement décrit comme suit :

Étant formé d'une partie du lot originaire numéro seize B (ptie 16B) dans le Huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Bornée vers le sud-est par une partie non subdivisée du lot 16B (boulevard Overdale), vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 16B et par un lac artificiel, vers l'ouest par le lot 16B-6, par le lac artificiel et par une partie non subdivisée du lot 16B, vers le nord-est et l'est par une partie non subdivisée le lot 16B, propriété de Mme Auger pour partie et de M. Sweeney pour partie.

Mesurant vers le sud-est quatre-vingt-deux pieds (82 pi, soit 25,00 m) et dix pieds (10 pi, soit 3,05 m); vers le sud-ouest deux cent soixante-trois pieds et deux centièmes de pied (263,02 pi, soit 80,17 m) et sept pieds et onze centièmes de pied (7,11 pi, soit 2,17 m); vers le nord-ouest vingt pieds (20 pi, soit 6,10 m) et cinquante-cinq pieds et soixante-neuf centièmes de pieds (55,69 pi, soit 16,97 m); vers le nord-est cent cinquante pieds (150 pi, soit 45,72 m) et cent trente-quatre pieds et soixante-douze centièmes de pied (134,72 pi, soit 41,06 m).

Contenant en superficie vingt-deux mille deux cent quatre-vingts pieds carrés (22 280 pi², soit 2 070 mètres carrés).

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro 4143, boulevard Overdale, Rawdon.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 29 novembre 1988 sous le numéro 6523 de ses minutes.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 11 781,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 21 janvier 1993

84694

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-012246-912
705-18-000097-929

CAISSE POPULAIRE SAINT-JEAN BERCHMANS, partie demanderesse, contre **JEAN ROBERT BOULARD** et **ANDRÉ PATENAUDE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montcalm, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Grove-Hill dans le territoire de la corporation municipale du canton de Rawdon, municipalité régionale de comté de Matawinie, et plus amplement décrit comme suit :

Étant formé d'une partie non subdivisée du lot originaire numéro seize A (ptie 16A) dans le Septième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Rawdon, division d'enregistrement de Montcalm.

Bornée vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 16A (rue projetée) (rue Grove-Hill), vers le sud-est par une partie non subdivisée du lot 16A (rue Varsovie), vers le sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 16A et vers le nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 16A, propriété de Claire Vézina.

Mesurant vers le nord-est et le sud-ouest cent cinquante pieds (150 pi, soit 45,72 m); vers le sud-est et le nord-ouest deux cents pieds (200 pi, soit 60,96 m).

Contenant en superficie vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize pieds carrés et trente-deux dixièmes de pied carré (29 996,32 pi², soit 2 786,75 mètres carrés).

Avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro 4430, rue Grove-Hill, Rawdon.

Tel que le tout apparaît à un certificat de localisation préparé par Roger Beausoleil, arpenteur-géomètre, en date du 27 février 1989 sous le numéro 6605 de ses minutes.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 25 525,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 21 janvier 1993

84696

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 22 janvier 1993

84689

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 250-05-000163-907
250-18-000008-923

CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 11, rue Desjardins, Mont-Carmel, district de Kamouraska, G0L 1W0, partie demanderesse, contre **MARIELLE LEVESQUE**, domiciliée et résidant au 39, rue Principale à Saint-Gabriel, district de Kamouraska, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Kamouraska, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, G0L 3X0, district de Kamouraska, mis en cause.

Désignation :

« Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Saint-Gabriel-Lallemant, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pacôme, comme étant une partie du lot numéro six cent vingt (ptie 620), de figure irrégulière, borné comme suit : vers le nord-est par une partie du lot 620 à Paul-Émile Lévesque, mesurant, le long de cette limite, dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centièmes (19,81 m); vers le nord-ouest au lot 620-1 à Marc-André Lévesque et Diane Picard, mesurant le long de cette limite, quarante-trois mètres et cinquante-neuf centièmes (43,59 m); vers le sud-ouest à la rue Principale, mesurant le long de cette limite, dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centièmes (19,81 m); et vers le sud-est à une partie du lot 620 à Paulette Lévesque, mesurant le long de cette limite, quarante-trois mètres et cinquante-neuf centièmes (43,59 m). Tel que le tout se trouve, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 10 670,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Kamouraska, au moment de l'adjudication, soit 5 335,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, QC, G0L 3Y0, district de Kamouraska, le JEUDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-05-000295-920
250-18-000002-934

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-JEAN-DE-DIEU, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Jean-de-Dieu dans le district de Kamouraska, partie demanderesse, contre 2955-0621 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 8, rue de la Salle à Saint-Jean-de-Dieu, district de Kamouraska, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, G5R 3V3, mis en cause.

L'immeuble est le suivant :

« A) Partie du lot numéro trente-cinq C (35-C ptie) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang B du canton de Bégon, étant un terrain de figure régulière, mesurant en largeur, direction nord-sud, trente-trois mètres et sept centimètres (33,07 m) calculés en front sur la rue de la Salle, sur une profondeur est-ouest de vingt-cinq mètres et quatre-vingt-douze centimètres (25,92 m) calculés en front sur la rue Ouellet, mesures du système international (SI); tel que borné vers le nord à la rue Ouellet, vers l'est par une ruelle de douze pieds (12 pi) servant de droit de passage et communément appelée « rue de la Salle », vers le sud à une autre partie du lot 35-C, propriété de dame Cécile Côté et vers l'ouest d'autres parties du même lot 35-C, soit à l'immeuble ci-après décrit en B et à l'emplacement résidentiel actuel de Gervais Fournier, circonstances et dépendances;

B) partie du lot numéro trente-cinq C (35-C ptie) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang B du canton de Bégon, étant une lisière de terrain située au même endroit, mesurant environ dix-huit mètres (18 m) de longueur, direction nord-sud, sur une largeur, direction est-ouest, d'un mètre et quatre-vingt-dix-sept centimètres (1,97 m) calculés dans sa limite nord, mesures du système international (SI); tel que bornée vers le nord à une autre partie du lot 35-C, soit à l'emplacement résidentiel actuel de Gervais Fournier, vers l'est au terrain ci-dessus décrit en A, vers le sud à une autre partie du lot 35-C, propriété de dame Cécile Côté et vers l'ouest d'autres parties du lot 35-C, soit au terrain ci-après décrit en C et partie pour deux mètres et soixante-six centimètres (2,66 m) au résidu du terrain de la venderesse, circonstances et dépendances;

C) partie du lot numéro trente-cinq C (35-C ptie) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang B du canton de Bégon, étant une lisière de terrain située au même endroit, mesurant en largeur, direction est-ouest, sept mètres et soixante-deux centimètres (7,62 m) calculés dans sa limite nord, par une profondeur, direction nord-sud, de seize mètres et quatre-vingt-un centimètres (16,81 m) calculés dans sa limite ouest, mesures du système inter-

national (SI); tel que bornée vers l'ouest et le nord à d'autres parties du lot 35-C, restant la propriété de la vendeuse, vers l'est à la lisière ci-dessus décrite en B et vers le sud à une autre partie du lot 35-C, propriété de dame Cécile Côté, circonstances et dépendances;

D) La bâtisse construite sur les immeubles ci-dessus décrits en A, B et C, laquelle portant l'adresse d'immeuble 8, rue de la Salle à Saint-Jean-de-Dieu, G0L 3M0;

E) tous les droits, titres et prétentions pour une moitié indivise sur une lisière de terrain faisant partie des lots originaux numéros trente-cinq C, trente-cinq D et trente-cinq E (35-C ptie, 35-D ptie et 35-E ptie) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang B du canton de Bégon, mesurant, mesures anglaises, quatre-vingt-onze pieds et cinq dixièmes (91,5 pi) en front sur la rue de la Salle, sur une profondeur de dix pieds (10 pi), direction est-ouest, ladite profondeur devant être calculée à partir du poteau de transmission électrique qu'il y a dans le coin sud-ouest de ladite lisière; bornée vers le nord au terrain de Camillien Charron ou représentants, vers l'est au terrain de dame Laure-Anne Caron ou représentants, vers le sud au terrain de Jean-Yves Belzil ou représentants et vers l'ouest à la rue de la Salle; sans bâtisse, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile est fixé à la somme de 14 217,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, G5R 3V3, district de Kamouraska, le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 22 janvier 1993 84690

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-05-000295-928
250-18-000012-925

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS DE ST-JEAN-DE-DIEU, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Jean-de-Dieu dans le district de Kamouraska, partie demanderesse, contre JEAN-GUY DIONNE, hôtelier, résidant et domicilié au 4, rue Ouellet à Saint-Jean-de-Dieu dans le district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'en-

registrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup, G5R 3V3, district de Kamouraska, mis en cause.

Description:

«Partie du lot numéro cent soixante et onze (171 ptie) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, étant un terrain situé en la ville de Trois-Pistoles, entre les rues de la Gare et Langlais, contenant toute la largeur qu'il y a entre le terrain de dame Yvette Guay au nord-ouest et celui de Jacques Caron au sud-est, tel que clôturé, borné vers le nord-ouest au terrain de dame Yvette Guay, vers le nord-est à la rue de la Gare, vers le sud-est au terrain de Jacques Caron et vers le sud-ouest à la rue Langlais; avec la maison dessus construite, circonstances et dépendance. L'adresse d'immeuble dudit immeuble est le 299, rue Langlais à Trois-Pistoles, G0L 4K0.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile est fixé à la somme de 8 829,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, G5R 3V3, district de Kamouraska, le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 22 janvier 1993 84691

Labelle

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec (Chambre civile) — District de Terrebonne
No 700-02-004003-894
S. 560-18-000027-925

MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMININGUE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 2110, chemin Tour-du-Lac à Lac-Nominingue, district de Labelle, partie demanderesse, contre GASTON CÔTÉ, domicilié et résidant à Colombourg, R.R. 3, rangs 2 et 3 en Abitibi-Ouest, district d'Abitibi, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante :

« Un immeuble situé dans la municipalité de Lac-Nominingue dans le comté de Labelle, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente-trois A du rang 3 (ptie 33A, rg 3) du cadastre officiel pour le canton de Loranger, division d'enregistrement de Labelle. Cet immeuble mesure cent quarante-cinq pieds (145 pi) de largeur du sud au nord, sur une profondeur de trois cent soixante-quinze pieds (375 pi) à partir de l'emprise nord-est de la route Nomingue-L'Annonciation. Cet immeuble est borné en front, vers le nord-ouest, par ladite route Bellerive-L'Annonciation; en arrière, vers le sud-est et d'un côté, vers le nord-est, par d'autres parties dudit lot 33 A du rang 3, canton de Loranger, étant la propriété de monsieur Albert Fleurant *et al.*; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par la ligne de division des lots 33A et 32A du rang 3, canton de Loranger.

À distraire cependant, de cette étendue de terrain, le lopin de terre appartenant à monsieur Rolland Fleurant, mesurant soixante pieds par cinquante pieds (60 pi x 50 pi) en front sur la route Nomingue-Bellerive, et contigu à la ligne de division des lots 33A et 32A du rang 3, canton de Loranger, et tel que décrit à l'item 1 de la désignation d'une vente par monsieur Albert Fleurant à monsieur Rolland Fleurant et intervenue devant le notaire Lucien Cyr de L'Annonciation, le 2 septembre 1967, dont copie a été enregistrée au bureau de ladite division d'enregistrement de Labelle sous le numéro 76875.

Ledit immeuble avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, tel qu'il se trouve actuellement et sujet à une servitude passive d'aqueduc établit en faveur des emplacements appartenant à monsieur Yvon Fleurant et à monsieur Rolland Fleurant et affectant l'immeuble vendu et telle servitude d'aqueduc à une source située sur ledit immeuble vendu, de même que sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment avec la servitude active d'égout établit en faveur de l'immeuble vendu et affectant l'immeuble appartenant à monsieur Rolland Fleurant, de l'autre côté de la route Nomingue-Bellerive, soit entre le chemin et la rive du lac Barrière. »

La mise à prix est fixée à 1 300,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, au 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le TRENTEIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

La shérif adjointe,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 23 janvier 1993

84692

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-005787-922
500-18-000485-921

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1981, avenue McGill College à Montréal, partie demanderesse, contre **CLAUDE DUPUIS**, autrefois résidant et domicilié au 206, rue Bellerive à Saint-Eustache et maintenant d'adresse inconnue, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Ontario Est en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-seize (76-133), aux plan et livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse dessus y érigée, portant les numéros d'immeuble 3134, 3136 et 3138 de ladite rue Ontario Est à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 45 650,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 janvier 1993

84783

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-013921-919
500-18-000504-929

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **158313 CANADA INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3250, rue Bossuet, appartement 2, ville et district de Montréal, *ET AL.*, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur la rue Ville-Marie en la ville de Montréal, mesurant trente-trois pieds et sept pouces (33,7 pi) de largeur en front, et trente-trois pieds et cinq pouces (33,5 pi) de largeur en arrière, sur une profondeur de cent deux pieds (102 pi) et composé comme suit :

A) de la partie nord-ouest du lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5-ptie N.-O. 9) au cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie de lot mesure neuf pieds et huit pouces (9,8 pi) de largeur sur une profondeur de cent deux pieds (102 pi) étant toute la profondeur dudit lot et bornée comme suit : en front, vers le nord-est, par ladite rue Ville-Marie; en arrière, vers le sud-ouest, par une ruelle connue comme étant le lot numéro un A de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro cinq (5-1A); d'un côté, vers le sud-est, par le lot numéro 5-396; et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par la partie ci-après décrite du lot numéro dix de la subdivision dudit lot originaire numéro cinq (5-ptie 10);

B) de la plus grande partie sud-est du lot numéro dix de ladite subdivision dudit lot originaire numéro cinq (5-ptie S.E. 10), laquelle partie de lot mesure vingt-trois pieds et onze pouces (23,11 pi) de largeur en front et vingt-trois pieds et neuf pouces (23,9 pi) de largeur en arrière, sur cent deux pieds (102 pi) de profondeur et est bornée en front, vers le nord-est, par ladite rue Ville-Marie; en arrière, vers le sud-ouest, par ladite ruelle connue comme subdivision numéro un A (5-1A); d'un côté, vers le sud-est, par la partie ci-dessus décrite de ladite subdivision numéro neuf (5-ptie 9); et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par le résidu de ladite subdivision du lot numéro dix (5-Ptie 10).

Tous de ladite paroisse de Longue-Pointe.

Toutes les dimensions ci-dessus étant en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les constructions dessus érigées et notamment une maison portant les numéros d'immeuble 538, 540, 542, 544, 546 et 548 de ladite rue Ville-Marie, les parties des murs de côté lesquelles sont érigées dans les lignes de division entre ledit emplacement et celles qui sont contiguës de chaque côté sont mitoyennes; avec les propriétés adjacentes et le garage en arrière.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et notamment sujet à trois servitudes enregistrées à Montréal sous les numéros 291200, 291201 et 291380.»

La mise à prix est fixée à 58 750,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1993 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 janvier 1993

84785

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-007953-910
500-18-000415-928

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre M. PIERRE MARCOTTE, résidant et domicilié au 207, Grande-Allée, Terrebonne, et JACQUES DAUTEUIL, résidant et domicilié au 283, de Montreux, Vimont (Laval), et MICHEL PELLETIER, résidant et domicilié au 11700, 38^e Avenue, ville et district de Montréal, et DENIS PAGETTE ET ASSOCIÉS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4510, rue Papineau, ville et district de Montréal, et RONALD DUHAIME, résidant et domicilié au 4510, rue Papineau, ville et district de Montréal, et 2733-8300 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4913, rue Sainte-Catherine Est, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Souigny en la ville de Montréal, en la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, connu et désigné comme étant :

- a) le lot numéro trois cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-305);
- b) le lot numéro trois cent six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-306);
- c) le lot numéro trois cent sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-307);
- d) le lot numéro trois cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-308).

Avec les bâtisses y érigées, portant les numéros 8675 et 8685 de ladite avenue Souigny en la ville de Montréal, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude de vue enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3807816.»

La mise à prix est fixée à 75 750,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale

et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 janvier 1993

84784

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-000506-921
500-18-000194-929

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 630, boulevard René-Lévesque Ouest, 22^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CECELIA MELANVA N'KANSAN, résidant et domiciliée au 7897, rue Baribeau, ville LaSalle, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Monkland dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-quatre (164-99), aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal; avec bâtisse dessus érigée et portant les numéros 6150, 6160 et 6162 de ladite avenue Monkland à Montréal. Avec et sujet aux servitudes de vues en vertu des contrats enregistrés à Montréal sous les numéros 3574656 et 3560948. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 60 125,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 janvier 1993

84786

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-015456-906
500-18-000186-917
(Bref noté no: 500-05-003102-900)

CONFEDERATION TRUST COMPANY, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 619, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MAGAS DEVELOPMENT CORPORATION, 1255, avenue University, bureau 514, ville et district de Montréal, et M. MARK D. KLJAJO, 6421, rue Goncourt, Anjou, et M. ALLAN SCOPE, 376, Roslyn, Westmount, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur l'avenue Greene dans la ville de Westmount, connu comme étant une partie du lot trois cent soixante (ptie 360), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant soixante-dix pieds de largeur par une profondeur de cent trente-quatre pieds et quatre-vingt-quinze centièmes dans la ligne nord-ouest et cent trente-quatre pieds et soixante-quinze centièmes dans sa ligne sud-est et bornés en front par l'avenue Greene, en arrière par les lots 349-1 et 2; sur un côté, au nord-ouest, par une partie du lot 361-1; et de l'autre côté, au sud-est, par le lot 360-1 et une partie du lot 360-B. Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins; avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1336, avenue Greene. Avec et sujet à une servitude établie aux termes d'un acte enregistré à Montréal sous le numéro 1864108. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 998 500,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 janvier 1993

84782

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-038079-906
500-18-000509-928

SNYDER LEASING INC., 2150, Notre-Dame, Lachine, partie demanderesse, contre LYDIA BECKLES, 35, croissant Balko, Dollard-des-Ormeaux, et LES ENTREPRISES ARMAND

TELLALIAN INC., 35, croissant Balko, Dollard-des-Ormeaux, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Balko, à savoir le lot numéro cent soixante et onze (171) de la subdivision numéro deux cent quarante-quatre (244), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève; avec édifice ci-dessus érigé et portant le numéro d'immeuble 35, croissant Balko, Dollard-des-Ormeaux. Ledit lot étant affecté d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Téléphone nos 1928071 et 2267317. Le tout tel qu'il appert plus amplement du certificat de localisation préparé par Maurice Gaudreau, a.-g., le 9 février 1972 et portant son numéro de minutes 9597-104.

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 61 250,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 30 625,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1993 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 janvier 1993

84787

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-009439-923
500-18-000499-922

VILLE DE MONTRÉAL, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social au 275, Notre-Dame Est à Montréal, partie demanderesse, contre **MARTHE FONT IN TRUST**, à l'attention de Mme Marthe Font, domiciliée au 4271, avenue de l'Esplanade à Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, composé des subdivisions numéros quinze et seize du lot originaire numéro onze (11-15 et 11-16), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro d'immeuble 4534 de la rue Clark. »

La mise à prix est fixée à 80 600,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

*Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 janvier 1993

84788

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000001-933
100-05-000268-927

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, district de Montréal et un bureau au 415, boulevard Jessup à Rimouski, district de Rimouski, G5L 1N3, partie demanderesse, contre 2539-8694 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1, Duchénier à Saint-Narcisse, district de Rimouski, G0K 1S0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, Rimouski, partie mise en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-huit A (ptie 18-A), rang Cinq, au cadastre officiel du canton de Macpès, paroisse de Saint-Narcisse, bornée au nord-est par la route Banville et au sud-est par la propriété de Adélar Lavoie ou représentants, au sud-ouest par le chemin du 5^e Rang, Macpès, étant plus amplement décrite comme suit: suivant le plan de l'arpenteur Guy Leblanc, en date du 4 janvier 1973, sous le numéro 3350 de ses minutes savoir: partant du point 1 situé à l'intersection de l'emprise sud-ouest de la route Banville avec la clôture séparant les propriétés de Florien Lavoie ou représentants et de Adélar Lavoie ou représentants; de ce point de départ 1 en suivant une course S.63°07'42" ouest, sur une distance de cent dix-sept pieds et neuf dixièmes (117,9 pi) jusqu'au point 2; de ce point, suivant une course N.25°48'32" O. sur une distance de cent soixante-seize pieds et deux dixièmes (176,2 pi) jusqu'au point 3; de ce point, suivant une course N.65°39'11" E., sur une distance de soixante-cinq pieds et un dixième (65,1 pi) jusqu'au point 4; de ce point, suivant une courbe de soixante pieds (60 pi) de rayon, une distance de quatre-vingt-quinze pieds et huit dixièmes (95,8 pi) jusqu'au point 5; de ce point, suivant une course S.22°53'54" E., sur une distance de cent neuf pieds et cinq dixièmes (109,5 pi) jusqu'au point de départ 1; contenant en superficie 20 389 pieds carrés, mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 16 040,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Moreault, SS-1, Rimouski, QC, le MERCREDI VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 25 janvier 1993

84697

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000002-931
100-05-000209-921

ÉLECTRO (1983) INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 396, 2^e Rue Est à Rimouski, district de Rimouski, G5L 7E1, partie demanderesse, c. **LES IMMEUBLES SOMETAL INC.**, corporation légalement constituée et ayant un bureau au 217, rue Léonidas à Rimouski, district de Rimouski, G5L 7C1, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, partie mis en cause.

«La resubdivision deux de la resubdivision un de la subdivision soixante-douze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-72-1-2);

La resubdivision deux de la subdivision soixante-douze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-72-2);

La resubdivision trois de la subdivision soixante-douze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-72-3);

La resubdivision un de la resubdivision quatre de la subdivision soixante-douze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-72-4-1);

La resubdivision deux de la resubdivision quatre de la subdivision soixante-douze du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-72-4-2);

étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les subdivisions soixante-treize, soixante-quatorze, soixante-quinze, soixante-seize et soixante-dix-sept du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-73, 188-74, 188-75, 188-76 et 188-77), étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les resubdivisions un, deux, trois, quatre, cinq et six de la subdivision quarante-sept du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189-47-1, 189-47-2, 189-47-3, 189-47-4, 189-47-5 et 189-47-6), étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les resubdivisions un et deux de la resubdivision un de la subdivision soixante-treize du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-73-1-1 et 191-73-1-2), étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les subdivisions deux et quatre de la subdivision soixante-treize du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-73-2 et 191-73-4), étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les resubdivisions un et deux de la resubdivision sept de la subdivision soixante-treize du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-73-7-1 et 191-73-7-2), étant toutes connues comme faisant partie du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La resubdivision un de la resubdivision neuf de la subdivision soixante-treize du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-73-9-1), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 572 393,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu le MERCREDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, rue Moreault, SS. 1, Rimouski à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 29 janvier 1993

84789

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 505-05-011267-927
750-18-000002-933

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 600, de La Gauchetière, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre RICHARD DUBOIS, domicilié et résidant au 1170, Vinet, Beloeil (QC), J3G 5R2, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, local 92, Sainte-Julie (QC), J3E 1W8, mis en cause.

Désignation

Un emplacement ayant front sur le boulevard Vinet à Beloeil, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent vingt-quatre (124-61), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil; avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 1170, boulevard Vinet à Beloeil. L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 39 550,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment même de l'adjudication, la somme de 19 775,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, local 92, Sainte-Julie, J3E 1W8, le TRENTIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif,
ALAIN LAROCQUE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1993

84728

Témiscamingue

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure
Nos 610-18-000009-926
610-05-000039-920

CAISSE POPULAIRE DE TÉMISCAMING, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 467, rue Kipawa à Témiscaming, QC, J0Z 3R0, partie demanderesse, contre RICHARD CHENARD,

domicilié au 339, rue Kipawa, Témiscaming, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

«La demie indivise de l'immeuble situé en la municipalité de Témiscaming, comté de Témiscamingue, province de Québec, connu et désigné comme étant les resubdivisions un, deux et trois de la subdivision neuf du lot originaire vingt-quatre, du rang Lac-Témiscamingue, au cadastre officiel du canton de Gendreau (lot 24-9-1, 24-9-2 et 24-9-3, rg Lac-Témiscamingue, Gendreau), division d'enregistrement de Témiscamingue; avec bâtisses dessus y érigées, circonstances et dépendances, sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes pouvant affecter ledit immeuble, et notamment sujet à une servitude d'utilité en faveur de Canadian International Paper Company créées au terme de l'acte enregistré sous le no 69555 pour la division d'enregistrement de Témiscamingue;»

La mise à prix que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixée à 21 672,88 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale (de la demie indivise), majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales (1.19).

Pour être vendu au palais de justice, 8, Saint-Gabriel Nord, Ville-Marie, QC, au bureau d'enregistrement, le MARDI SEIZIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

La shérif,
ALBERTE BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 26 janvier 1993

84698

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
Nos 610-18-000010-924
610-05-000040-928

CAISSE POPULAIRE DE TÉMISCAMING, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 467, rue Kipawa à Témiscaming, J0Z 3R0, QC, partie demanderesse, contre RICHARD CHENARD, domicilié et résidant au 339, rue Kipawa, Témiscaming, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme partie de la subdivision neuf du lot vingt-quatre, rang Lac-Témiscamingue, au cadastre officiel du canton de Gendreau (ptie 24-9, rg L.-Témisc., Gendreau), mesurant cent quarante-six pieds et soixante-trois centièmes (146,63) dans sa ligne nord-est, neuf pieds et cinq dixièmes (9,5) dans sa ligne est, cent trois pieds et cinq dixièmes (103,5) dans sa ligne sud-est, et cent treize pieds et trente-six centièmes (113,36) dans sa ligne nord-ouest et borné au nord-est par une ruelle, au sud-est par la resubdivision trois (3) de la subdivision neuf (9) du lot vingt-quatre (24), au nord-ouest par les resubdivisions quatre (4) et six (6) de la subdivision neuf (9) du lot vingt-quatre (24); avec toutes les constructions y érigées, circonstances et dépendances. Sujet à toutes servitudes actives ou passives.»

La mise à prix que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixée à 36 354,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Témiscamingue, palais de justice, 8, Saint-Gabriel Nord, Ville-Marie, QC, le MARDI SEIZIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

La shérif,
ALBERTE BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 26 janvier 1993

4601

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008352-922

176588 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 556, rue Dominion, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre BENOIT DESCOTEAUX et MEI-LIN YEE, domiciliés et résidant au 261, Kimpton, ville de Rosemère, district de Terrebonne, province de Québec, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Kimpton en la ville de Rosemère, province de Québec, composé comme suit:

a) du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-trois (53-6) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville;

b) de la resubdivision du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro sept du lot originaire numéro cinquante-trois (53-7-1) dudit cadastre.

Avec la maison dessus érigée, portant le numéro 261, rue Kimpton à Rosemère, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 28 796,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 janvier 1993

84725

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000626-923

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre 2737-6714 QUÉBEC INC., a/s Marcel Gauthier, 259, rue Lauze, Charlemagne, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-deux (382-1 et 382-2) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne; avec bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant le numéro d'immeuble 3785, montée Gagnon, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude de vue enregistrée audit bureau sous le numéro 781258.»

La mise à prix est fixée à 27 616,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 22 janvier 1993

84722

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001745-920

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre RÉAL LATREILLE, domicilié et résidant au 103, rue Ayers à Lachute,

district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Argenteuil, partie mise en cause.

« 1. Un certain morceau de terre connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant le lot numéro quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent cinquante-deux (652-14), division d'enregistrement d'Argenteuil; avec tous les bâtiments dessus érigés, dont celui portant le numéro d'immeuble 5 de la rue Lefebvre à Lachute. »

« 2. Un certain emplacement situé dans la ville de Lachute, connu et désigné, au cadastre officiel du canton de Chatham, comme étant le lot numéro deux cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante-huit (648-266); avec tous les bâtiments dessus érigés, dont une maison portant le numéro 103 de la rue Ayers à Lachute. »

La mise à prix est fixée à 18 475,00 \$ pour le lot 1 et 20 025,00 \$ pour le lot 2, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de d'Argenteuil situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1993 à compter de ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 22 janvier 1993

84727

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000858-892

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE, corporation dûment constituée, ayant un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, local 503, Montréal, QC, partie demanderesse, contre FLORENCE NICHOLAS DAOUST, domiciliée et résidant au 11, 2^e Avenue Delaunais, Oka, QC, et GUY PETER DAOUST, domicilié et résidant à la base militaire de Petawawa, sise au 9999, Petawawa Headquarters, Petawawa, province d'Ontario, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, partie mise en cause.

« Un emplacement situé à Oka, connu et désigné comme étant les lots numéros trente-six et trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize (16-36 et 37) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Annonciation-du-Lac-des-Deux-Montagnes; avec la bâtisse y érigée, portant le numéro domiciliaire 11, 2^e Avenue DeLaunais à Oka. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 37 441,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication, 18 720,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 janvier 1993

84726

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-000909-920

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2253, boulevard Les Hauts, Saint-Hippolyte, QC, partie demanderesse, contre JOSÉ T. PETRONILLA, dernière adresse connue: 106, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un certain emplacement situé dans la municipalité de Saint-Hippolyte et composé de ce qui suit, savoir:

a) d'une partie du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf D (ptie 29D-3) dans le Onzième Rang du canton de Kilkenny, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne.

Étant un droit de passage de figure irrégulière, mesurant douze pieds (12,0 pi) de largeur dans sa ligne sud, environ cent trente-deux pieds (132,0 pi) dans sa ligne sud-ouest, environ cent six pieds (106,0 pi) dans sa première ligne nord-est et trente-sept pieds (37,0 pi) dans sa deuxième ligne nord-est, mesures anglaises et plus ou moins.

Borné au sud par le chemin public, au nord par le lac Morency (L'Abîme), au sud-ouest par une partie du lot 29D-3, appartenant au vendeur de Bernard Bourget ou représentants, au nord-est partie par partie du lot 29D-3, appartenant à Donald Gangemi ou représentants et partie par partie du lot 29D-4 ci-dessous décrite et appartenant au vendeur de Bernard Bourget ou représentants.

Et:

b) d'une partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf D (ptie 29D-4) dans le Onzième Rang du canton de Kilkenny, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne.

Étant un droit de passage de forme triangulaire, mesurant douze pieds (12,0 pi) de largeur au nord, environ vingt-cinq pieds (25,0 pi) dans sa ligne nord-est et trente-sept pieds (37,0 pi) dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins.

Borné au nord par le lac Morency (L'Abîme), au nord-est par partie du lot 29D-4, appartenant à M. Donald Gangemi ou représentants, au sud-ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 29D-3, appartenant au vendeur de Bernard Bourget ou représentants.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Roland Fontaine, arpenteur-géomètre, en date du douze (12) avril mil neuf cent soixante-quatorze (1974). »

La mise à prix est fixée à 120,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 22 janvier 1993 84721

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-04-000511-888

DIANE THOMAS, perceptrice des pensions alimentaires, agissant en qualité de saisissante pour madame Josée Turcotte, 52, rue Forget, Sainte-Thérèse, QC, partie demanderesse, contre **MARIO CÔTÉ**, 114, Blainville Ouest, Sainte-Thérèse, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, partie mise en cause.

« La moitié indivise d'un immeuble situé en la ville de Mirabel, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-six (66-63), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mirabel; sans bâtisse dessus construite. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à un règlement de zonage de l'aéroport de Mirabel enregistré sous le numéro 171062. Sujet également aux contraintes aéroportuaires établies

suivant les actes enregistrés sous les numéros 243934, 243933 et 243931, ainsi qu'aux servitudes en faveur de Bell Canada et al., enregistrées sous les numéros 267634 et 268666. »

La mise à prix est fixée à 634,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 22 janvier 1993 84723

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-004048-915

VILLE DE BOISBRIAND, corporation politique légalement constituée et ayant son siège social au 940, boulevard Grande-Allée, Boisbriand, QC, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **ABE NOZETZ**, ès qualités de syndic de la faillite de Rock Entreprises Ltée, ayant un bureau au 1010, de La Gauchetière Ouest, place Canada, local 1180, Montréal, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un immeuble vacant situé en la ville de Boisbriand, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (109-202), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne. »

La mise à prix est fixée à 1 150,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1993 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 janvier 1993 84724

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000496-928
S. 400-18-000036-925

CAISSE POPULAIRE DE ST-GRÉGOIRE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 4265, boulevard Port-Royal à Saint-Grégoire, district judiciaire de Trois-Rivières (GOX 2T0), demanderesse, contre 2631-4583 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 4850, avenue Lamothe à Saint-Grégoire, ville de Bécancour, district judiciaire de Trois-Rivières (GOX 2T0), défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Nicolet, ayant son bureau au 395, rue Mgr-Courchesne à Nicolet, district judiciaire de Trois-Rivières (JOG 1E0), mis en cause.

« Un immeuble situé dans la ville de Bécancour, mieux connu et désigné comme étant composé des lots suivants, tous deux du cadastre officiel du village de Larochelle, division d'enregistrement de Nicolet;

A) la subdivision officielle numéro huit du lot originaire numéro soixante (60-8) dudit cadastre;

B) la subdivision officielle numéro neuf du lot originaire numéro soixante (60-9) dudit cadastre.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 4850, avenue Lamothe, secteur Saint-Grégoire, ville de Bécancour, province de Québec.

Ledit immeuble mesure cent trente pieds (130 pi) de façade dans sa ligne nord-est et dans sa ligne sud-ouest sur une profondeur moyenne de cent pieds (100 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est. »

La mise à prix a été fixée à 19 280,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet, 395, rue Mgr-Courchesne à Nicolet, le SEIZIÈME jour de MARS 1993 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 2 février 1993

84832

Laval

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-015638-909
540-18-000021-920

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 600, de La Gauchetière Ouest, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre GILLES LETOURNEAU, domicilié et résidant au 1645, rue Louise à Chomedey, ville et district de Laval, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, partie mise en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Louise à Chomedey, Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-deux (352-2-184), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval; avec bâtisse y construite, portant le numéro d'immeuble 1645, rue Louise, Chomedey, Laval. Tel que le tout se trouve présentement et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Ville de Laval, rôle no 073 022C 9406T.

La mise à prix est fixée à 28 750,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Laval, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, local SS 1.03, Laval (Québec), le CINQUIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉA TRUDEL ST-LOUIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Laval, le 29 janvier 1993

84834

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Laval
Nos 500-05-012151-922
540-18-000022-928

CRÉDIT-BAIL CONFÉDÉRATION LIMITÉE, ayant son bureau au 321 Bloor Est, 8^e étage, Toronto, province d'Ontario, partie demanderesse, contre ARLETTE ZAKAIB, domiciliée au 4492, boulevard Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, Laval, province de Québec, district de Laval, et RÉGINE ZAKAIB, domiciliée au 3767, Saint-Hubert, Montréal, province de Québec, et DAVID

ZAKAIB, domicilié au 2319, Carignan, Saint-Vincent-de-Paul, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, partie mise en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Lahaie en la ville de Laval, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trente-quatre (ptie 34) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval.

Bornée au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro trente-quatre (34) (rue Lahaie), au nord-ouest par la subdivision numéro douze du lot originaire numéro trente-quatre (34-12), au nord-est par une partie du lot originaire numéro trente-six, les subdivisions officielles cent quatre-vingt-dix-sept, cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-quinze dudit lot originaire trente-six (prt 36,36-197, 36-196 et 36-195), au sud-est par la subdivision officielle du lot numéro six du lot originaire numéro trente-quatre (34-6).

Mesurant trente-trois mètres et cinquante-trois centièmes (33,53) au nord-ouest, quarante et un mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (41,85) au nord-est, trente-trois mètres et cinquante-trois centièmes de mètre (33,53) au sud-est et quarante et un mètres et quatre-vingt-onze centièmes (41,91) au sud-ouest; contenant en superficie mille quatre cent quatre mètres carrés et treize centièmes (1 404,13 m²).

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro d'immeuble 5, rue Lahaie, Pont-Viau, ville de Laval. »

Ville de Laval, rôle no 0931033711 T.

La mise à prix est fixée à 52 775,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Laval, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, local SS 1.03, Laval (Québec), le CINQUIÈME jour d'AVRIL 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉA TRUDEL ST-LOUIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Laval, le 29 janvier 1993

84833

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Laval
Nos 500-05-006561-920
540-18-000023-926

SOCIÉTÉ CANADA TRUST, société légalement constituée, ayant un bureau au 999, boulevard Maisonneuve Ouest, Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre MARC JACQUES et KETTLY VOLNY, résidant et domiciliés au 2660,

Auvergne, Duvernay, Laval, district de Laval, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, partie mise en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Auvergne, quartier Duvernay en la ville de Laval, composé comme suit:

a) la resubdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-cinq (65-114-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval;

b) la resubdivision numéro un de la subdivision numéro quatre-vingt-dix-huit de la subdivision numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-trois (63-1-98-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 2660, rue Auvergne, quartier Duvernay, ville de Laval.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et sujet notamment à une servitude en faveur de la Compagnie Bell Canada créée aux termes de l'acte enregistré à Laval sous le numéro 110112.

Ville de Laval, rôle no 073 033E.1099 T.

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 75 850,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 37 925,00 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Laval, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Laval, 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, local SS 1.03, Laval (Québec), le SIXIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉA TRUDEL ST-LOUIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Laval, le 29 janvier 1993

84835

Ventes pour taxes, avis de publication

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale du Conseil scolaire de l'île de Montréal, que conformément à l'article 340 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3) et à

l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), l'avis public requis concernant la vente d'immeubles à être vendus aux enchères publiques le mardi 16 février 1993 pour défaut de paiement des taxes scolaires a été publié au journal «Le Devoir» le 8 octobre 1992, le 13 janvier 1993 et le 27 janvier 1993.

Montréal, le 2 février 1993

84791

La directrice générale,
NICOLE RANGER

Municipalité de Havre-Saint-Pierre

Moi, Martin LaRue, secrétaire-trésorier et coordonnateur à l'aménagement de la municipalité régionale de comté de Minganie, donne avis que l'hebdomadaire «le Nord-Est Plus», distribué sur le territoire de la municipalité régionale de comté, a fait paraître dans ses éditions du 13 janvier et du 27 janvier 1993 un avis public et la liste des contribuables ayant des taxes municipales dues envers la municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Havre-Saint-Pierre, le 28 janvier 1993

84752

*Le secrétaire-trésorier et
coordonnateur à l'aménagement,*
MARTIN LARUE

Ville de Matane

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Matane, que l'avis public de la vente à l'enchère publique qui aura lieu le 25 février 1993 concernant le lot 1740 pour défaut de paiement des taxes à la ville de Matane a été publié au journal «La Voix gaspésienne» le 27 janvier 1993 et le 3 février 1993.

Matane, le 4 février 1993

84719

Le greffier,
ANDRÉ LAVOIE

GESTHER INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de fusion publié le 16 janvier 1993, à la page 125, à la quatrième dénomination sociale, la dénomination des compagnies fusionnées aurait dû se lire: «GESTION E.S.L. Inc. — GESTHER INC.».

4607

IMMEUBLES MARTIN CLAVEL COURTIER INC.

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de modification publié le 9 janvier 1993, à la page 57, à la neuvième dénomination sociale, enlever les mots «RIQUE NORD» et dans la colonne intitulée «Modifications» la modification aurait dû se lire: «de la dénomination sociale: LE GROUPE IMMOBILIER D'AMÉRIQUE NORD (M.C.) COURTIER INC.».

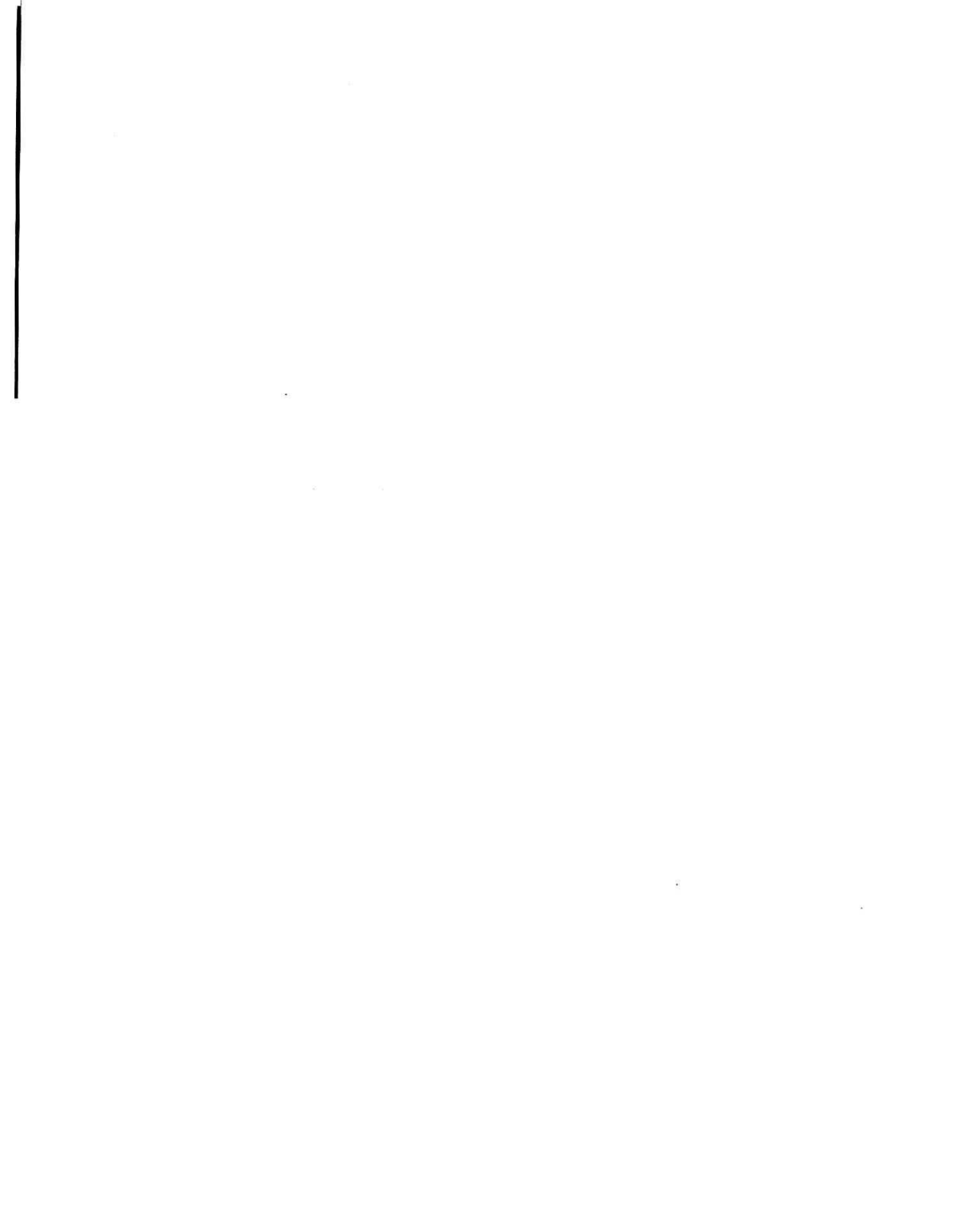
4607

Erratum

Avis de réinscription au Tableau de la Corporation professionnelle des médecins du Québec

Dans l'avis publié le 19 décembre 1992, à la page 6055, à la dernière ligne, la date de la décision aurait dû se lire «30 octobre 1991» au lieu de «30 octobre 1992».

4608



LA CARTE À MÉMOIRE

SES ASPECTS JURIDIQUES ET TECHNOLOGIQUES



La carte à mémoire
 Ses aspects juridiques et technologiques
 Ministère des Communications
 1992, 265 pages
 E00 2-551-15124-4

34,95 \$

Ce guide présente les différents aspects juridiques et technologiques de la carte à mémoire. Il permet de mieux définir le risque associé à la mise en place d'un projet de carte à mémoire.

L'ouvrage s'adresse d'abord aux gestionnaires de l'information, du secteur privé comme du secteur public, qui envisagent l'implantation d'un tel système d'information dans l'ensemble de leur réseau ou de leurs systèmes d'information.

Il s'adresse également aux personnes qui interviennent dans la mise en circulation d'une carte à mémoire : le fabricant, l'émetteur, les fournisseurs d'applications et de services, les intermédiaires qui utiliseront la carte et, enfin, les détenteurs à qui la carte est destinée.

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
 Les Publications du Québec
 Case postale 1005
 Québec (Québec)
 G1K 7B5

Vente et information
 (418) 643-5150
 Sans frais 1 800 463-2100
 Télécopieur (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

2-090-3 / 01

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (____) _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	E00 2-551-15124-4	La carte à mémoire Ses aspects juridiques et technologiques	34,95 \$	

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de «Les Publications du Québec».

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

